EDUQ
8870692

DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC

on sait s'adapter.

Répertoire d'activités d'enseignement et d'apprentissage

Programme
Insertion sociale
1re année

Québec

Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0070692
Centre d'intérêt: 260

Répertoire d'activités d'enseignement et d'apprentissage : Programme Insertion sociale, 1re année / Direction générale des programmes, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1988.
234 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Dans les écoles du Québec, on sait s'adapter. Code: 16-1535-01 ; 0899-046. Bibliogr.: p. 227-228.

ISBN 2-550-14549-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Descripteur(s): Adaptation scolaire * Activité d'apprentissage * Programme d'activités * Intégration sociale * Répertoire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Cheminement particulier

Ce répertoire est un instrument pratique complémentaire au programme destiné aux élèves en cheminement particulier de formation de 16-18 ans. Suite à une présentation du contenu du répertoire, le chapitre deuxième expose les principes méthodologiques tout en donnant des précisions sur les différents procédés pédagogiques favorisant la réalisation d'activités d'apprentissage motivantes, reliées à des situations concrètes. Le chapitre troisième aborde la démarche pédagogique et la démarche d'apprentissage privilégiées par le programme. Le chapitre quatrième traite d'évaluation. Le chapitre cinquième, le plus important, présente un tableau-synthèse du contenu du programme, les objectifs terminaux de la première année et le temps alloué pour chaque unité du programme. Dans le but de faciliter la préparation des cours, à chaque objectif du programme sont suggérés une démarche pédagogique et d'apprentissage ainsi que le matériel didactique susceptible d'être utile à l'enseignant. Une bibliographie et quelques adresses utiles complètent le répertoire.

Type de document: a

EDUQ
8370692

Répertoire d'activités d'enseignement et d'apprentissage

Programme
Insertion sociale
1re année

Direction générale des programmes
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN: 2-550-14549-6

Dépôt légal — quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

L'UTILISATION DU SEUL MASCULIN DANS CE TEXTE N'A POUR OBJET QUE D'EN ALLÉGER LA LECTURE. À MOINS QUE LE CONTEXTE N'INDIQUE LE CONTRAIRE, LES DONNÉES FOURNIES DANS CE DOCUMENT CONCERNENT TANT LES FEMMES QUE LES HOMMES.

Conception et rédaction : . Gaétanne Brochu, agente de développement pédagogique.

Collaboration : . Les membres du comité provincial de consultation:

Manon Beausoleil, ens., C.S.R. Chauveau
André Dauphin, dir.adj., C.S. de Le Gardeur
Thérèse Lachance, coord., C.S. du Sault-Saint-Louis
Donald Leblanc, cons. péd., C.E.C.M.

. Les enseignantes et les enseignants des élèves en cheminement particulier de formation continue de la polyvalente Jean-Baptiste Meilleur qui ont accepté de faire l'expérimentation d'activités auprès de leurs élèves.

La Direction tient à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation du présent répertoire d'activités; leurs commentaires et recommandations ont été grandement appréciés.

TABLE DES MATIÈRES

		PAGES
1.	INTRODUCTION	1
	1.1 IDENTIFICATION	3
	1.2 CONTENU	3
2.	PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES	5
	2.1 INTÉGRATION	7
	2.2 ADAPTATION	7
	2.3 DIVERSIFICATION	7
	2.4 CONTINUITÉ	8
3.	DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE - DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE	9
	3.1 DÉFINITION DE LA DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE	11
	3.2 DÉFINITION DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE	11
	3.3 DÉFINITION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE	11
	3.4 DESCRIPTION DES TROIS TEMPS DE LA DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE ET DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE	13
	3.5 APPROCHE PAR THÈME	17
	3.6 APPROCHE PAR PROJET	17
4.	ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE	19
	4.1 DÉFINITIONS	21
	4.2 RÔLE DE L'ÉVALUATION	22

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

4.3 TYPES D'ÉVALUATION 22

4.4 DÉMARCHE 24

4.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 25

5. DÉVELOPPEMENT MÉTHODOLOGIQUE 27

5.1 TABLEAU-SYNTHÈSE 29

5.2 OBJECTIFS TERMINAUX ET PONDÉRATION DU TEMPS 31

5.3 SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

MODULE 1 - BESOIN ESSENTIEL - DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS

ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 1 35
MATÉRIEL DIDACTIQUE 40
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 2 45
MATÉRIEL DIDACTIQUE 51
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 4 53
MATÉRIEL DIDACTIQUE 57
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 5 59
MATÉRIEL DIDACTIQUE 69
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 6 73
MATÉRIEL DIDACTIQUE 84

MODULE 2 - BESOIN ESSENTIEL - CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DE SON ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 1 87
MATÉRIEL DIDACTIQUE 91

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

MODULE 3 - BESOIN ESSENTIEL - RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 1 93
MATÉRIEL DIDACTIQUE 98

MODULE 4 - BESOIN ESSENTIEL - RÉALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 1 99
MATÉRIEL DIDACTIQUE 113

MODULE 5 - BESOIN ESSENTIEL - RÔLE ACTIF DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS SON MILIEU
ENSEIGNEMENT DE L'UNITÉ 3 115
MATÉRIEL DIDACTIQUE 117

5.4 ANNEXE A - SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR OBJECTIF 119

5.5 ANNEXE B - SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR THÈME 173

5.6 ANNEXE C - SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR PROJET 197

6. BIBLIOGRAPHIE 225

7. LISTE DES DISTRIBUTEURS - DOCUMENTATION IMPRIMÉE 229

1. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Les buts du présent répertoire d'activités d'enseignement et d'apprentissage ont été explicités dans **L'école québécoise**[1] et reformulés dans le **Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques**[2]:

"Son intention générale est de promouvoir une bonne compréhension du programme, de suggérer aux enseignants des approches pédagogiques, des situations éducatives et des situations d'apprentissage jugées appropriées pour une bonne application du programme. Il vise aussi à susciter la créativité dans la recherche des moyens pédagogiques à mettre à l'oeuvre."

1.1 IDENTIFICATION

Le présent répertoire d'activités d'enseignement et d'apprentissage conçu tout particulièrement pour les enseignants du programme d'études Insertion sociale 1re année constitue un instrument pratique complémentaire au programme destiné aux élèves en cheminement particulier de formation 16-18 ans. Cet instrument pédagogique a pour but de faciliter la compréhension du programme d'études en mettant notamment l'accent sur la démarche pédagogique et la démarche d'apprentissage qui permettront l'atteinte des objectifs du programme.

Ce répertoire aidera l'enseignant à mieux se pénétrer de l'esprit du programme tout en favorisant l'autonomie et la créativité dans le choix des stratégies d'enseignement, des activités d'apprentissage et des activités d'évaluation. Il n'en demeure pas moins que la démarche pédagogique doit être intimement liée au milieu socioculturel, aux ressources disponibles et au réinvestissement de l'expérience vécue lors des stages. Ce répertoire doit être considéré comme un déclencheur et un facteur d'évolution dans l'enseignement du programme d'études d'insertion sociale. L'enseignant peut modifier les activités à son gré, en créer de nouvelles et évidemment en adapter le contenu à sa pratique pédagogique.

1.2 CONTENU

Le chapitre deux du répertoire reprend les principes méthodologiques tout en donnant des précisions sur les différents procédés pédagogiques favorisant la réalisation d'activités d'apprentissage motivantes, reliées à des situations concrètes.

Le chapitre trois aborde la démarche pédagogique et la démarche d'apprentissage privilégiées par le programme. Puis, dans le but de fournir un encadrement facilitant les interventions de groupe, une démarche méthodologique par **thème** et par **projet** sont présentées. Chaque étape est expliquée en détail aux annexes B et C.

La mesure et l'évaluation faisant partie de l'acte pédagogique, on trouvera au chapitre quatre les deux grands types d'évaluation pédagogique et les explications relatives à la

---

1. Québec, ministère de l'Éducation. **L'école québécoise - Énoncé de politique et plan d'action**, 1979, p. 89.

2. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. **Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques**, avril 1980, p. 25.

compréhension de chacun des éléments de cette démarche. De plus, les épreuves proposées aux annexes A, B et C explicitent la démarche de l'évaluation formative à interprétation critériée.

Au chapitre cinq, l'enseignant pourra se donner une meilleure vue d'ensemble du contenu du programme par le tableau-synthèse, la présentation des objectifs terminaux de la première année et le temps alloué pour chaque unité du programme. Dans le but de faciliter la préparation des cours, à chaque objectif du programme sont suggérés une démarche pédagogique et d'apprentissage ainsi que le matériel didactique susceptible d'être utile à l'enseignant.

Il est à noter que la bibliographie ne constitue en aucun cas une liste de matériel didactique agréé. Parmi les ressources suggérées, on trouve des volumes, des brochures, des dépliants, des articles de revues, des documents audiovisuels et d'autres formes de matériel susceptibles d'aider l'enseignant à préparer son enseignement. Les titres cités sont suivis de chiffres et de lettres qui renvoient à la liste de matériel didactique apparaissant à la fin de chaque unité.

Enfin, quelques adresses utiles complètent ce répertoire afin de faciliter la démarche auprès des distributeurs.

2. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

2. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

2.1 INTÉGRATION

Le programme d'insertion sociale offre l'occasion d'atteindre, par le regroupement des objectifs qu'il propose, la cohérence recherchée sur le plan de la formation globale reçue par l'élève. L'utilisation de thèmes d'intégration permettra d'introduire des activités d'apprentissage recouvrant tout autant le programme de français que ceux d'insertion professionnelle.

De ce fait, la banque d'activités en français favorise l'approche intégrée. L'exemple du contrat à titre de thème intégrateur permettra de mieux cerner les liens entre les divers programmes d'études. En français, ce thème rejoint les objectifs suivants: s'informer en vue d'agir et s'informer sur un événement[1].

Ce même thème rejoint certains objectifs terminaux du programme de préparation au marché du travail: décrire les principales attentes des employeurs et décrire le rôle et les responsabilités des travailleurs. De plus, ce thème permet d'établir des relations avec l'objectif terminal suivant: interpréter correctement un bail du programme d'études Insertion sociale[2].

Ce principe d'intégration des relations cognitives entre diverses matières permet de rejoindre simultanément plusieurs objectifs et concourt au développement conceptuel. Pour ce faire, des projets à court ou à moyen terme tiendront compte des besoins et des aptitudes du jeune.

2.2 ADAPTATION

Les activités d'apprentissage doivent faciliter le passage du jeune de la vie scolaire à la vie active par l'acquisition de connaissances et d'habiletés liées à l'exercice d'une vie autonome.

En faisant référence à l'environnement physique, culturel, social, technique et humain, on rejoint davantage la réalité du jeune et l'on favorise des apprentissages signifiants.

2.3 DIVERSIFICATION

Le jeune a besoin d'être en contact avec des objets et des situations concrètes dans le but d'être mieux préparé à l'exercice d'une vie active qui implique son insertion au monde du travail et la plus grande autonomie possible.

Les activités d'apprentissage dont le niveau de difficulté variera, l'amèneront à établir des relations de cause à effet, à articuler sa pensée de plus en plus logiquement et à développer les compétences requises.

Différents procédés pédagogiques tels que les études de cas permettent de faire appel à la capacité de réflexion du jeune et à son aptitude à résoudre des problèmes courants. Les jeux de rôles et les discussions inspirées par ces jeux permettent l'échange et la confrontation des idées.

---

1. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. **Programme d'études, français**, Québec, 1982, p. , code 16-3412-01.

2. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. **Programme d'études, insertion sociale**, Québec, 1988, p. 77.

En plus, le jeune peut relater ses expériences, s'enrichir de l'expérience de ses pairs pour mieux analyser des situations et s'exercer à prendre des décisions rationnelles. Les travaux de recherche l'amènent à vérifier ses connaissances par des recherches reliées au contenu notionnel ou par l'application de notions acquises. Les travaux en laboratoire développent chez lui l'esprit d'entraide, d'initiative, le goût de l'exploration et l'expression artistique.

Toutefois, il faut rappeler que le choix d'un menu, d'une recette doit s'accorder avec le contenu notionnel du progamme. L'expérimentation en laboratoire est un moyen d'atteindre des objectifs, de développer des habiletés et non une fin en soi.

Ces procédés pédagogiques permettent une diversité d'activités qui donnent au jeune l'occasion de travailler avec ses pairs et de vivre des situations similaires à celles du monde du travail, où les désirs individuels sont assujettis aux exigences du groupe.

2.4 CONTINUITÉ

Certains objectifs du programme sont répartis au cours des deux années de formation en tenant compte de la progression dans les contenus d'apprentissage selon le principe de la spirale. De cette façon, l'enseignant peut mieux s'assurer que le jeune a acquis un certain nombre de connaissances et d'habiletés, tout en élargissant sa maîtrise à l'atteinte de l'objectif terminal.

Cette démarche facilite le réinvestissement en suscitant chez le jeune des interrogations lui permettant d'aller plus loin dans ses apprentissages et de développer son potentiel. L'application de cette démarche constituera le renforcement nécessaire à l'atteinte des objectifs visés et permettra de rejoindre le principe de l'intégration.

3. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE - DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

3. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE - DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

La démarche pédagogique prônée par le Ministère mise sur le potentiel de l'élève, "...sur sa capacité de se réaliser selon son originalité propre... Il est le premier artisan de sa formation"[1]. La démarche pédagogique et la démarche d'apprentissage préconisées auprès des jeunes de 16-18 ans en cheminement particulier de formation s'inspirent de cette conception de l'acte pédagogique tel que défini dans L'école québécoise.

3.1 DÉFINITION DE LA DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

La démarche d'apprentissage se définit comme un processus de croissance et de changement vécu par l'élève, qui exige l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement. Elle constitue le cheminement vécu par tout élève en situation d'apprentissage[2]. Cette définition met en relief la nécessité d'une démarche active de la part du jeune.

3.2 DÉFINITION DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique est l'activité de l'enseignant qui guide l'élève dans sa démarche d'apprentissage. Elle se définit comme étant l'organisation dynamique des interventions de l'enseignant afin de favoriser la relation d'apprentissage entre l'élève et l'objet d'études[3]. Comment engager le jeune dans sa démarche d'apprentissage tout en respectant son autonomie et sa personnalité? C'est en établissant un climat de sécurité psychologique et de liberté que l'enseignant crée les conditions favorables au déroulement de cette démarche. Pour y parvenir, il doit faire appel à ses connaissances psychologiques et disciplinaires, à ses qualités de pédagogue et aux ressources du milieu, exploitant des situations vraiment significatives en fonction des besoins du jeune[4].

3.3 DÉFINITION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

"La situation d'apprentissage se veut le cadre dans lequel est placé un élève pour réaliser des apprentissages. C'est donc elle qui doit contenir tous les éléments formant l'environnement de l'élève au moment où l'enseignant le soumet à un processus de changement"[5]. Lors de la planification de la situation d'apprentissage, l'enseignant doit penser à son groupe-classe puisque "la connaissance de l'élève implique que l'on se préoccupe de son fonctionnement en regard des apprentissages, non seulement par le bilan de ses acquisi-

---

1. Québec, ministère de l'Éducation. L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action, 1979, p. 84.
2. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. L'apprentissage, l'enseignement et les nouveaux programmes d'études, 1984, document 16-0000-08, p. 9.
3. Ibid., p. 9.
4. Ibid., pp. 9 et 10.
5. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. Guide pédagogique, Primaire, Éducation physique, 1984, document 16-2018-01, p. 33.

tions par rapport aux programmes, mais aussi par son rythme et son style d'apprentissage, ses habiletés particulières et ses principales difficultés"[6].

Il s'avère primordial que l'enseignant conçoive mentalement ou par écrit le portrait général de la situation d'apprentissage. Il doit alors se poser un certain nombre de questions qui peuvent assurer la qualité des apprentissages.

. **Quels sont les jeunes visés par la situation d'apprentissage?**
Lors de la planification d'une situation d'apprentissage, l'enseignant doit avoir comme point de référence les jeunes à qui il s'adresse.

. **Quel est le type de situation d'apprentissage?**

- par objectif ☐
- par thème ☐
- par projet ☐

Il s'agit de faire vivre au jeune des situations d'apprentissage qui s'insèrent dans un processus de changement et non pas des situations isolées qui ne lui permettent aucune progression.

. **Quels objectifs du programme d'études en insertion sociale sont poursuivis?**

Le répertoire d'activités suggère une méthodologie axée sur l'atteinte des objectifs généraux et terminaux. Une approche INTRADISCIPLINAIRE, c'est-à-dire "un mode d'organisation de l'enseignement où sont traités de façon intégrée les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires d'un programme d'études ou modules d'un même champ d'enseignement", convient tout particulièrement[7]. En guise d'introduction, une démarche est proposée à chaque unité, qui facilite l'atteinte de l'objectif terminal. Même si l'enseignant travaille à partir des objectifs intermédiaires, il est important de ne pas perdre de vue les objectifs terminaux poursuivis.

. **Quels objectifs des autres programmes d'études sont poursuivis?**

Si l'enseignant opte pour une approche INTERDISCIPLINAIRE, c'est-à-dire "un mode d'organisation de l'enseignement où sont traités de façon intégrée des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires dans plusieurs programmes d'études ou champs d'enseignement"[8], il devra bien préciser les objectifs des autres programmes d'études qui sont visés et procéder à l'objectivation de sa pratique.

. **Quels sont les acquis sur le plan des connaissances, des habiletés et des attitudes préalables à la situation?**

Cette question est importante si l'on veut s'assurer que chaque jeune puisse vivre des succès dans les nouveaux éléments d'apprentissage. En identifiant les préalables, l'enseignant sera mieux muni pour intervenir auprès des

---

6. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. **L'adaptation de l'enseignement**, 1985, document 16-0000-06, pp. 1 - 7.

7. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des réseaux, Direction générale du développement pédagogique. **L'intégration des matières, document de réflexion**, février 1985, p. 8.

8. Ibid., p. 8.

jeunes qui éprouveraient des difficultés.

. **Quels sont les résultats attendus sur le plan des connaissances, des habiletés et des attitudes?**

La réponse à cette question permet à l'enseignant de situer le seuil de réussite et les moyens utilisés pour l'évaluation formative.

. **Quel type d'organisation de classe vais-je privilégier?**

L'organisation de la classe doit permettre au jeune de recevoir l'aide nécessaire de son environnement humain grâce aux échanges entre les jeunes ou entre les jeunes et l'enseignant. L'organisation touche aussi l'environnement physique de l'élève, en lui permettant d'utiliser le plus de matériel et d'outils possible.

. **Combien de temps vais-je accorder aux objectifs intermédiaires ou à la situation d'apprentissage?**

En tenant compte des objectifs terminaux ainsi que des intérêts et des capacités des jeunes, l'enseignant pondère l'importance à accorder aux divers objectifs intermédiaires qui composent l'unité. Il peut utiliser une stratégie globale d'enseignement de l'unité qui permet de passer plus rapidement sur certaines notions et de s'attarder à des concepts plus importants qui visent le développement d'habiletés. Le temps nécessaire à une situation d'apprentissage est directement relié au rythme d'apprentissage et au bagage antérieur des jeunes ainsi qu'à l'ampleur de la situation.

3.4 DESCRIPTION DES TROIS TEMPS DE LA DEMARCHE D'APPRENTISSAGE ET DE LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

L'enseignant doit planifier sa démarche pédagogique pour les trois temps de l'apprentissage:

. premier temps - préparation à la situation d'apprentissage

. deuxième temps - réalisation de la situation d'apprentissage

. troisième temps - intégration de la situation d'apprentissage

En même temps, l'enseignant doit planifier sa démarche d'évaluation formative. Comme cette évaluation est orientée vers une aide pédagogique immédiate à l'élève, il est important que l'enseignant s'assure de la qualité des apprentissages et décèle le plus tôt possible les difficultés rencontrées afin d'apporter l'aide nécessaire. Les trois tableaux suivants présentent les principales interventions de l'enseignant au cours d'une démarche pédagogique et d'une démarche d'évaluation formative. Il est possible de se représenter les actions vécues par le jeune au cours de sa démarche d'apprentissage.

TABLEAU 1

1er TEMPS: PRÉPARATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Démarche d'apprentissage (Le jeune)	Démarche pédagogique (L'enseignant)	Démarche d'évaluation formative (L'enseignant)
. Se rappeler la situation d'apprentissage précédente: connaissance, habiletés, attitudes.	. Faciliter le retour sur la situation d'apprentissage précédente: - en faisant le lien entre la situation précédente et la situation présente; - en faisant raconter par le jeune ce qu'il a appris, comment les choses se sont passées, etc.	. Évaluer les significations que le jeune dégage de la situation d'apprentissage précédente, et les liens qu'il établit avec les expériences antérieures.
. S'approprier le ou les objectifs proposés.	. Présenter le ou les objectifs d'apprentissage en termes clairs et significatifs pour l'élève.	. Vérifier la compréhension des objectifs d'apprentissage.
. Relier les objectifs d'apprentissage à ses expériences personnelles et anticiper le profit qu'il en tirera, d'où sa participation et son intérêt.	. Relier les objectifs d'apprentissage au vécu des jeunes en proposant des situations signifiantes.	. Évaluer l'intérêt et la motivation des jeunes en rapport avec les situations présentées.
. Formuler ses propres questions, ses réactions, ses hésitations à l'égard des résultats demandés.	. Indiquer clairement le résultat attendu.	. Évaluer la compréhension du résultat attendu en faisant verbaliser les comportements qu'on attend du jeune.
. Établir les contacts avec l'environnement humain et physique.	. Faciliter l'organisation de l'environnement... - en donnant le choix de travailler en équipe ou non; - en mettant à la disposition des jeunes les ressources matérielles utiles; - en accordant le temps nécessaire; - en se rendant disponible.	. Évaluer comment le jeune organise l'environnement humain et physique pour planifier son travail.

TABLEAU 2

2e TEMPS: RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Démarche d'apprentissage (Le jeune)	Démarche pédagogique (L'enseignant)	Démarche d'évaluation formative (L'enseignant)
. Rechercher, explorer les informations ou les sources de données et anticiper une ou plusieurs solutions.	. Guider, proposer et fournir des éléments d'information ou des sources de données. Exemple: Donner de l'information jugée trop difficile à découvrir.	. Évaluer chez le jeune: - la démarche de recherche d'information; - la démarche d'évaluation et le choix des éléments d'information; - l'intérêt dans la recherche de l'information ou des sources de données.
. Organiser les informations ou les sources de données en... - trouvant les ressemblances; - établissant les liens; - identifiant les étapes de travail; - recherchant différentes solutions; - réalisant une production.	. Guider, proposer et fournir des moyens sur le plan de l'organisation des éléments d'information ou des sources de données. . Être attentif à la démarche utilisée par le jeune.	. Évaluer les stratégies utilisées par le jeune dans sa démarche d'organisation de l'information ou des sources de données. . Évaluer son degré d'autonomie.
. Prendre conscience des difficultés rencontrées et les exprimer au groupe. . Acquérir des attitudes de persévérance devant l'effort.	. Amener le jeune à exprimer les difficultés qu'il rencontre et à formuler des questions qu'il se pose dans la démarche utilisée. . Encourager le jeune à poursuivre l'effort demandé.	. Évaluer la capacité du jeune à identifier les difficultés qu'il éprouve et à trouver des éléments de solution. . Évaluer la persévérance dans l'effort demandé.

TABLEAU 3

3e TEMPS: INTÉGRATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Démarche d'apprentissage (Le jeune)	Démarche pédagogique (L'enseignant)	Démarche d'évaluation pédagogique (L'enseignant)
. Effectuer un retour sur le vécu de la situation d'apprentissage en prenant conscience des apprentissages faits sur le plan du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.	. Faciliter le retour sur le vécu de la situation d'apprentissage en dégageant les significations personnelles sur le plan du: - savoir - qu'est-ce que les jeunes ont appris? - savoir-faire - quelles habiletés intellectuelles et psychomotrices ont été développées? - savoir-être - quels attitudes, valeurs et intérêts se dégagent de la situation vécue?	. Évaluer les connaissances acquises par les jeunes. . Évaluer les habiletés intellectuelles et psychomotrices requises lors de la situation d'apprentissage. . Évaluer les attitudes, les valeurs et les intérêts que les jeunes dégagent de la situation d'apprentissage.
. Appliquer les trois niveaux de savoir dans une situation analogue.	. Aider le jeune à appliquer le résultat dans une situation d'apprentissage analogue. - Le jeune a-t-il développé des habiletés "génériques"?	. Évaluer l'habileté du jeune à appliquer les trois niveaux de savoir dans une démarche analogue.
. Prendre confiance en lui-même et prendre conscience de ses possibilités.	. Faciliter l'expression et la manifestation de la confiance et des possibilités que le jeune a en lui-même.	. Évaluer l'image que le jeune a de lui-même.
. Prendre conscience des possibilités de réinvestir dans une autre situation d'apprentissage ou dans sa vie personnelle.	. Proposer des situations de réinvestissement.	. Évaluer les possibilités du jeune à réinvestir les apprentissages réalisés dans une autre situation.

3.5 APPROCHE PAR THÈME

Les situations d'apprentissage peuvent être présentées à partir d'un thème, ce qui permet le regroupement de plusieurs objectifs intermédiaires et l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs terminaux. Les activités regroupées autour d'un thème intégrateur respecteront les préalables des jeunes de façon à favoriser la progression des apprentissages.

De plus, l'harmonisation de ces thèmes avec les semaines thématiques nationales peuvent déboucher sur des projets dans le milieu.

3.6 APPROCHE PAR PROJET

Une approche par projet doit répondre à certaines conditions. Il faut donc qu'il y ait d'abord une **tâche à réaliser** ou un **problème à résoudre.** La tâche ou le problème choisis doivent apparaître pertinents à tous les jeunes et revêtir une importance essentielle par rapport à la formation en cours.

De plus, le projet se caractérise en tant qu'**oeuvre collective:** chacun prend part aux décisions dans le choix du **sujet.** Il faut donc que la ou les propositions soient discutées par le groupe, ce qui entraîne une plus grande participation de chacun et une responsabilité accrue tout au long de la réalisation.

L'enseignant doit faire porter l'intérêt autant sur le processus d'élaboration que sur les résultats obtenus. Cela implique que tout au long de l'accomplissement de la tâche, il est important d'évaluer ce qui a été réalisé par rapport à ce qui avait été projeté. L'analyse du processus permet d'**acquérir une méthode de travail** en plus de s'assurer de la réussite de son projet.

Enfin, le travail sur projet doit être **organisé** et **planifié.**

- Au tout début, l'enseignant présente le champ d'action à l'intérieur duquel le projet prendra forme, de même que les objectifs d'apprentissage. De plus, il lui incombe de préciser certaines normes quant à la durée du travail, les limites et les exigences fixées par rapport à l'évaluation.

- Pour le choix de la tâche ou du problème, les jeunes doivent faire les recherches nécessaires afin de prendre des décisions en connaissance de cause.

- Maintenant que le sujet est choisi, il s'agit de le formuler clairement puisque les étapes suivantes dépendront du degré de précision au moment de la définition de la tâche.

- La tâche doit ensuite être répartie entre les personnes pour être exécutée dans un temps raisonnable. La planification du travail doit nécessairement tenir compte des possibilités et des moyens mis à la disposition des jeunes.

- Arrive enfin l'exécution, la phase la plus active et la plus longue du projet. Le travail individuel peut occuper beaucoup de temps, mais il faut mettre en commun le travail de tous et le comparer au plan prévu, puis faire les réajustements nécessaires. C'est ainsi que le groupe structure les relations affectives lors des échanges interpersonnelles.

- L'évaluation est la phase finale et une forme de sanction du travail accompli. L'évaluation doit porter sur les trois niveaux du savoir en référence aux objectifs communiqués au tout début du projet. De plus, une discussion qui ne porte pas uniquement sur le produit, mais aussi sur le processus et les échanges vécus tout au long de la réalisation du projet, permet au jeune de consolider ses apprentissages.

4. ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

4. ÉVALUATION

La présente partie du programme porte sur l'évaluation pédagogique. Elle s'inscrit dans la politique générale de l'évaluation pédagogique du ministère de l'Education. Une attribution de quatre crédits à chacune des deux années d'application du programme permettra de reconnaître l'atteinte des objectifs.

TABLEAU 1

ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

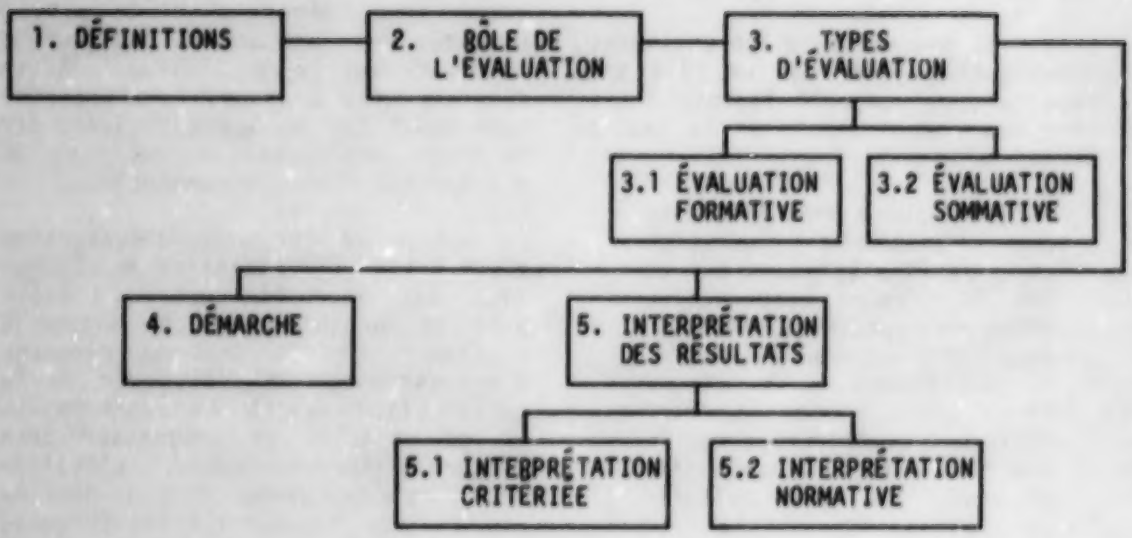

4.1 DÉFINITIONS

Pour mieux définir l'évaluation pédagogique, il est important de la situer dans son contexte qu'est l'activité pédagogique.

"L'évaluation pédagogique est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs éducatifs par les élèves"[1].

---

1. Québec, ministère de l'Education, Direction générale du développement pédagogique. **Politique générale d'évaluation pédagogique**, document d'orientation, Québec, octobre 1979, p. 9.

À travers les textes qui ont été publiés depuis plusieurs années, l'évaluation a souvent été associée à la mesure. Il est donc opportun de bien faire la distinction entre ces termes clés.

La mesure est l'observation des résultats ou des changements dus à l'apprentissage; elle permet de recueillir des informations pour éclairer la prise de décision.
L'évaluation consiste à analyser et à interpréter des résultats fournis par la mesure afin de prendre de meilleures décisions.

4.2 RÔLE DE L'ÉVALUATION

Dans le processus d'apprentissage, l'évaluation joue donc un rôle très important puisqu'elle fournit à l'élève des informations sur la qualité de ses acquis.

> "C'est d'abord dans la classe que l'évaluation s'effectue et c'est l'enseignant qui en est le premier responsable. Cette évaluation permet à ce dernier de suivre les progrès de ses élèves. Il détecte ainsi leurs succès et leurs difficultés scolaires, apprécie leur degré d'adaptation et peut, dès lors, recourir aux décisions appropriées quant à leurs apprentissages"[2].

De ce fait, l'évaluation incite l'enseignant à modifier au besoin sa relation d'aide en vue d'améliorer la qualité de son intervention et d'assurer à chaque élève une progression harmonieuse de ses apprentissages.

L'évaluation doit fournir en outre aux parents, à l'enseignant et aux autorités administratives des informations sur les progrès des élèves et l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

4.3 TYPES D'ÉVALUATION

On distingue généralement deux types d'évaluation destinés à vérifier les résultats de l'apprentissage: l'évaluation formative, l'évaluation sommative.

4.3.1 ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation formative se définit comme une "démarche d'évaluation orientée vers une action pédagogique immédiate auprès de l'élève. Cette démarche vise à assurer une progression constante des apprentissages par le biais d'activités correctives ou d'activités d'enrichissement"[3].

La valeur de cet acte d'évaluation tient à son rôle essentiel de régulation des apprentissages. L'élève aura la possibilité de se situer à plusieurs moments dans sa démarche d'apprentissage et d'éprouver de la satisfaction devant la confirmation de sa capacité de progresser vers d'autres apprentissages. L'évaluation formative permet donc de déceler les difficultés que l'élève éprouve, de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser et de favoriser une prise en charge personnelle.

Le groupe des cheminements particuliers de formation ayant une provenance hétérogène, il s'ensuit que

---

2. Québec, ministère de l'Éducation. L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 96.

3. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. Lexique, coll. "Éléments de docimologie", Québec, Ministère de l'Éducation, 1984, p. 12.

l'apprentissage des élèves présente une variation de profil. La vérification de la progression des élèves dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage permet d'apporter les correctifs qui s'imposent, que ce soit en termes d'aide individualisée ou collective auprès des élèves ou en termes de révision et d'amélioration de certaines démarches pédagogiques.

L'enseignant est le premier agent de cette évaluation, il en assume la responsabilité première en raison de sa relation directe et continue avec l'élève. Cette évaluation est étroitement liée au processus d'enseignement-apprentissage.

4.3.2 ÉVALUATION SOMMATIVE

L'évaluation sommative se définit comme une "démarche qui vise à porter un jugement sur le degré de réalisation des apprentissages visés par un programme ou une partie terminale de programme"[4]. Ce type d'évaluation se caractérise essentiellement par un "jugement" posé sur l'élève et ce, seulement après que l'apprentissage a eu lieu.

Les décisions ne doivent pas s'appuyer uniquement sur des résultats obtenus à un test mais sur le travail des élèves, réalisé en cours d'année. Il ne s'agit pas de s'orienter vers une pratique où scores et notes diverses sont accumulés en cours d'année, en vue de l'attribution de crédits. La vérification du degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs terminaux peuvent dicter les moments propices à cette évaluation.

L'évaluation sommative doit faire état des connaissances, des habiletés et des attitudes essentielles pour vivre en société telles que formulées par l'objectif général. L'enseignement du programme d'insertion sociale fait appel à l'affectivité en véhiculant, entre autres, des valeurs, des attitudes, des intérêts. Quelques-uns de ces aspects sont explicités dans les objectifs de formation. C'est à l'enseignant que revient la responsabilité d'établir les critères permettant de porter un jugement.

---

4. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. Lexique coll. "Éléments de docimologie", Québec, Ministère de l'Éducation, 1984, p. 13.

4.4 DÉMARCHE

L'évaluation formative, tout comme l'évaluation sommative, est considérée comme une démarche qui se réalise en trois temps. Toutefois, le choix des informations à recueillir, la définition des critères et des seuils de réussite seront influencés par le type d'évaluation. La démarche suivante fait référence à l'évaluation formative.

Le premier temps, la mesure, consiste à la collecte des données. Les données recueillies peuvent se présenter sous des aspects variés:

- questionnement oral ou écrit
- analyse des réponses des élèves
- grille d'observation.

À cette étape, il est important d'établir des seuils de réussite ou d'acceptation par rapport à un comportement attendu, à la réalisation d'une tâche ou à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs. L'interprétation des résultats, selon l'instrument de mesure, peut être normative ou critériée.

Par la suite, on procède à l'organisation des données afin de pouvoir interpréter l'information obtenue en termes de performance. Lors de l'interprétation des résultats, dernière étape de la mesure, il s'agit de faire une comparaison entre deux termes:

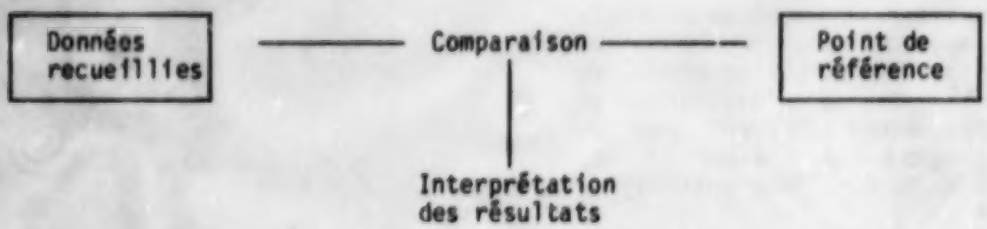

C'est à partir de l'interprétation des résultats que s'élabore le jugement, deuxième temps de l'évaluation pédagogique. Le jugement doit être le plus cohérent possible avec l'objet d'évaluation. De plus, il doit tenir compte des résultats de la mesure et de diverses considérations, par exemple le temps, la tâche, etc.

Le score observé à l'épreuve de rendement est comparé à un seuil de réussite lorsque le jugement est fondé sur une interprétation de nature "critériée". En regard d'objectifs-cibles bien identifiés, on utilise les expressions "satisfaisant", "insatisfaisant", "maîtrise", "non-maîtrise" ou "en voie d'être atteint".

Le score observé est comparé à un ensemble de scores utilisé comme cadre de référence lorsque le jugement est fondé sur une interprétation de nature "normative". Les expressions "supérieur à la moyenne", "au-dessus de la moyenne" ou des valeurs d'échelles ordinales comme les rangs cinquièmes sont employées pour énoncer le jugement. Cette interprétation s'utilise lors d'une évaluation sommative.

La prise de décision est la destination principale de toute démarche évaluative. Le type de décision relève de l'intention formative ou sommative prévue au départ.

Lorsqu'il s'agit d'une intention formative, les décisions prises tendent

à faire progresser l'élève dans ses apprentissages. La décision peut porter sur la poursuite ou la modification de l'enseignement, l'adaptation des stratégies d'enseignement, ou l'aide d'une personne-ressource.

Lorsqu'il s'agit d'une intention sommative, les décisions concernent la reconnaissance de la compétence de l'élève en accordant ou non les crédits.

À cette étape, il s'agit d'étudier les actions possibles et d'en choisir une qui donne suite au jugement.

4.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Lors de l'évaluation pédagogique, il faut être en mesure d'interpréter le résultat de l'élève, à savoir si ce résultat correspond aux exigences préalablement définies. Cela signifie qu'il faut un point de référence, un point de comparaison pour pouvoir interpréter le score obtenu à un examen ou à une épreuve de rendement. Il existe deux procédés d'interprétation des scores: **l'interprétation critériée et l'interprétation normative.** La distinction entre ces deux procédés d'interprétation est essentielle à l'analyse des actes d'évaluation.

4.5.1 INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

En interprétation critériée, la performance observée à la suite de la construction d'un instrument de mesure est qualifiée, circonstanciée par rapport à des tâches précises sans se préoccuper des différences individuelles. L'élève n'est pas comparé à d'autres élèves, mais plutôt évalué par rapport à l'acquisition des habiletés et des connaissances visées par le programme, donc par rapport aux comportements attendus. Comme l'approche critériée repose sur la description ou la qualification d'une performance comme cadre de référence, cette approche fait appel à la notion de "seuil de réussite".

Qu'est-ce qu'un seuil de réussite? "C'est le niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie, c'est-à-dire comme reflétant la compétence"[5].

Ce seuil est établi par la définition d'un domaine de tâches et ce, dans le but de décrire le mieux possible ce dont l'élève est capable.

L'évaluation formative fait nécessairement appel à une mesure à interprétation critériée, puisqu'il importe lors de cette évaluation de pouvoir situer chaque élève par rapport aux apprentissages à réaliser. On comprendra que dans un contexte d'évaluation formative, l'approche normative ne peut éclairer la régulation des apprentissages à un endroit quelconque du parcours d'un ensemble d'objectifs pédagogiques ou dans une progression. L'information est transmise par une appréciation qui renseigne sur la progression ou une énumération des habiletés maîtrisées. La démarche d'évaluation proposée à l'annexe A du présent répertoire s'appuie sur cette interprétation.

4.5.2 INTERPRÉTATION NORMATIVE

La mesure à interprétation normative diffère de l'interprétation critériée car elle vise à situer la performance de l'élève parmi d'autres performances, telles que celles de la classe, de l'école, de la province. En interprétation normative, les tâches sont sélectionnées pour mettre

---

5. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique. **L'évaluation sommatique** coll. "Éléments de docimologie", Québec, Ministère de l'Éducation, 1987, p. 48.

en évidence les différences existant entre les élèves du groupe-cible.

Dans le but d'interpréter un score à une épreuve, il est nécessaire d'avoir un point de référence, un point de comparaison. Ce point peut se rapporter à l'expérience antérieure où l'on possède de l'information sur le groupe spécifique d'individus qui ont passé l'épreuve (scores standardisés, stanines, percentiles).

L'interprétation normative est à la base de la plupart des procédures de classement et des rangs cinquièmes qui accompagnent ou qui remplacent les notes brutes sur le bulletin scolaire en mettant en évidence la place qu'occupe l'élève par rapport aux autres. L'évaluation sommative fait également appel à cette interprétation lorsqu'elle fait état des acquis, des compétences réalisées à la fin d'un cours, d'un programme d'études ou à des moments précis de la progression. Par contre, les deux types d'interprétation sont tous deux compatibles avec l'évaluation sommative, que l'épreuve soit à questions objectives ou de performances complexes.

5. DÉVELOPPEMENT MÉTHODOLOGIQUE

TABLEAU - SYNTHÈSE

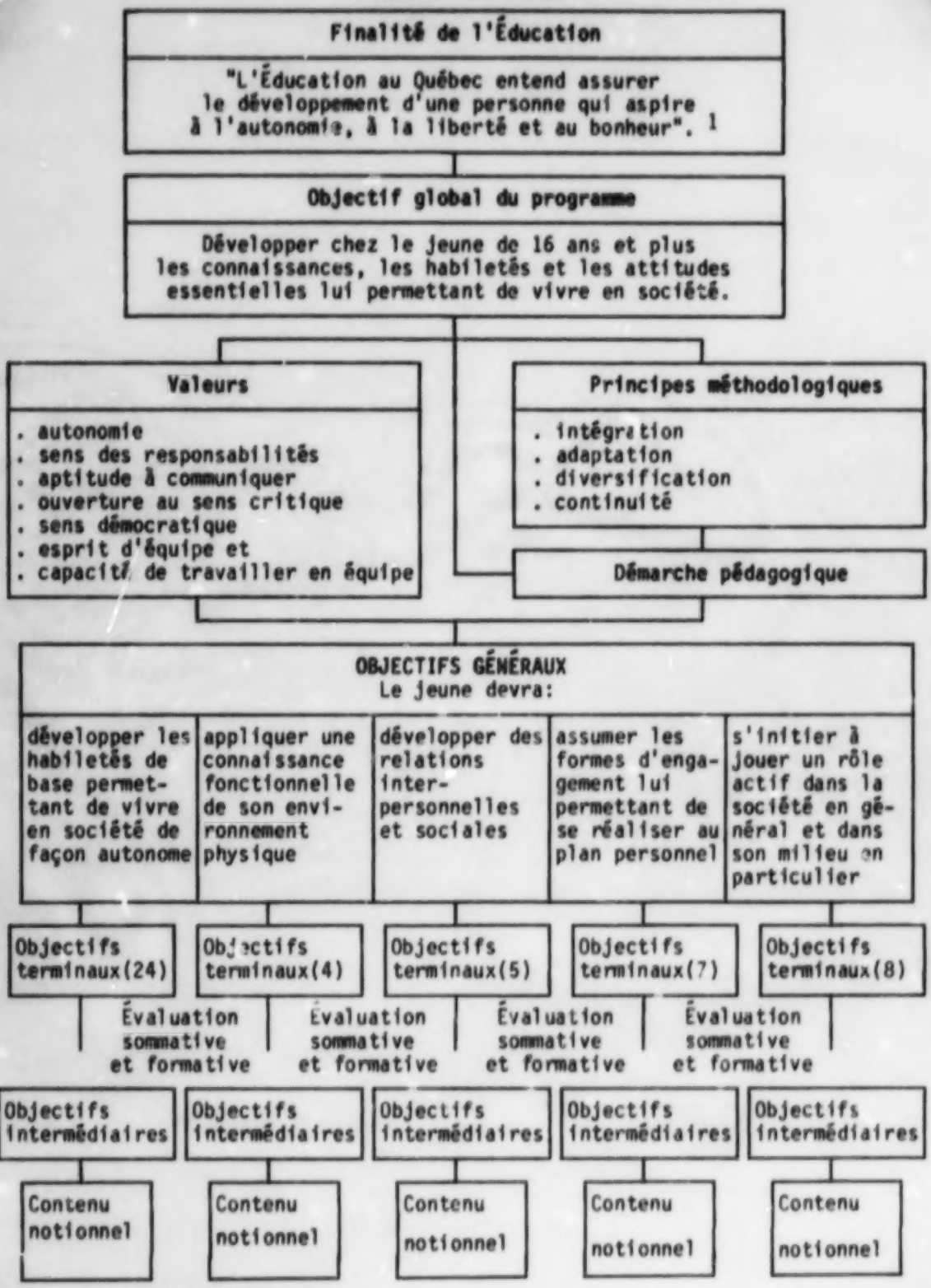

( ) Nombre d'objectifs

1. Extrait de l'école québécoise - Énoncé de politique et plan d'action, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979, p. 26.

OBJECTIFS TERMINAUX
ET
PONDÉRATION DU TEMPS
DU PROGRAMME
D'INSERTION SOCIALE
1ÈRE ANNÉE

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS

Objectif général: Développer les habiletés de base permettant de vivre en société de façon autonome

Objectifs terminaux

UNITÉ 1
Alimentation 12 %

1.1 Décrire les besoins nutritionnels du jeune adulte 1.1.1 à 1.1.4

1.2 Comparer l'apport nutritif des aliments 1.2.1 à 1.2.6

1.3 Indiquer les portions quotidiennes recommandées pour chacun des groupes d'aliments 1.3.1 à 1.3.5

1.6 Préparer des repas simples, nutritifs, alléchants et économiques 1.6.1 et 1.6.3

UNITÉ 2
Vêtement 12,5 %

2.1 Appliquer une stratégie rationnelle à l'achat de vêtements 2.1.1 à 2.1.6

2.2 Décrire des techniques d'entretien appropriées aux vêtements 2.2.1 à 2.2.3

2.3 Réparer ou recycler un article vestimentaire 2.3.1 à 2.3.3

UNITÉ 4
Sécurité 9 %

4.1 Expliquer des mesures de sécurité à la maison 4.1.1 à 4.1.4

4.2 Utiliser adéquatement les outils dangereux pouvant être mis à sa disposition 4.2.1 à 4.2.4

4.3 Exposer les points à considérer avant d'utiliser des armes à feu 4.3.1 à 4.3.6

UNITÉ 5
Santé / Hygiène 11 %

5.1 Établir un programme d'habitudes de vie favorisant le maintien de la santé chez le jeune adulte 5.1.1 à 5.11

5.2 Prendre des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments 5.2.1 à 5.2.7

UNITÉ 6
Autonomie financière 10 %

6.1 Établir un plan de gestion pour une situation de vie 6.1.1 à 6.1.3

6.3 Distinguer des moyens de faire fructifier un revenu non consommé 6.3.1 à 6.3.3

6.5 Utiliser adéquatement différents modes de transaction 6.5.1 et 6.5.2

MODULE 2

BESOIN ESSENTIEL
CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Objectif général: Appliquer une connaissance fonctionnelle de son environnement physique

Objectifs terminaux

MODULE 3

BESOIN ESSENTIEL
RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES

Objectif général: Développer des relations interpersonnelles et sociales

Objectifs terminaux

UNITÉ 1 14,5 %

Déplacement d'un lieu à un autre

1.1 Utiliser divers types de cartes 1.1.1 - 1.1.2

1.2 Exposer les différents points à considérer en vue de la conduite des véhicules autorisés au jeune adulte 1.2.1 à 1.2.4

1.3 Analyser le risque qu'entraîne l'utilisation d'un véhicule 1.3.1 à 1.3.4

1.4 Choisir judicieusement les moyens de transport nécessaires pour se rendre au travail et occuper ses loisirs 1.4.1 à 1.4.3

MODULE 4

BESOIN ESSENTIEL
RÉALISATION AU PLAN PERSONNEL

Objectif général: Assumer les formes d'engagement lui permettant de se réaliser au plan personnel

Objectifs terminaux

UNITÉ 1 7 %

Des choix selon ses valeurs

1.1 Identifier la nature des valeurs et le rôle qu'elles jouent dans son projet de vie en société 1.1.1 à 1.1.5

1.2 Respecter la pluralité des valeurs 1.2.1 à 1.2.3

1.3 Estimer le rôle spécifique de la hiérarchisation des valeurs et des besoins dans des prises de décision professionnelle 1.3.1

UNITÉ 2 6 %

Organisation de ses loisirs

2.1 Décrire les étapes qui aident à la réalisation d'une activité de loisir 2.1.1 à 2.1.5

UNITÉ 1 8 %

Communication, Echange avec autrui

1.1 Dégager les caractéristiques particulières de divers types de relations interpersonnelles 1.1.1 à 1.1.4

1.2 Montrer que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle 1.2.1 à 1.2.6

MODULE 5

BESOIN ESSENTIEL
RÔLE ACTIF DANS LA SOCIETE, ET DANS SON MILIEU

Objectif général: S'initier à jouer un rôle actif dans la société en général et dans son milieu en particulier

Objectif terminal

UNITÉ 3 10 %

Ressources communautaires de son milieu

3.1 Indiquer des moyens d'actualiser sa participation aux ressources communautaires de son milieu 3.1.1 à 3.1.4

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS

Enseignement de l'unité 1: Alimentation

Les activités d'apprentissage proposées à l'atteinte des objectifs terminaux 1.1, 1.2 et 1.3 sont développées à l'annexe A selon la démarche d'enseignement et d'apprentissage décrite dans l'introduction. Les objectifs sont traités selon l'ordre de présentation dans le programme. Cependant, il est possible de regrouper les objectifs intermédiaires 1.6.1 et 1.6.2 avec les objectifs reliés aux groupes d'aliments.
Cette intégration des objectifs permet de répartir les laboratoires tout au long de l'apprentissage de cette unité et de motiver davantage le jeune. Ainsi, lors du rapport de laboratoire, certaines questions pourraient être posées en regard du contenu notionnel se rattachant aux objectifs terminaux 1.2 et 1.3. Il est important de préciser que les objectifs 1.6.1 et 1.6.2 sont répartis sur les deux années des programmes d'études en insertion sociale. Il appartient à l'enseignant-e de choisir le contenu notionnel pour chacune de ces années.

Lors de la planification de menus simples, nutritifs, attrayants et économiques, la démarche pédagogique doit favoriser l'autonomie de l'élève, être en conformité avec le processus de gestion et développer le savoir-faire cognitif, affectif et psychomoteur. De plus, le jeune est initié à préparer des repas avec un petit budget, dans un temps limité et avec le minimum d'équipement. Pourquoi un petit budget? Cette mise en situation le placera dans un contexte signifiant où il constatera qu'il est possible de s'offrir une alimentation saine et variée.

L'ensemble des activités proposées dans cette unité visent à développer l'esprit critique du jeune face à son comportement alimentaire, afin qu'il soit en mesure de faire des choix éclairés et d'acquérir de saines habitudes alimentaires.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 1: Alimentation	Objectif terminal: 1.6 PRÉPARER des repas simples, nutritifs, attrayants et économiques.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
1.6.1 COMPOSER des menus comprenant des mets simples et économiques. 1.6.2 APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets simples et économiques.	Choisir une démarche type pour la composition des menus et l'application des techniques culinaires (voir annexe 1). Présenter dans un livret de recettes les recettes expérimentées, les connaissances théoriques et techniques requises dans la préparation de mets à base d'aliments faisant partie du Guide alimentaire canadien. Faire une révision des termes culinaires par un exercice d'association et une démonstration. - Observer la démonstration et y associer au fur et à mesure les définitions aux termes du langage culinaire. Au cours de cette démonstration, revoir les mesures de sécurité et d'hygiène. Inscrire les mesures dans le livret de recettes. Ces mesures s'appliquent aux individus, aux aliments, aux ustensiles. - Cocher dans le livret les mesures de sécurité et d'hygiène appropriées à cette démonstration. - Echanger sur le sens des responsabilités en ce qui concerne le comportement à adopter lors de la préparation des aliments et l'utilisation des ustensiles. Tout en poursuivant la démonstration, insister sur les méthodes de mesure, les termes exacts des ustensiles de cuisine et leur utilisation. Présenter une illustration des différents ustensiles de cuisine dans le livret de recettes. Travail d'équipe. - Comparer les ustensiles de l'unité de travail à ceux illustrés dans le livre de recettes. - Ecrire le nom des ustensiles et indiquer par une légende leur fonction spécifique, exemple: □ = couper ○ = cuire Travail individuel. - Mesurer un aliment liquide et un aliment solide. Cette technique peut être appliquée à partir d'une recette simple comportant peu d'ingrédients.	Livret de recettes. Résumé de la politique québécoise en matière de nutrition. "Guide des fromages canadiens" (A-1). "Les céréales" (A-1). "Recettes de fruits" (A-1). "Les salades" (A-1). "Les légumes frais" (A-1). "Oeufs et produits des oeufs" (A-1). "Haricots, pois et lentilles" (A-1). "Guide d'achat sur les viandes" (A-1). "Le porc" (A-1). "Cuisine à la métrique" (A-1). "Métrisez-vous dans la cuisine" (A-1). "L'art de cuire le poisson" (A-2). "Info-boeuf" (A-4). "Coupez le sucre" (A-10). "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les légumineuses" (A-11).

ANNEXE 1

Propositions de démarches pour les expérimentations en laboratoire

---

Démarche type A

- Choisir une ou plusieurs recettes en tenant compte des critères suivants:
  - . réalisation des objectifs (1.6.1 - 1.6.2)
  - . composition de menus équilibrés
  - . rapidité et simplicité d'exécution
  - . valeur nutritive
  - . respect des trois principaux objectifs de la politique québécoise en matière de nutrition, soit:
    - . la réduction de l'apport de matières grasses
    - . la réduction de l'apport de sucre
    - . l'augmentation de l'apport de fibres alimentaires
  - . mise en valeur des ressources alimentaires locales et saisonnières
  - . respect du budget disponible
  - . conformité au système international de mesures (S.I.).
- Faire établir par équipe (former des équipes de deux pour l'expérimentation) un plan-horaire et un partage des tâches pour l'expérimentation.
- Superviser l'expérimentation tout en intégrant le contenu notionnel de l'objectif 1.6.2.
- Faire remplir un rapport de laboratoire (voir annexe 2).

Démarche type B

- Présenter aux jeunes l'objectif du laboratoire.
- Former des équipes de deux.
- Chaque équipe choisit un mets dans une liste extraite du contenu notionnel 1.6.1.
- Mettre à la disposition des élèves des volumes de référence, dépliants, brochures et faire préparer le laboratoire:
  - . choix de l'expérimentation (recettes) à partir des critères donnés (voir démarche A)
  - . liste d'achat des aliments
  - . explication des points importants, au cours précédant le laboratoire.
- Faire préparer par chaque équipe un plan-horaire et un partage des tâches pour l'expérimentation.
- Superviser l'expérimentation tout en intégrant le contenu notionnel de l'objectif 1.6.2.
- Faire remplir un rapport de laboratoire (voir annexe 2).

Inspirées du programme économie familiale 4e ou 5e année.

ANNEXE 2

Rapport de laboratoire

Nom: _____ Groupe: _____

Unité: _____ Date: _____

Titre du laboratoire:

Observations:	Note possible	Ta note
1. Évaluation de ta méthode de travail Organisation et sécurité:		
. choix et regroupement des ustensiles	2	
. choix et regroupement des plats nécessaires	2	
. mesure des ingrédients	2	
. planification du temps et des tâches	4	
. respect de la marche à suivre	3	
. compréhension de tous les termes de la recette	2	
. application des techniques	4	
2. Hygiène et sécurité:		
. nettoyage de la vaisselle et des ustensiles	2	
. nettoyage de l'évier, des comptoirs, de la table, de la cuisinière	2	
. respect des mesures de sécurité	2	
TOTAL:	25	

3. Les quatre groupes d'aliments sont-ils présents dans ce repas?

4. Les couleurs des aliments du mets principal sont:
   - semblables ☐
   - peu variées ☐
   - très variées ☐

5. Selon les recommandations de la P.Q.M.N., il y a une réduction de l'apport de gras quand:
   - il n'y a pas de friture ☐
   - il y a peu de friture ☐
   - il y a de la friture très souvent ☐

6. Explique un terme culinaire propre à ce mets.

7. Nomme trois ustensiles nécessaires pour cette recette.

8. Le travail de préparation est:

complexe ☐

normal ☐

très simple ☐

9. Indique, à l'aide d'un crochet, les constituants alimentaires présents dans le mets préparé .

constituants / ingrédients	Protéines	Glucides	Lipides	Vitamine A	Vitamine B	Vitamine C	Vitamine D	Fer	Calcium	Eau	Fibres alimentaires	Autres

Inspiré du programme économie familiale, 2e année.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ. **Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens**, Ottawa, 1983, 202 pages.

CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ. **Le manuel du Guide alimentaire canadien**, Ottawa, 1982, 68 pages.

CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DIRECTION GENERALE DES SERVICES ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE. **Valeur nutritive de quelques aliments usuels**, Ottawa, 1987, 33 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, DIRECTION DES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET LES CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC. **Les habitudes alimentaires des jeunes Québécois, rapport d'enquête**, mai 1985, 73 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION. **Une politique québécoise en matière de nutrition**, Québec, Direction des communications des Affaires sociales, 1977, 89 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION. **Résumé de la politique québécoise en matière de nutrition**, Québec, Direction des communications des Affaires sociales, 1981, 15 pages.

Brochures, dépliants, revues

A-1 CANADA, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Ottawa, Services d'information.

- **Oeufs et produits des oeufs**, Ottawa, 1973, publication 1498. (Brochure)
- **Guide d'achat sur les viandes**, Ottawa, publication 1690, 18 p. (Brochure)
- **Guide des fromages canadiens**, Ottawa, publication 1636. (Brochure)
- **Haricots, pois et lentilles**, Ottawa, publication 1555, 15 p. (Brochure)
- **Le porc**, Ottawa, publication 1428, n° de cat. A73-1428/1980 F. (Brochure)
- **Les céréales**, Ottawa, publication 1551, n° de cat. A73-1551 F. (Brochure)
- **Les légumes frais**, Ottawa, 1977, 35 p. (Brochure)
- **Les salades**, Ottawa, publication 1539, 25 p. (Brochure)
- **Métrisez-vous dans la cuisine**, Ottawa, n° de cat. A73-1564/1978 F.
- **Cuisine à la métrique**, Ottawa, n° de cat. A-73 - 1702/1980 F.
- **Recettes de fruits**, Ottawa, publication 1586, n° de cat. A73-1586/1976 F. (Brochure)

Brochures, dépliants, revues (suite)

A-2 CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **L'art de cuire le poisson**, Ottawa, Services des pêches et des sciences de la mer, section de la consommation, 1975, nº de cat. FS 32-37/1975 F., 27 p. (Brochure)

A-3 CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION DE LA SANTÉ.
- **Le Guide alimentaire canadien**, Ottawa, nº de cat. H58-32/1983 - 2F. (En voie de révision)
- **Mangez mieux, vous irez mieux**, Ottawa, 1981. (Livret)
- **Propos sur la nutrition**, Ottawa. (Dépliant)

A-4 CENTRE D'INFORMATION SUR LE BOEUF. **Info-boeuf**, Montréal. (Cahier à anneaux)

A-5 DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS. **Bouffe-secours**, Québec, 1985. (Brochure). Information générale et recettes pour les étudiants à faible revenu qui habitent en appartement.

A-6 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC. **Des collations nutritives**, centre de promotion, Montréal. (Dépliant 0,05 $ l'unité)

A-7 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC. **L'ABC de la pomme**. (Trousse destinée aux enseignants-es)

A-8 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC. **Faites-vous plaisir avec du poulet aux micro-ondes**. Québec, 23 p. (Brochure)

A-9 QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. **Poulet et compagnie**, Québec, 31 p. (Brochure)

A-10 QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.
- **Coupez le sucre**, Québec. (Dépliant)
- **Inspiration pour le petit déjeuner**, Québec. (Dépliant)
- **L'eau à la bouche**, Québec. (Dépliant)
- **Lunchs de toutes les couleurs**, Québec, mars 1983. (Brochure)
- **Les fiches alimentaires**, Québec, septembre 1983. (Brochure)
- **Quand la faim vous travaille**, Québec, mars 1981. (Dépliant)
- **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les légumineuses**, Québec, août 1982. (Brochure)
- **Un bon marché à bon marché**, Québec, mars 1983. (Dépliant)

A-11 QUÉBEC, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.
- **L'alimentation avant, pendant, après une activité physique**, Kino-Québec, De - 274-02-81. (Dépliant)
- **Bien se nourrir quand on est actif**, De -272-02081. (Dépliant)

Documentation audiovisuelle

B-1 **Alimentation: du vrai et du moins vrai**
28 diapositives
10 min
Document d'accompagnement

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Edifice Jeanne-Mance, 4e étage
Parc Tunney's
OTTAWA (Ontario)
K1A 1B4

B-2 **Alimentour**
Logiciel éducatif fonctionnant sur le Max, IBM et ses compatibles
49,95 $

Informatique MultiHexa inc.
2323, boulevard Du Versant-Nord
Bur. 200
SAINTE-FOY (Québec)
G1N 4P4
Tél.: (418) 681-0082

B-3 **Faut savoir manger**
72 diapositives avec cassette
10 min
Location ou vente

Service de diététique et de nutrition
Hôpital Saint-Sacrement
1050, chemin Sainte-Foy
QUEBEC (Québec)
G1S 2L9

B-4 **Guide pour une bonne alimentation**
Jeu de 103 diapositives programmées en 4 phases
Document d'accompagnement
1970

Ministère des Communications du Québec
Service de la diffusion
360, rue McGill
MONTREAL (Québec)
H2V 2E9
Cinémathèque, tél.: (514) 873-2234

Service de la diffusion
1601, boul. Hamel
QUEBEC (Québec)
G1N 3Y7
Cinémathèque, tél.: (418) 643-5768

Tic-Tac-Toc
Jeu sur les mythes alimentaires

C.L.S.C.
Trois-Saumons
SAINT-JEAN-PORT-JOLI (Québec)
G0R 3G0

B-6 **Les marottes alimentaires: le vrai et le faux**
29 diapositives
10 min
Diaporama

Département de santé communautaire
Hôpital du Saint-Sacrement
Chemin Sainte-Foy
QUEBEC (Québec)
Tél.: (418) 682-7957

Documentation audiovisuelle (suite)

B-7 Moi, j'mange bien
102 diapositives en couleur avec cassette
20 min
Prêt gratuit - N° de cat., 6551-47
1980

Ministère de la Santé et du Bien-être social
Direction de la promotion de la santé
2001, rue University, 17e étage, bur. 1701
MONTRÉAL (Québec)
H3A 2A6
Tél.: (514) 283-4587

B-8 Manger comme du monde
Série de 14 titres d'environ 27 minutes chacun
- Les légumes, ça se mange 365 jours par année CB: 8220884
- Affamé à toute heure du jour et du soir CB: 8220897
- L'alimentation du sportif CB: 8220889
- Bien manger à l'extérieur du foyer, une aventure risquée CB: 8220878
- Le déjeuner, un repas de trop? CB: 8220896
- Maigrir, maigrir, les phobies de l'adolescence CB: 8220898
- Les plaisirs d'une alimentation sans sucre CB: 8220882
- Tout le monde veut maigrir CB: 8220879
- Une boîte à lunch bien remplie, c'est bon CB: 8220894
- Un petit verre à l'occasion CB: 8220883
- Une collation-santé, c'est quoi? CB: 8220895
- Les vitamines en capsules: placement ou extravagance CB: 8220885

Société de radio-télévision du Québec
800, rue Fullum
MONTRÉAL (Québec)
H2K 3L7

B-9 Série: Salut santé
Vidéocassette de 26 minutes chacun
- À chacun sa santé
- La machine gobe-tout

Office national du film
(voir l'adresse du bureau régional)
Multimédia audiovisuel inc.
5225, rue Berri
MONTRÉAL (Québec)
(514) 273-2585

B-10 Un vrai film d'action avec paroles et chansons sur la nutrition
Film couleur - 14 min

Ciné-Média
245, rue Victoria, bur. 601
MONTRÉAL (Québec)
H3Z 2M6

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉ

Enseignement de l'unité 2: Vêtement

L'unité Vêtement veut amener le jeune à appliquer une démarche rationnelle dans l'achat de ses vêtements. Pour ce faire, il est souhaitable de placer le jeune dans une situation réelle d'apprentissage.

Apprendre à planifier ses achats vestimentaires, à effectuer des achats judicieux, à entretenir soigneusement ses vêtements permet de mieux bénéficier de son dollar - vêtement. Ces apprentissages susciteront chez le jeune la remise en question de ses habitudes en matière d'achats vestimentaires.

De plus, certaines activités peuvent s'ouvrir sur un projet communautaire favorisant ainsi un engagement personnel dans la société.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal: 2.1 APPLIQUER une stratégie rationnelle à l'achat de vêtements.	
Unité 2: Vêtement		
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
2.1.1 DÉCRIRE les étapes préalables à l'achat de vêtements.	Discussion de groupe dans le but de permettre aux jeunes d'échanger sur le thème "la consommation et l'habillement": Vous est-il déjà arrivé d'être invité à une soirée et que vous ne trouviez pas les vêtements appropriés dans votre garde-robe? ou Vous est-il déjà arrivé d'acheter un vêtement qui vous a déçu? Qu'avez-vous fait? ou De quelle façon procédez-vous pour faire l'achat de vos vêtements? Élaborer une activité pour chacune des étapes préalables à l'achat de vêtements. Un cahier de bord peut contenir toute les activités de cette unité. Exemple: à l'étape inventaire de la garde-robe: - présenter ses vêtements sous forme de tableau en précisant la couleur; - identifier les vêtements qui s'harmonisent entre eux.	
2.1.2 DÉCRIRE des moyens d'effectuer des achats judicieux de vêtements.	À partir d'un article vestimentaire de son choix: - indiquer quelles sont les caractéristiques à considérer avant d'effectuer cet achat. Présenter le cas d'un jeune qui a effectué l'achat d'un article vestimentaire non satisfaisant. - Donner des conseils pour l'aider à être un consommateur avisé lors de ses achats vestimentaires ou - Visiter les magasins présélectionnés. - Définir les critères permettant d'effectuer des achats judicieux.	Un article vestimentaire.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal: 2.1 APPLIQUER une stratégie rationnelle à l'achat de vêtements (suite).	
Unité 2: Vêtement		
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
2.1.3 INTERPRÉTER correctement les renseignements fournis par les étiquettes apposées sur les vêtements.	À l'aide de différentes étiquettes vestimentaires: - Mettre en évidence les renseignements requis conformément à la Loi sur l'étiquetage des textiles. - Compléter un exercice d'association sur les informations fournies par les étiquettes de composition des vêtements. - Interpréter les étiquettes d'entretien en référence au dépliant: Lisons les étiquettes. - Préparer un tableau.	Étiquettes de vêtements. "Lisons les étiquettes" (A-2). "Guide de lavage et de détachage" (A-10). "Chercher cette étiquette"(A-2). "Les étiquettes vous parlent des fibres" (A-2).
2.1.4 DÉCRIRE les avantages et les inconvénients des soldes en matière de vêtements.	Dans les journaux, à la radio ou à la télévision: - Relever les annonces des soldes en matière de vêtements. - Dresser les avantages et les inconvénients. Discussion en groupe. - Relater des expériences d'achat lors de soldes. - Dresser la liste des avantages et des inconvénients.	Feuillets publicitaires.
2.1.5 DÉCRIRE des critères d'évaluation d'un vêtement prêt à porter.	Sélectionner quelques annonces de l'activité précédente, ou faire apporter trois vêtements différents (chandails, pantalons, souliers de course). - Remplir une fiche évaluative des critères à considérer lors de l'achat d'un vêtement prêt à porter.	Magazine Protégez-vous. (A-5, A-7, A-8).
2.1.6 EXPLIQUER l'importance de conserver les factures des articles vestimentaires.	Étude de cas. Présenter différentes situations illustrant l'importance de conserver les factures lors de l'achat d'articles vestimentaires. - Faire ressortir l'utilité des factures ou des coupons de caisse.	

MODULE 2: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal: 2.2 DÉCRIRE des techniques d'entretien appropriées aux vêtements.	
Unité 2: Vêtement		
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
2.2.1 EXPLIQUER des modes d'entretien appropriés aux étoffes de fibres naturelles, chimiques et mélangées.	Mettre à la disposition des élèves la documentation et les échantillons des étoffes de fibres les plus connues. - Rédiger les fiches d'information (échantillon, identification, entretien) sur les étoffes de fibres naturelles, chimiques et mélangées.	"Guide de lavage et de détachage" (A-10).
2.2.2 CHOISIR des produits appropriés au bon entretien des vêtements.	Dresser un étalage de divers produits d'entretien. - Examiner attentivement les étiquettes. - Noter les précautions d'usage pour chaque produit (voir exemple annexe 1). - Compléter la fiche réalisée à l'objectif 2.2.1.	Produits d'entretien. Annexe 1.
2.2.3 EXPLIQUER diverses techniques d'entretien des vêtements.	Faire une démonstration des techniques suivantes: . Lavage à la machine (si possible); . préparation du linge; . façon de détacher un vêtement; . repassage d'un chemisier; . pressage d'un pantalon. En équipe de deux: - Expérimenter les techniques démontrées. - Enquêter auprès des maisons de nettoyage sur le coût du nettoyage à sec de certains vêtements.	"Les fibres et leur entretien" (A-2).

MODULE 3: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal: 2.3 RÉPARER ou recycler un article vestimentaire.	
Unité 2: Vêtement		
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
2.3.1 EXPLIQUER l'importance de réparer ou de recycler un article vestimentaire.	Amener une discussion à partir de la question: est-ce important de réparer ou de recycler un vêtement? Pourquoi?	Magazine Protégez-vous (A-1, A-2, A-9).
2.3.2 APPLIQUER une technique de couture à la main ou à la machine à coudre pour réparer des articles vestimentaires.	Mettre sur pied un atelier-dépannage. - Apporter un vêtement à réparer. - Appliquer une technique rapide de réparation (rubans encollés, pièces encollées, colle).	Rubans encollés, pièces encollées, colle, ciseaux, épingles, etc.
2.3.3 APPLIQUER une technique de recyclage vestimentaire.	Projet personnel ou collectif. - Apporter à l'école un article vestimentaire inutilisé. - Élaborer un plan précisant ses besoins, ses ressources, les techniques et l'échéancier. Suggestions: . poser une applique; . teindre un vêtement de coton; . transformer un pantalon en bermuda; . faire un débardeur avec un chandail; . couper les manches d'une chemise et poser un revers aux manches et une poche de couleur différente.	Colorant vestimentaire.

ANNEXE 1

OBJECTIF TERMINAL 2.2

Examiner attentivement les étiquettes de cinq produits différents; par exemple, un produit détachant, un détergent liquide, un détergent en poudre, un adoucisseur d'eau, un assouplisseur d'étoffe, un savon en poudre, un javellisant, etc.

Noter ci-dessous les renseignements indiqués.

Nom de la marque; Nom du fabricant: Format: Prix:					
Pour quels usages le produit a-t-il été conçu?					
Convient-il à toutes les températures d'eau?					
Comment l'emploie-t-on?					
Quelle dose faut-il utiliser?					
Y a-t-il des précautions spéciales à observer?					
Offres spéciales ou autres données:					

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

DINGWALL, M. Eileen et SCHOPFLIN, M. Anna. **La couture**, Traduction et adaptation par Michelle Perreault-Ieraci, Montréal, McGraw-Hill, 1974, 177 pages.

FOSTER, HOGAN, HERRING, GIESEKING-WILLIAMS. **C'est la vie**, traduit par D. Boisvert, C. Leblanc, D. Barabé et S. Carignan, Deuxième édition, Montréal, Les Éditions HRW ltée, 1984, 443 pages.

GAGNÉ-PLANTE, Claire. **Pour une meilleure gestion de mes ressources**, Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique inc., 1985, 384 pages.

HACHÉ, Jeannine. **Petit guide pratique de couture**, Montréal, Éditions Héritage, 1981, 108 pages.

JACKSON, Carole. **Votre beauté en couleurs**, Montréal, les Éditions Un monde différent, 1983, 210 pages.

LEMONNIER, M.L. et M. VIGUIER. **Les textiles et leur entretien**, Paris, Editions Jacques Larose, 192 pages.

LÉVEILLÉ-RACINE. **Chemin faisant vers une meilleure qualité de vie**, Montréal, McGraw-Hill, 339 pages.

Le vêtement, traduit par Francine Lebelle-Jobin, Montréal, ÉdiCompo, 1981, 335 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Guide d'évaluation en classe. Économie familiale. 2e Secondaire.** Québec, Direction de l'évaluation pédagogique, 1984, 107 pages, Code 16-7221-03.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. **Lexique de la machine à coudre familiale**, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976, 12 pages.

Brochures, dépliants, revues

A-1 CADORET, Diane. "Dans les magasins de seconde main, une version adulte de la chasse au trésor", dans **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, septembre 1980, p. 5.

A-2 CANADA, MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS:
Chercher cette étiquette, Ottawa, 1978, N° de cat. RG. 22-1/3 / 1978.
Les étiquettes vous parlent des fibres, Ottawa, 1979, N° RG. 23-48/1979. (Dépliant)
Les fibres et leur entretien, Ottawa. (Dépliant)
Lisons les étiquettes, Ottawa, 1979, N° RG. 23-46/1979. (Dépliant)

Brochures, dépliants, revues (suite)

A-3 CAOUETTE, Claire. "Le recyclage des vêtements usagés: habileté et imagination," dans **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, mai 1980, p. 17-18.

A-4 CONSEIL CANADIEN DU COTON. **Le coton et ses métamorphoses.** (Boîte d'échantillons et livret explicatif).

A-5 GOGELEK, Vincent. "L'équipement de hockey - Comment assurer la protection de votre enfant à un prix abordable", dans **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, novembre 1982, p. 19.

A-6 MC CALL. **Charte de silhouettes masculines**, Education Department, New York. (Tableau)

A-7 MONTPAS, Denise. "Les bottes d'hiver: oubliez l'importation, achetez canadien", dans **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, novembre 1981, p. 43.

A-8 PAYEUR, Monique. "Les vêtements et les chaussures", dans **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, vol. 7, numéro spécial.

A-9 St-AMOUR, Gilles. "La nouvelle mode des vieux vêtements" dans **Protégez- vous**, Office de la protection du consommateur, Québec, mars 1984, p. 42-44.

A-10 SERVICE MÉNAGER LEVER DÉTERGENTS LTÉE. **Guide de lavage et de détachage**, Toronto.

A-11 SIMPLICITY PATTERN CO. **Mesurez**, Service de l'enseignement, New York, 1978. (Fiche)

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	**Étiquetage des textiles** 21 min Vidéogramme	**Consommation et Corporations Canada** 200, boulevard René-Lévesque O. Tour Est, Bur. 502 MONTRÉAL (Québec) H2Z 1X4

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉ

Enseignement de l'unité 4: sécurité

La notion de sécurité est un élément important dans la réduction des risques d'accidents. Le jeune doit prendre conscience des multiples risques qu'entraîne l'utilisation d'outils à la maison, à son travail ou dans son milieu de stage.

La méthodologie utilisée l'incitera donc à adopter une attitude de prudence et à rechercher des mesures adéquates de prévention.

Cette unité doit être traitée en recourant à une approche par thème ce qui favorise le regroupement d'objectifs. Ainsi sa mise en relation avec les semaines thématiques nationales peut faciliter l'élaboration de stratégies d'apprentissage plus significatives et amener le jeune à une plus grande implication dans son milieu.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 4: Sécurité	Objectif terminal: 4.1 Expliquer des mesures de sécurité à la maison.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
4.1.1 IDENTIFIER des mesures visant à prévenir les chutes dans la maison. 4.1.2 IDENTIFIER des mesures visant à prévenir les brûlures et les incendies dans la maison. 4.1.3 IDENTIFIER des mesures visant à prévenir les empoisonnements. 4.1.4 IDENTIFIER des mesures visant à prévenir le vol dans les maisons.	Attribuer à chaque équipe un sujet différent. À l'aide de la documentation fournie ou des contenants de produits dangereux: - Préparer un dépliant ou représenter sa maison en donnant des conseils permettant d'éviter un type d'accident dans la maison. - Dresser une liste des personnes et des organismes à recourir en cas d'urgence (policier, pompier, infirmière, médecin, etc.). - Inscrire le numéro de téléphone de chacun sur une fiche. Cette fiche peut être placée près du téléphone. Activité complémentaire: Profiter d'une semaine thématique ou d'une activité scolaire pour présenter les illustrations ou distribuer les dépliants. Par discussion ou par remue-méninges: - Indiquer des moyens de prévenir le vol dans les maisons. - Inviter un policier ou une autre personne-ressource à venir discuter des moyens que la municipalité offre à la population pour prévenir le vol dans les résidences (Protection du voisinage, Opération Volcan, etc.).	"Votre maison peut être dangereuse" (A-7) "Soixante façons de prévenir l'incendie chez vous" (A-2) "La sécurité contre les incendies", dans la série "Santé et sécurité" (A-5) "Et s'il y avait le feu quand même" (A-6) "Gardiens avertis" (A-8) "Contenants protège-enfants" (A-3) "Manipulez avec soin" (A-4) Annuaire téléphonique: numéros des organismes à contacter en cas d'urgence Banque de questions

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 4: Sécurité	Objectif terminal: 4.2 Utiliser adéquatement les outils dangereux pouvant être mis à sa disposition.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
4.2.1 ÉNUMÉRER les outils dangereux utilisés à la maison.	Faire raconter par les élèves des situations où ils ont utilisé des objets dangereux pour effectuer des travaux à la maison, à l'atelier ou à l'extérieur.	Feuilles supports A-B-C-D du Guide d'activités "Education à la santé" (Fiche 1.5.1) F.P.S.
4.2.2 MONTRER les dangers que présentent ces outils.	En équipe, Faire ressortir les dangers et les conséquences associés à l'utilisation des outils. Inscrire au tableau les réponses en associant les outils aux blessures possibles.	"L'ACNOR aujourd'hui" (A-1) "Mini-guide pour un emploi sécuritaire des appareils électroménagers" (A-1)
4.2.3 NOMMER des sources d'information permettant de connaître les mesures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.	- Visiter un atelier à l'intérieur de l'école et faire appliquer les mesures de sécurité associées à l'utilisation de certains outils que l'on retrouve à la maison ou à l'extérieur. - Faire préciser les conséquences d'une mauvaise utilisation d'un outil. En groupe entier, - Nommer les sources d'information dont disposent les jeunes pour connaître les mesures de sécurité associées à l'utilisation des divers outils (parents, enseignants, brochures, dépliants, Association canadienne de normalisation, ACNOR, monogramme CSA).	"La certification ACNOR" (A-1)
4.2.4 DÉCRIRE les mesures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.	À l'aide de situations ou d'incidents vécus à la maison, à l'école ou dans le milieu de stage, où se sont produits des accidents, reliés soit à une mauvaise utilisation, aux vêtements, au lieu de rangement ou au lieu d'utilisation: - En équipe, énumérer sous forme de tableau les causes d'accident et les mesures de sécurité requises. - Inviter les équipes à présenter leur travail au groupe.	

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 4: Sécurité	Objectif terminal: 4.3 Exposer les points à considérer avant d'utiliser des armes à feu.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
4.3.1 DÉMONTRER que les armes à feu sont une des principales causes d'accidents chez les adolescents.	En se référant aux statistiques canadiennes sur les décès accidentels, présenter des statistiques sur les accidents causés par les armes à feu.	Statistique Canada, catalogue numéro 84-203, "Causes de décès, la statistique de l'état civil", volume 4
4.3.2 enrichissement IDENTIFIER les divers types d'armes correspondant à la définition légale d'arme à feu.	En équipe, - Faire ressortir sous forme de tableau comparatif les principales causes d'accidents selon les types d'armes à feu et l'âge de leur utilisateur.	
4.3.3 IDENTIFIER les personnes ayant droit de posséder une arme à feu et dans quelles circonstances.	Par visionnement de la vidéo L'arme à feu au Canada: 400 ans d'histoire ou par rencontre avec un policier, amener le jeune à s'interroger sur ses droits et ses responsabilités concernant la possession et l'utilisation d'armes à feu.	Vidéo L'arme à feu au Canada: 400 ans d'histoire (B-I)
4.3.4 EXPOSER ses droits et responsabilités concernant la possession et l'utilisation d'armes à feu.	En équipe, à la suite du visionnement de la vidéo ou de la rencontre avec un policier, - Nommer trois circonstances qui augmentent les risques d'accidents par une arme à feu.	
4.3.5 INDIQUER les circonstances augmentant les risques d'accident par une arme à feu.	Selon les types d'armes à feu relevés à l'activité de l'objectif 4.3.2, nommer des moyens de réduire les risques d'accidents. Activité complémentaire: Inviter un policier ou une autre personne-ressource à dispenser le cours "La sécurité dans le maniement des armes à feu" (SMF).	S'adresser à une association membre de la Fédération québécoise de la faune
4.3.6 enrichissement IDENTIFIER des moyens de réduire les risques d'accident par une arme à feu.		

MATÉRIEL DIDACTIQUE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES. **Guide d'activités, Secondaire, Éducation à la santé**, Québec, 1987.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION-INSPECTION. **Guide d'activités, Santé et sécurité du travail**, Québec, 1987.

Brochures, dépliants, revues

A-3 CANADA, MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS, **Contenants protège-enfants**, Ottawa. (FR-77-8 Dépliant)

A-4 CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, **Manipulez avec soin**, Ottawa. (Dépliant)

A-7 QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, **Votre maison peut être dangereuse**, Québec. (Dépliant)

A-8 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE, **Gardiens avertis.** (Brochure)

A-2 BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA, **Soixante façons de prévenir l'incendie chez vous.** (Dépliant)

A-5 LA MÉTROPOLITAINE, **La sécurité contre les incendies, série Santé et sécurité.**

A-6 QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, **Et s'il y avait le feu quand même.** (Feuillet)

A-1 ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION,

- **L'ACNOR aujourd'hui**
- **La certification ACNOR**
- **Mini-guide pour un emploi sécuritaire des appareils électroménagers**

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
3-1	**L'arme à feu au Canada: 400 ans d'histoire**	**Office national du film** 350, rue St-Joseph Est QUÉBEC (Québec) G1K 3B2 Tél.: (418) 648-3852

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS

Enseignement de l'unité 5: Santé / hygiène

La notion de santé se définit comme un état de bien-être complet au point de vue physique, mental et social.

Longtemps, la santé fut associée à l'absence de maladie ou d'infirmité. Aujourd'hui, une nouvelle conception de la santé nous amène à dire qu'être en bonne santé signifie être bien dans sa peau, le corps et l'esprit fonctionnant en complémentarité.

C'est dans cet esprit que l'enseignement de cette unité prend son essence et toute sa dynamique.

Les activités proposées dans le répertoire favorisent chez le jeune une prise en charge de sa responsabilité face à sa santé et l'amènent à prendre conscience qu'il sera le plus grand bénéficiaire des soins qu'il apportera à son organisme. De plus une saine réflexion face à la drogue par une information juste et sans dramatisation excessive, en utilisant un discours non moralisateur, constitue un moyen de prévention primordial à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments.

La méthodologie utilisée vise à faire ressortir l'interrelation des objectifs intermédiaires. Cela explique que certains objectifs sont enseignés de façon groupée et que d'autres seront rappelés à cause de leur interdépendance. Il importe avant tout de ne pas disséquer ces contenus mais plutôt de viser leur globalité.

Des objectifs implicites du domaine affectif qui expriment des attentes en termes d'attitudes, tels que: accepter la responsabilité de sa propre santé,
revoir son mode de vie,
peuvent s'intégrer aux objectifs relatifs aux contenus cognitifs ou psychomoteurs.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 5: Santé / hygiène	Objectif terminal: 5.1 ÉTABLIR un programme d'habitudes de vie favorisant le maintien de la santé chez le jeune adulte.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
5.1.1 DÉFINIR la notion de santé.	Présenter des photos, des illustrations de vedettes ou de personnes inconnues reflétant un état de bien-être. - En grand groupe, dégager le portrait-robot d'une personne en santé, en faisant ressortir les aspects d'ordre physique, psychique et social. - Définir la notion de santé.	Photos, illustrations d'athlètes, d'artistes ou autres.
5.1.2 DÉCRIRE des indices de santé physique.	Visionner "À chacun sa santé" dans la série "Salut santé". En référence à la brochure "À vous de jouer": - répondre au questionnaire; - faire l'évaluation de son état de santé. Il serait souhaitable de prévoir deux évaluations afin de comparer les résultats; - remplir son carnet personnel de santé (voir exemple: annexe 1).	"À chacun sa santé" dans la série: "Salut santé" (B-6). "À vous de jouer" (A-6). Annexe 1.
5.1.3 DÉCRIRE des mesures d'hygiène personnelle.	S'adresser au C.L.S.C. de sa région afin d'obtenir de l'information en matière d'hygiène personnelle. - Développer chacun des points. - Faire une démonstration ou faire expérimenter en équipe certaines mesures d'hygiène (entretien des cheveux, entretien de la peau, protection de la peau, etc.). - Remplir le carnet de santé à la section mesures d'hygiène personnelle.	"Pratiques d'hygiène pour garder une bouche saine" (A-1). "Des dents belles à croquer" (A-7). Annuaire téléphonique: numéro du C.L.S.C. de la région.
5.1.4 ÉVALUER s'il y a un avantage réel à abuser des mesures d'hygiène	Inviter une personne-ressource du C.L.S.C. ou l'infirmière de l'école. - Écouter l'exposé. - Période de questions. - Discussion avec l'invité.	Banque de questions.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 5: Santé / hygiène	Objectif terminal: 5.1 ÉTABLIR un programme d'habitudes de vie favorisant le maintien de la santé chez le jeune adulte (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
5.1.5 DRESSER la liste de quelques mesures d'hygiène en cas d'acné.	Présenter la situation d'un jeune aux prises avec un cas d'acné. - Énumérer des précautions à prendre en cas d'acné. - Comparer les bienfaits de certains produits contre l'acné.	"Les produits contre l'acné" (A-8). "Suggestions pour améliorer votre cas d'acné" (A-4).
5.1.6 NOMMER deux mesures à respecter pour éviter les coups de soleil.	À partir de journaux, magazines, dépliants: - Relever des annonces de produits de bronzage. - Dresser une liste de moyens préventifs contre les insolations (coups de soleil).	Magazines, journaux.
5.1.7 DÉCRIRE les responsabilités d'une vie sexuelle active.	À l'aide de la documentation fournie: - Réaliser en équipe une courte recherche sur les responsabilités d'une vie sexuelle intense. - Attribuer à chaque équipe un sujet différent. - Dresser la liste des personnes et des organismes auxquels recourir en cas de besoin et inscrire les numéros de téléphone de chacun sur une fiche ou dans le carnet de santé. - Réaliser une courte recherche et la présenter.	"Les maladies transmises sexuellement" (B-5). Documents audiovisuels (voir liste en annexe). "L'amour ça se protège" (A-9). "Êtes-vous actif-ve sexuellement?" (A-9) "Hygiène et sexualité sans gêne" (A-11).
5.1.8 IDENTIFIER des bonnes habitudes alimentaires. 5.1.9 DÉCRIRE des habitudes de repos.	Dans le carnet personnel de santé: - Décrire ses habitudes en matière d'alimentation, de repos et d'activité physique. - Comparer ses habitudes personnelles à celles recommandées à un jeune de son âge. Les habitudes recommandées peuvent être déjà inscrites dans le carnet. - Indiquer les améliorations possibles et les objectifs à court terme.	"Vous et votre santé" (A-5). "Il faut prendre le sommeil quand il passe" (A-9).
5.1.10 IDENTIFIER des habitudes d'activité physique et leurs bienfaits. 5.1.11 ÉTABLIR une liste des avantages que présente un régime de vie équilibré.	Inviter un(e) professeur(e) d'éducation physique ou une personne-ressource de Kino-Québec. - Préparer l'entrevue en précisant les points d'intérêt prioritaires: . habitudes d'activité physique; . bienfaits de l'exercice physique; . avantages d'un régime de vie équilibré.	

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal: 5.1 ÉTABLIR un programme d'habitudes de vie favorisant le maintien de la santé chez le jeune adulte (suite).	
Unité 5: Santé / hygiène		
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
(suite)	Activité-synthèse Organiser un dîner-causerie avec la participation de l'infirmier-ère de l'école, des professeur(e)s d'éducation physique et d'économie familiale, une personne de Kino-Québec et du C.L.S.C. de sa région. Prévoir le partage des tâches: - Inviter les personnes-ressources; - réserver le local; - préparer des questions sur les sujets traités; - planifier le menu; - dresser la liste des tâches à faire lors de l'expérimentation culinaire : avant, pendant, après; - évaluer l'activité vécue. Cette activité permet d'intégrer les objectifs 1.6.1 et 1.6.3 de l'unité Alimentation.	

ANNEXE 1

Un carnet personnel de santé

Le carnet peut inclure les informations suivantes:

- Nom, adresse, date de naissance
- Nom des parents
- Numéro d'assurance-maladie
- Groupe sanguin
- Noms et adresses du médecin de famille, du ou des médecin(s) spécialiste(s), du dentiste
- Maladies contagieuses ou autres contractées
- Difficultés particulières
- Immunisations
- Rendez-vous
- Évaluation de l'état de santé (évaluation pouvant être faite en trois temps)
- Mesures d'hygiène personnelle (se référer au contenu notionnel de l'objectif 5.1.3). Chaque élément du contenu peut être présenté en trois colonnes:

Description des mesures d'hygiène	Mes habitudes personnelles	Les améliorations possibles

- Habitudes: alimentaires
  de repos
  d'activité physique

N.B.: Le format de poche présente un caractère pratique.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES	Objectif terminal:
Unité 5: Santé / hygiène	5.2 PRENDRE des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments.

Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
5.2.1 INDIQUER les diverses drogues consommées par les adolescents (usage non médical).	Par un remue-méninges, inviter les élèves à dire ce qu'évoque pour eux le mot drogue. Travail en groupe: - Catégoriser ce qui se dit, selon qu'il s'agit de connaissances reliées aux drogues (définition, sortes, effets, etc.) ou de préoccupations plus affectives (émotions, sentiments, opinions, motifs de consommation, etc.).	"L'après-cours" (B-2). "Virage" (B-8). "Le monde en fumée" (B-3). "Les drogues... parlons-en!" (B-4).
5.2.2 DÉCRIRE sommairement les effets perceptibles sur l'individu de l'utilisation de drogues. 5.2.3 NOMMER les dangers des différents types de drogues, selon la quantité consommée. 5.2.4 INDIQUER les mesures à prendre lors de l'utilisation de médicaments. 5.2.5 COMPLÉTER ses connaissances sur les aspects légaux de la consommation de drogues. 5.2.6 CONSTATER que la consommation de drogues entraîne des dépenses.	Dans le but de faire approfondir l'aspect connaissance, choisir une des possibilités suivantes, selon les préoccupations des jeunes, le temps et les ressources disponibles: . Recherche et présentation faites par les jeunes sur les différentes drogues (sortes, effets, dangers, aspects légaux, coûts): - présenter les résultats de son travail; - permettre au groupe de s'exprimer à la suite de la présentation. . Préparer des questions sur les drogues et inviter une personne-ressource pour y répondre: - préparer les questions et les déposer dans une boîte. . Exposé d'une personne-ressource: - écouter l'exposé; - préparer des questions sur le sujet traité; - dégager les principaux éléments. Étude de cas. Présenter une situation où les jeunes auront à s'exprimer sur les différents motifs de consommation de drogues. Lire la première partie de l'histoire et inviter les jeunes à s'exprimer à partir des questions suggérées (voir exemple: annexe 1): - Deviner la suite de l'histoire de cas; - Dégager les éléments relatifs aux motifs de consommation.	"Vivre moi-même" (A-2). "Les drogues: faits et méfaits" (A-2). "Les drogues, on s'en parle!" (A-10). "La drogue, si on s'en parlait" (A-10). "Propos sur les drogues" (A-2). Annexe 1.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 5: Santé / hygiène	Objectif terminal: 5.2 PRENDRE des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
	Lire la suite de l'histoire (2e partie) et faire dégager les effets perceptibles sur l'individu qui aura consommé de la marijuana lors de ce party. - S'exprimer sur la 2e partie de l'histoire et les effets perceptibles sur l'individu. - Faire part de son vécu si le contexte s'y prête.	
5.2.7 INDIQUER les valeurs sous-jacentes aux motivations des personnes qui prennent des drogues. 5.2.8 INDIQUER des activités procurant certaines des satisfactions de la drogue, sans pour autant en avoir les inconvénients.	Travail en groupe: - Faire une synthèse de tous les motifs de consommation inventoriés (voir exemple: annexe 2). - Faire ressortir les valeurs sous-jacentes aux motifs cités. - Donner des solutions de remplacement à la consommation de drogues qui permettent de faire des "trips" au naturel sans pour autant en avoir les inconvénients. - Etablir le lien entre la consommation de drogues et la consommation de médicaments. Activité-synthèse. Jeu de rôles. Dans les journaux, à la radio ou à la télévision, on parle de légalisation de la marijuana. Le gouvernement canadien a décidé de tenir un référendum auprès de la population sur le sujet. Tu es un-e citoyen-ne et tu as à te prononcer sur cette question. Es-tu pour ou contre la légalisation de la marijuaga et du haschich? - Ecrire au moins deux des raisons qui motivent la prise de décision. - Exprimer les raisons qui motivent son choix. Après avoir inscrit le choix des élèves au tableau et fait une synthèse des raisons évoquées, amener chaque jeune à imaginer qu'il est maintenant juge de la Cour suprême et qu'il doit prendre position face au résultat du référendum. Distribuer un bulletin de vote secret: - Inscrire, à la lumière des discussions, son choix et la principale raison qui oriente ce choix.	

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 5: Santé / hygiène	Objectif terminal: 5.2 PRENDRE des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues et de médicaments (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
	Faire compter les votes et dévoiler les résultats du scrutin: - Dégager les principales raisons exprimées selon les choix. Amener le jeune à constater que dans ce jeu de rôle, il a pris des décisions à titre de citoyen et de juge et qu'il est important, dans l'analyse d'une situation, de tenir compte de tous les aspects possibles.	

ANNEXE 1

ÉTUDE DE CAS

1re partie

Un-e ami-e organise un party chez lui ou chez elle cette fin de semaine. Ses parents sont absents. Tu fais partie des personnes invitées. Tout est prévu (musique, rafraîchissements, croustilles, ballons) afin que le party soit une réussite.

Au cours de la soirée, un-e invité-e fait circuler un joint de marijuana. Plusieurs jeunes en consomment. D'autres refusent. Quelqu'un passe le joint à Claudine, qui n'a jamais essayé. Elle regarde son ami Marc et les autres invités.

Questions suggérées:

- Que va faire Claudine, d'après vous?
  Pourquoi?

- Quelles sont, d'après vous, les raisons qui amènent les jeunes présents au party à consommer de la drogue?

2e partie

Claudine prend le joint et, après quelques hésitations, décide d'essayer. Quand vient le tour de son ami Marc, celui-ci dit: "Non merci" et passe le joint à son voisin.

Questions suggérées:

- Quelles sont, d'après vous, les raisons qui ont incité Claudine à essayer?

- Quelles sont les raisons qui ont pu motiver Marc et certains invités à refuser d'en prendre?

N.B.: Dans cette étude de cas, on peut changer les rôles.

ANNEXE 2

TABLEAU-SYNTHÈSE

Les expressions utilisées par eux, ou leurs pairs, pour inciter à consommer (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "Y'a rien là", "T'est pas game", "Fais pas le niaiseux", "Envoye donc", etc.

Les expressions utilisées pour exprimer la décision de ne pas consommer (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "J'ai pas l'goût", "Non merci", "Je peux m'amuser sans ça", "Ça ne me tente pas", etc.

Les motifs que peuvent avoir les consommateurs de drogues (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "pour oublier ses problèmes", "pour avoir du plaisir", "pour faire comme tout le monde", "pour me dégêner", etc.

Les motifs que peuvent avoir ceux qui décident de ne pas consommer (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "Je veux me garder en santé", "J'ai peur d'essayer", "Je ne veux pas devenir esclave", "Mes parents ne veulent pas", etc.

Les effets à court terme de la consommation (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "C'est agréable au goût", "Ça donne du plaisir", "C'est irritant pour la gorge", "Ça donne des hallucinations", etc.

Les effets à long terme de la consommation (tabac, alcool et autres drogues).

Ex.: "maladies respiratoires", "esclavage", "poursuites judiciaires", "perte d'amis", etc.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

ANCTIL, M. **Programme de prévention en toxicomanie, guide de l'animateur**, C.L.S.C. de Forestville, 1982, 96 pages.

BOUTOT, B. **Les drogues expliquées aux adolescents**, Montréal, Aurore/Univers, 1980, 161 pages.

BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE ET COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL. **Les drogues: des choix à faire** - guide d'animation, Montréal, BCJ inc. et CECM, 1985, 24 pages.

DAGENAIS, M. P. ET AL. **Les drogues: des choix à faire**, 2e éd., Montréal, Bureau de Consultation Jeunesse inc. et Commission des écoles catholiques de Montréal, 1984, 47 pages.

FAULTEN, S. **Augmentez votre énergie par des moyens naturels**, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 160 pages.

QUÉBEC, CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE. **Médicaments ou potions magiques**, 1982, 95 pages.

SÛRETÉ DU QUÉBEC. **Programme d'information en milieu scolaire, Les drogues**, 1982, 77 pages.

Brochures, dépliants, revues

A-1 ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE. **Pratiques d'hygiène pour garder une bouche saine**, 1981. (Dépliant)

A-2 CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ. OTTAWA.
- **La sécurité en matière de cosmétiques**, 1982, 5 p.
- **Les drogues: faits et méfaits**, 1983, 24 p. (Brochure)
- **Propos sur l'alcool/Propos sur le tabac, Propos sur les drogues.** (Dépliant)
- **Vivre moi-même**, 1983, 24 p. (Brochure)

A-3 FONDATION DOMRÉMY. **Un coup de pouce, pour un coup d'moins, grâce à toi**, 22 p.

A-4 LABORATOIRE WINTHROP. **Suggestions pour améliorer votre cas d'acné.**

A-5 LA MÉTROPOLITAINE. **Vous et votre santé**, Ottawa, 1973, 35 p. (Brochure)

A-6 LA MUTUELLE DU CANADA. **À vous de jouer.** (Brochure)

Brochures, dépliants, revues (suite)

A-7 LEPAGE, M.C., POITRAS, J., WARREN, M. **Activités sur: alimentation, besoins énergétiques des adolescents, activité physique**, D.S.C. du CHUL, janvier 1985, 60 pages.

A-8 MARCOUX, D., ROBERT, P. "Les produits contre l'acné", dans **Protégez-vous**, Québec, Office de la protection du consommateur, janvier 1984, p. 21-30.

A-9 QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, DIRECTION DES COMMUNICATIONS.
- **Des dents belles à croquer, la santé dentaire de 6 à 18 ans**, 1985. (Dépliant)
- **Il faut prendre le sommeil quand il passe**, 1979. (Dépliant)
- **L'amour ça se protège.** (Livret)
- **Etes-vous actif-ve sexuellement?** (Dépliant)

A-10 QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, SERVICE DE PROGRAMMES AUX PERSONNES TOXICOMANES, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Québec.
- **La drogue, si on s'en parlait.**
- **Les drogues, on s'en parle!**

A-11 SERVICE D'INFORMATION EN CONTRACEPTION ET SEXUALITÉ DE QUÉBEC. **Hygiène et sexualité sans gêne.** (Dépliant)

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	**Laissez-moi parler** 20 min Diaporama Témoignages d'adolescents sur le phénomène de la drogue	**Ministère de la Santé et du Bien-être social** Direction de la promotion de la santé MONTREAL
B-2	**L'après-cours** 15 min Film 16 mm Options de jeunes sur la consommation de drogues (nº 84045)	**Office national du film** 350, rue St-Joseph Est QUEBEC (Québec) G1K 3B2 (418) 648-3852
B-3	**Le monde en fumée** 26 min Vidéocassette Effets de certaines drogues sur l'organisme à l'adolescence (nº 81152)	**Office national du film** 350, rue St-Joseph Est QUEBEC (Québec) G1K 3B2 (418) 648-3852

Documentation audiovisuelle (suite)

B-4	**Les drogues... parlons-en!** 15 min Vidéocassette Communication parents-enfants et des choix de jeunes face à la drogue. Cahier de discussion disponible	**L'Équipe Accès** 555, rue Ladouceur LAVAL (Québec) H7X 1K9 (514) 689-5516
B-5	**Les maladies transmises sexuellement (MTS)** 28 min Vidéocassette	**Multimédia audiovisuel** 5225, rue Berri MONTREAL (Québec) H2J 2S4 (514) 273-4251
B-6	**Série: Salut santé** - À chacun sa santé - Les signaux du corps 26 min Vidéocassette (nº 81147)	**Office national du film** 350, rue St-Joseph Est QUÉBEC (Québec) G1K 3B2 (418) 648-3852
B-7	**SIDA, ce qu'il faut savoir** 15 min Vidéocassette	**Multimédia audiovisuel** 5225, rue Berri MONTREAL (Québec) H2J 2S4 (514) 273-4251
B-8	**Virage** 15 min Film 16 mm Effets de la marijuana et du haschich sur l'organisme	**Association pulmonaire du Québec** 264, rue Chénier QUEBEC (Québec) G1R 1R2 (418) 524-4254

MODULE 1

BESOIN ESSENTIEL
DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS

Enseignement de l'unité 6: Autonomie financière

Avant de s'engager sur le marché du travail, le jeune doit avoir la possibilité de prendre en main sa consommation, de bien saisir qu'il est le premier agent de sa protection et que c'est en utilisant un plan de gestion financière, en s'informant et en utilisant tous les moyens mis à sa disposition qu'il en arrivera à être un consommateur averti. Les études de cas de l'objectif 6.1.2 doivent refléter des situations réelles afin que le jeune puisse se les approprier.

Lors de l'élaboration du budget, les jeunes acquièrent une connaissance juste de leur situation financière, une meilleure compréhension de chaque élément de la gestion et une façon de mieux gérer dans le futur. La démarche les amènera, d'une part, à considérer les formes de placement qui s'adressent aux petits épargnants. Une visite à une institution financière lors du déroulement de cette démarche ajoute un élément de sensibilisation. D'autre part, il serait souhaitable de développer leur habileté par la réalisation d'un portefeuille de placements.

Les objectifs terminaux de cette unité sont répartis sur les deux années de formation afin de susciter chez le jeune des interrogations lui permettant d'aller plus loin dans les apprentissages et de développer son sens critique.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 6: Autonomie financière	Objectif terminal: 6.1 ÉTABLIR un plan de gestion pour une situation de vie.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
6.1.1 DÉFINIR la notion de gestion.	Amener le jeune à découvrir le sens du mot gestion à partir de la situation actuelle de sa consommation. - Dresser la liste des dépenses de consommation assumées par soi-même et par ses parents. - Estimer les coûts. - Associer le mot "gestion" au mot "gérance". - Répondre à la question: Est-ce qu'un jeune adulte fait aussi de la gestion? Où? Quand?	
6.1.2 APPLIQUER à une situation financière les principales phases du processus de gestion.	Présenter différents cas où le jeune adulte doit assumer son autonomie financière: . Jeune adulte ayant un emploi rémunérateur et stable (voir exemple: annexe 1). . Jeune adulte recevant des prestations d'assurance-chômage. . Jeune adulte recevant des prestations d'aide sociale. . Jeune adulte ayant un emploi rémunérateur à temps partiel. . Jeune adulte désirant s'acheter une automobile. - Planifier le budget d'un jeune adulte en suivant les étapes du processus de gestion. - Identifier des postes-titres ainsi que les sous-postes d'un budget (voir exemple: annexe 2). - Jouer une partie du jeu "Budget". - Discuter de l'utilité de faire un budget.	Annexe 1. Banque de Montréal: . "La bonne forme financière"(A-4). . Service de conférences au bureau des conférenciers. Banque Royale du Canada: . "Affaires d'argent" (A-6). . "C'est votre argent" (A-7). Fédération des caisses populaires Desjardins: . "La gestion de mes affaires, l'achat d'une automobile et le budget" (A-11). Annexe 2. Jeu: Budget (A-2).
6.1.3 DÉFINIR la notion de revenu.	Présenter le diaporama "Faites vos choix": - Regarder le document audiovisuel sur le budget. Mise en commun: - Énumérer différentes sources de revenus. - Définir la notion de revenu. À l'aide du tableau des déductions à la source: - Calculer le salaire net (voir exemple: annexe 3). - Compléter le relevé et le chèque de paie.	"Faites vos choix" (B-2). Annexe 3.

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 6: Autonomie financière	Objectif terminal: 6.3 DISTINGUER des moyens de faire fructifier un revenu non consommé.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
6.3.1 CARACTÉRISER l'épargne. 6.3.2 DISTINGUER les caractéristiques et les avantages des dépôts bancaires. 6.3.3 DISTINGUER les caractéristiques de différentes affectations de l'épargne.	À l'aide de la fiche intitulée: Je détermine mon revenu disponible et je le répartis entre les divers postes de mon budget, expliquer la notion de l'épargne (voir exemple: annexe 4). - Planifier le placement de ses épargnes. - Faire ressortir les avantages et les inconvénients de l'épargne. Inviter un conseiller en placements de la Caisse populaire Desjardins ou d'une banque à présenter les caractéristiques des dépôts bancaires et des autres affectations de l'épargne accessibles à un jeune travailleur. - Écouter l'exposé. - Préparer des questions sur les sujets traités.	Annexe 4. Caisse populaire Desjardins: . "L'épargne avec un grand E" (A-8). . "Pour nous ce qui est capital c'est votre intérêt" (A-8). . "Le crédit à bon escient" (A-8). . "L'épargne" (B-3). . "Les premiers pas en investissement" (B-4).

MODULE 1: BESOIN ESSENTIEL DEVELOPPEMENT D'HABILETES Unité 6: Autonomie financière	Objectif terminal: 6.5 UTILISER adéquatement différents modes de transaction.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
6.5.1 NOMMER les étapes relatives à l'ouverture d'un compte d'épargne.	Faire un exposé des différentes étapes relatives à l'ouverture d'un compte d'épargne. Former des groupes de quatre ou cinq personnes: futurs clients désireux d'ouvrir un compte d'épargne et conseiller-ère d'une caisse ou d'une banque: - Jouer cette scène (photo, pièces d'identité, etc.). - Imaginer le dialogue entre le client et le conseiller. - Faire ressortir les étapes relatives à l'ouverture d'un compte d'épargne. - Expliquer la lecture d'un livret de caisse d'épargne. - Remplir le bordereau de dépôt et de crédit. - Compléter s'il y a lieu le chéquier. - Donner quelques conseils. L'objectif intermédiaire 1.1.2 du module 3. DÉCRIRE le cadre général de déroulement de divers types de relations, peut s'intégrer à cette activité. - Discuter en groupe du contexte de cette situation.	Caisse populaire Desjardins: . "Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt" (A-8). "Bas de laine et banque à charte" (B-1). Banque de Commerce: . "Guide personnel de la planification financière" (A-3). . Bordereau de dépôt. . Bordereau de crédit. . Chéquier.
6.5.2 EFFECTUER différentes transactions.	À l'aide des différents documents fournis par les banques et les caisses populaires ou lors d'une visite à l'un de ces établissements: - Choisir une transaction pouvant s'effectuer à un guichet automatique. - Noter les étapes à suivre pour effectuer cette transaction.	Caisse populaire Desjardins: . "Comptez sur lui" (A-8). . "La carte multiservices Desjardins" (A-8). . "Ma carte multiservices" (A-8).

J'EXPRIME MES PERCEPTIONS INITIALES SUR LA PLANIFICATION DE MA CONSOMMATION

ANNEXE 1

1 Complète les espaces libres de la Lettre de confirmation d'embauche.

LETTRE DE CONFIRMATION D'EMBAUCHE

Nom de l'entreprise
ou de l'institution

Adresse

_____

Vice-présidence ressources humaines

Le _____

Monsieur, Mademoiselle,

_____

_____

Il nous fait plaisir de vous confirmer votre engagement dans notre institution en qualité de

_____ à compter du _____.

Votre salaire a été établi à _____ par semaine, selon l'échelle de la classe 4 des emplois réguliers. Cette échelle de salaires sera révisée, selon les modalités de votre contrat de travail.

Votre période de probation durera 1 an pour se terminer le _____; cependant, nous pourrions convenir de la prolonger ou de l'écourter si nécessaire.

Nous vous saurions gré de faire connaître en tout temps à la Division du personnel interne toute modification qui surviendrait dans les renseignements que vous avez fournis : adresse, situation de famille, etc.

Il me fera plaisir de vous accueillir lundi prochain à 08:30 au local 300.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux de réussite dans notre institution et vous adressons, Monsieur, Mademoiselle, nos sincères salutations.

_____

Directrice du personnel

À partir de la liste des dépenses budgétaires qui suit, dégage les dix **postes-titres** d'un budget normal et transcris-les sur la grille budgétaire.

Ensuite, répartis les dépenses restantes (les sous-postes) en regard de chacun de ces **postes-titres.**

Administrant les dépenses de la famille, tes parents sont en mesure de t'apporter une aide appréciable. N'hésite pas à les consulter.

GRILLE BUDGÉTAIRE

Liste des dépenses budgétaires

services professionnels
transports
fonds de pension
alimentation
taxes
nettoyage
loisirs
tabac, alcool
habitation
réparation d'auto
cours du soir
essence
prothèses
meubles
cinéma
réceptions
santé
allocations personnelles
sport
épargne
lingerie
sécurité
épicerie
assurances
restaurant
livres
téléphone
produits d'entretien
chauffage
coiffure
électricité
coûts de remplacement
vêtements d'hiver
éducation
remboursement d'emprunt
médicaments
vacances
prêt personnel
voyage
taxi, autobus, métro
crédit
imprévus
câblodistribution
soins dentaires
danse
soins personnels
urgences
immatriculation

Postes-titres	Sous-postes
	• • • •
	• • • •
	• • • •

JE CALCULE MON SALAIRE NET

ANNEXE 3

1 À l'aide du **Tableau des déductions à la source** qui suit, complète ton talon de chèque de paie afin de déterminer ton salaire net.

Tableau des déductions à la source

Salaire brut	200,00 $	225,00 $	250,00 $	275,00 $	300,00 $	325,00 $	350,00 $	400,00 $
Déductions :								
R.R.Q.	2,80	3,25	3,66	4,11	4,56	5,01	5,46	6,36
C.A.C.	4,70	5,28	5,87	6,46	7,05	7,64	8,22	9,40
Retraite	2,76	4,39	6,01	7,64	9,26	10,89	12,52	15,76
Impôt fédéral	9,60	12,90	16,20	19,75	23,70	26,85	30,05	37,40
Impôt provincial	11,90	15,95	19,55	24,20	28,10	33,00	37,15	47,00
Assurance-vie de base	0,15	0,17	0,18	0,20	0,22	0,24	0,26	0,29
Frais médicaux	0,43	0,43	0,43	0,43	0,43	0,43	0,43	0,43
Assurance-salaire de longue durée	0,35	0,40	,044	0,49	0,53	0,57	0,62	0,70

N° employé(e)	Période du au	N° assurance sociale	N° chèque

SALAIRE BRUT

Temps régulier	Boni	Divers	Total

DÉDUCTIONS

Impôt fédéral	Impôt provincial	R.R.Q.	Ass.-chômage	Assurance-salaire
Retraite	**Syndicat**	**Assurance-vie**	**Frais médicaux**	**Autres déductions**
			Salaire net	

2 Rédige ton chèque de paie en y inscrivant ton salaire net.

La caisse populaire Desjardins

N° : FOLIO :

DATE : 19

PAYEZ À L'ORDRE DE : $

LA SOMME DE : / DOLLARS

SIGNATURE

JE DÉTERMINE MON REVENU DISPONIBLE ET JE LE RÉPARTIS ENTRE LES DIVERS POSTES DE MON BUDGET

ANNEXE 4

1 Calcule ton revenu disponible, à l'aide de la **section I** de la grille budgétaire **J'établis mon budget**.

Pour déterminer ton salaire	**tu effectues les opérations suivantes**
• hebdomadaire	salaire horaire × nombre d'heures travaillées dans une semaine
• mensuel	salaire hebdomadaire × 4.3
• annuel	salaire hebdomadaire × 52 ou salaire mensuel × 12
Pour déterminer tes dépenses	**tu effectues les opérations suivantes**
• hebdomadaires	addition de tes dépenses quotidiennes ou dépenses mensuelles ÷ 4.3 ou dépenses annuelles ÷ 52
• mensuelles	dépenses hebdomadaires × 4.3 ou dépenses annuelles ÷ 12
• annuelles	dépenses mensuelles × 12 ou dépenses hebdomadaires × 52

2 Effectue ta recherche budgétaire à l'aide :
- de la **section II** de la grille budgétaire **J'établis mon budget** ;
- des questions qui se rapportent à chacun des postes du budget (voir la partie **Recherche budgétaire** de ta fiche).

Cette recherche est fondamentale ; elle poursuit deux objectifs :
- *t'aider à répartir ton revenu disponible en connaissance de cause ;*
- *te permettre de rédiger un texte qui explique ta démarche et qui justifie les choix que tu as effectués pour établir ton budget.*

Ce texte ainsi que la grille **J'établis mon budget** dûment complétée constitueront ta production synthèse.

3 À partir des données contenues dans les **sections I** et **II** de la grille **J'établis mon budget**, complète la **section III : Le sommaire des dépenses prévues**.

J'ÉTABLIS MON BUDGET

	Par semaine	Par mois	Par année	%
SECTION I: MES REVENUS				
Salaire net	____ $	____ $	____ $	
Pourboires et commissions				
Intérêts, dividendes, ristournes				
Assurance-chômage				
Prestations d'aide sociale				
Autres allocations ou revenus				
Total du revenu disponible	____ $	____ $	____ $	
SECTION II: MES DÉPENSES				
1. Habitation				
Loyer	____ $	____ $	____ $	
Assurance feu-vol responsabilité				
Taxes municipales				
Entretien et réparations				
Chauffage				
Électricité/gaz				
Téléphone				
Câblodistribution				
Ameublement/aménagement				
Autres				
Total	____ $	____ $	____ $	____ %
2. Alimentation				
Aliments	____ $	____ $	____ $	
Produits ménagers				
Repas pris à l'extérieur				
Boissons alcoolisées, bière, eaux gazeuses				
Réceptions prévues				
Autres				
Total	____ $	____ $	____ $	____ %
3. Vêtements				
Vêtements (pour les 4 saisons)	____ $	____ $	____ $	
Lingerie: draps, couvertures, serviettes, etc...				
Buanderie, nettoyage et réparations				
Autres				
Total	____ $	____ $	____ $	____ %

	Par semaine	Par mois	Par année	%
4. Crédit				
Caisse d'épargne et de crédit	_____ $	_____ $	_____ $	
Banque	_____	_____	_____	
Société de prêts ou de financement	_____	_____	_____	
Particuliers	_____	_____	_____	
Comptes courants	_____	_____	_____	
Commerces (achats assortis d'un contrat de crédit)	_____	_____	_____	
Cartes de crédit	_____	_____	_____	
Impôts à payer (non déduits à la source)	_____	_____	_____	
Autres	_____	_____	_____	
Total	_____ $	_____ $	_____ $	___ %
5. Transport				
Transport en commun	_____ $	_____ $	_____ $	
Taxis	_____	_____	_____	
Location d'auto	_____	_____	_____	
Automobile	_____	_____	_____	
Motocyclette/bicyclette	_____	_____	_____	
Autres	_____	_____	_____	
Total	_____ $	_____ $	_____ $	___ %
6. Santé, sécurité, services professionnels				
Dentiste	_____ $	_____ $	_____ $	
Optométriste	_____	_____	_____	
Autres professionnels de la santé	_____	_____	_____	
Médicaments	_____	_____	_____	
Prothèses	_____	_____	_____	
Assurance-vie	_____	_____	_____	
Assurance-salaire	_____	_____	_____	
Autres assurances reliées à ce poste budgétaire	_____	_____	_____	
Conseillers financiers (avocats, notaires, comptables, courtiers)	_____	_____	_____	
Autres services professionnels	_____	_____	_____	
Total	_____ $	_____ $	_____ $	___ %
7. Éducation, loisirs, vacances				
Frais de scolarité (inscription et cours)	_____ $	_____ $	_____ $	
Revues, livres et journaux	_____	_____	_____	
Disques, cassettes, vidéocassettes	_____	_____	_____	
Sports (équipements, abonnements)	_____	_____	_____	
Sorties: cinéma, danse, spectacles et théâtre	_____	_____	_____	
Vacances annuelles	_____	_____	_____	
Autres	_____	_____	_____	
Total	_____ $	_____ $	_____ $	___ %

	Par semaine	Par mois	Par année	%
8. Allocations personnelles, divers				
Menues dépenses (argent de poche)	$	$	$	
Soins personnels (coiffure, articles de toilette)				
Tabac, cigarettes				
Contributions (clubs sociaux, associations)				
Oeuvres sociales ou de charité				
Loteries				
Cadeaux (anniversaires, mariages, autres fêtes)				
Autres				
Total	$	$	$	%
9. Imprévus				
Réparations, remplacement	$	$	$	
Urgences, réserves				
Invitations, cadeaux extraordinaires				
Autres				
Total	$	$	$	%
10. Épargne				
Épargne totale prévue pour l'année	$	$	$	%

SECTION III: LE SOMMAIRE DES DÉPENSES PRÉVUES

1. Habitation	$	$	$	%
2. Alimentation				
3. Vêtements				
4. Crédit				
5. Transport				
6. Santé, sécurité, services professionnels				
7. Éducation, loisirs, vacances				
8. Allocations personnelles				
9. Imprévus				
10. Épargne				
Total des dépenses prévues	$	$	$	%
Total du revenu disponible				
Moins dépenses prévues				
Égale surplus (ou déficit)	$	$	$	

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. **J'apprends à gérer mes affaires, - guide du maître, - le salaire, - la consommation.**

LÉGARÉ, Francine. **Le guide des jeunes**, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 337-340.

Brochures, dépliants, revues

A-1 L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. **Le crédit à bon escient, guide du crédit aux particuliers**, Toronto, Association des banquiers canadiens, 1984, 48 p.

A-2 AUBÉ, Jean ET NADEAU, Sylvie. **Budget**, Université du Québec, Télé-université, 1981. (Jeu de simulation)

A-3 BANQUE DE COMMERCE. **Guide personnel de la planification financière**, La Banque de Commerce.

A-4 BANQUE DE MONTRÉAL. "La bonne forme financière", module 9 dans **La Banque et vous** - série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 12 p.

A-5 BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. **Votre budget BNE**, La Banque de Nouvelle-Ecosse, 24 p.

A-6 BANQUE ROYALE DU CANADA. **Affaires d'argent**, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p., p. 11-23 "budget".

A-7 BURN, Patricia. **C'est votre argent**, Montréal, Banque de Montréal, octobre 1980, 2e édition, 39 p. (Brochure)

A-8 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS.
- **Comptez sur lui.** (Dépliant)
- **La carte multiservices Desjardins.** (Dépliant)
- **Le crédit à bon escient.** (Brochure)
- **L'Épargne avec un grand E.** (Dépliant)
- **Ma carte multiservices.** (Feuillet)
- **Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.** (Dépliant)

A-9 CHEVALIER - DRZYMALA, France. **Le budget dans ma caisse**, vol. 20, nº 2 (mars-avril 1983), p. 4-6.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. J'apprends à gérer mes affaires, - guide du maître, - le salaire, - la consommation.

LÉGARÉ, Francine. Le guide des jeunes, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 337-340.

Brochures, dépliants, revues

A-1 L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. Le crédit à bon escient, guide du crédit aux particuliers, Toronto, Association des banquiers canadiens, 1984, 48 p.

A-2 AUBÉ, Jean ET NADEAU, Sylvie. Budget, Université du Québec, Télé-université, 1981. (Jeu de simulation)

A-3 BANQUE DE COMMERCE. Guide personnel de la planification financière, La Banque de Commerce.

A-4 BANQUE DE MONTRÉAL. "La bonne forme financière", module 9 dans La Banque et vous - série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 12 p.

A-5 BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. Votre budget BNE, La Banque de Nouvelle-Ecosse, 24 p.

A-6 BANQUE ROYALE DU CANADA. Affaires d'argent, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p., p. 11-23 "budget".

A-7 BURN, Patricia. C'est votre argent, Montréal, Banque de Montréal, octobre 1980, 2e édition, 39 p. (Brochure)

A-8 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS.
- Comptez sur lui. (Dépliant)
- La carte multiservices Desjardins. (Dépliant)
- Le crédit à bon escient. (Brochure)
- L'épargne avec un grand E. (Dépliant)
- Ma carte multiservices. (Feuillet)
- Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt. (Dépliant)

A-9 CHEVALIER - DRZYMALA, France. Le budget dans ma caisse, vol. 20, nº 2 (mars-avril 1983), p. 4-6.

Dépliants, brochures, revues (suite)

A-10 COHEN, Dian. "Planifier! Pourquoi et comment?", de l'ensemble éducatif **Affaires d'argent**, nº 3, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 20 p.

A-11 FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS.
- **Budget-type**, documents nºs 3131 - 02 - 19, nº 2039-05.
- **Je fais mon budget**, document nº 07859-026.
- **La gestion de mes affaires, l'achat d'une automobile et le budget**, 43 p., nº 2039-02.

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	**Bas de laine et banque à charte: épargne et investissement (les gros sous)** 27 min Vidéocassette Coût: 25 $	**Société de radio-télévision du Québec** 800, rue Fullum MONTREAL (Québec) H2K 3L7
B-2	**Faites vos choix** 8 min Diaporama: 53 diapositives Coût: 61 $	**Société de radio-télévision du Québec** 800, rue Fullum MONTREAL (Québec) H2K 3L7
B-3	**L'épargne** 20 min Vidéocassette	**Fédération des caisses populaires desjardins** 100, avenue des Commandeurs LEVIS (Québec) G6V 7N5 (Guide d'activités associé à chacun des vidéos)
B-4	**Les premiers pas en investissement** 35 min Vidéocassette	

MODULE 2

BESOIN ESSENTIEL
CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Enseignement de l'unité 1: Déplacement d'un lieu à un autre

Chaque année au Québec, la route fait des milliers de victimes dont un nombre très élevé de jeunes de moins de 20 ans. C'est pourquoi il est important d'éduquer à la sécurité routière, le jeune appartenant à ce groupe d'âge afin qu'il adopte des attitudes de prudence et de prévention et qu'il devienne un usager de la route responsable.

L'utilisation de données statistiques est un outil de sensibilisation qui permet au jeune de prendre davantage conscience du nombre élevé d'accidents de véhicules routiers et des victimes.

Le guide d'activités **La sécurité routière à l'école**, préparé par la Régie de l'assurance automobile du Québec, peut servir à l'enseignement des objectifs terminaux 1.3 et 1.4.

MODULE 2: BESOIN ESSENTIEL CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT Unité 1: Déplacement d'un lieu à un autre	Objectif terminal: 1.3 Analyser le risque qu'entraîne l'utilisation d'un véhicule.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
1.3.1 CONNAÎTRE les risques que comporte la conduite d'un véhicule.	En se référant au dossier statistique, présenter des chiffres sur les victimes d'accidents (cyclomoteur, bicyclette, motocyclette, automobile...). En équipe, - Faire ressortir sous forme de tableau comparatif les risques encourus par les usagers d'un véhicule selon les différents moyens de transport et l'âge du conducteur.	Dossier statistique Bilan 1986, tome I (A-1) Guide d'activités "La sécurité routière à l'école" (Fiches 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.4)
1.3.2 DÉMONTRER l'influence de certains facteurs sur l'importance du risque.	Utiliser les journaux, les magazines ou ses expériences personnelles pour amorcer la discussion sur les facteurs entourant un accident d'automobile, de motocyclette, de véhicule tout-terrain, etc. Regarder la vidéo Jouer sa vie. En équipe, - Faire une liste des principaux facteurs qui augmentent les risques d'accidents. En groupe entier, - Parmi les facteurs relevés, associer ceux qui concernent: . le conducteur: habileté, compétence, temps de réaction, etc.; . l'état du véhicule: fiabilité, usure; . d'autres conditions: état de la chaussée, conditions climatiques.	Journaux, magazines "Jouer sa vie" (B-1)
1.3.3 DÉMONTRER que la motorisation implique des risques élevés de blessures très graves et de mort.	En équipe, - Rechercher, dans: . les journaux et les magazines, des illustrations démontrant les attitudes à adopter pour une conduite préventive;	Journaux, magazines, brochures, dépliants

MODULE 2: BESOIN ESSENTIEL CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT Unité 1: Déplacement d'un lieu à un autre	Objectif terminal: 1.3 Analyser le risque qu'entraîne l'utilisation d'un véhicule (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
	. Les brochures et les dépliants, des exemples démontrant les attitudes à adopter pour une conduite préventive.	
1.3.4 DÉMONTRER que les risques peuvent être fortement réduits grâce à certaines connaissances, attitudes et comportements préventifs.	À partir de la cueillette d'informations préparer une bande dessinée ou un montage sur la conduite préventive. En groupe entier, à l'aide des informations recueillies, énumérer les éléments qui peuvent réduire les risques d'accidents chez les 16-19 ans. . Les connaissances du conducteur . Les attitudes du conducteur . Les comportements du conducteur Activité complémentaire: Profiter de la semaine de la sécurité routière ou d'une activité scolaire pour monter un stand d'information et présenter les montages, les bandes dessinées, les dépliants, les brochures, etc.	

MODULE 2: BESOIN ESSENTIEL CONNAISSANCE DE SON ENVIRONNEMENT	Objectif terminal:
Unité 1: Connaissance de son environnement physique	1.4 Choisir judicieusement les moyens de transport nécessaires pour se rendre au travail et occuper ses loisirs.

Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
1.4.1 INDIQUER les principaux modes de déplacement utilisés pour se rendre au travail et se récréer.	Par discussion ou par remue-méninges: - Nommer des moyens de transport que le jeune peut utiliser pour se rendre au travail ou pour se récréer.	
1.4.2 ÉVALUER les avantages et les inconvénients des modes de déplacement utilisés pour se rendre au travail.	Sous forme de tableau indiquer les avantages et les inconvénients des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail ou pour se récréer. . rapidité . sécurité . détente . coût . pollution . autre En se référant au moyen de transport que le jeune utilise pour se rendre à ses stages: - Faire ressortir les avantages et les inconvénients de ce mode de transport. - Donner les raisons de son choix.	
1.4.3 ÉVALUER les avantages et enrichissement les inconvénients des modes de déplacement utilisés pour les loisirs.	Cet objectif peut être jumelé à l'unité 2 - Organisation de ses loisirs du module 4.	

MATÉRIEL DIDACTIQUE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET IDEACOM. **Les jeunes Québécois et les accidents de la route, épidémiologie et prévention**, 1978.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, DIRECTION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES. **Guide de l'enseignant et de l'enseignante, niveau secondaire, La sécurité routière à l'école**, Québec, 1985.

Brochures, dépliants, revues

A-1 QUÉBEC, RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, DIRECTION DES COMMUNICATIONS.

- **Dossier statistique Bilan 1986** - Tome 1, 1987, 166 pages.
- **Boire ou conduire, un choix s'impose** (Dépliant).
- **Le code de la sécurité routière en bref**, 1983, 24 pages.

A-2 QUÉBEC, OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. **Le magazine Protégez-vous.**

- **Après un accident d'auto**, juin 1987, pp. 34-36.
- **La sécurité automobile**, juillet 1985, pp. 5-15.
- **Les soirées d'été, l'alcool et le volant...**, juillet 1987, pp. 51-52.
- **Motos et bicyclettes: la sécurité d'abord!**, mai 1988, p. 36.
- **Pourquoi les motos sont-elles associées au danger?**, mai 1988, pp. 29-35.

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	**Jouer sa vie** Vidéocassette	**Régie de l'assurance automobile du Québec** Direction des politiques et programmes 1134, chemin Saint-Louis 5e étage SILLERY (Québec) G1S 1E5 Tél.: (418) 643-1878

MODULE 3

BESOIN ESSENTIEL
RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES

Enseignement de l'unité 1: Communication, échange avec autrui

Les relations interpersonnelles incitent le jeune à acquérir des comportements nouveaux, à adopter des attitudes différentes selon les circonstances et les personnes avec lesquelles il est en relation. Ces différentes situations lui permettent d'améliorer la qualité de ses rapports avec autrui.

Ce thème aide le jeune à déterminer les différences qui existent dans les divers types de relations qu'il entretient. Le stade de développement qu'il a atteint l'amène à des intérêts nouveaux. Son milieu de stage ou de travail contribue à l'établissement d'autres formes de relations.

Les activités proposées dans le répertoire peuvent être réalisées en même temps que l'on traite les autres objectifs du programme, ce qui permettrait de créer un contexte de déroulement se rapprochant du vécu du jeune.

MODULE 3: BESOIN ESSENTIEL RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES Unité 1: Communication, échange avec autrui	Objectif terminal: 1.1 DÉGAGER les caractéristiques particulières de divers types de relations interpersonnelles.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
1.1.1 TROUVER les variables intervenant dans les relations interpersonnelles.	Par discussion ou au moyen de la vidéo "Jeux de mains, ou jeux de vilains", amener le jeune à s'exprimer sur les diverses relations que peuvent établir les personnes au cours de leur vie.	"Jeux de mains ou jeux de vilains" (B-1)
1.1.2 DÉCRIRE le cadre général de déroulement de divers types de relations.	En équipe, illustrer à partir de jeux de rôles certains contextes de relations interpersonnelles. Ex.: travail, loisirs, famille, groupe, école, etc.	
1.1.3 NOMMER les rôles joués par les interlocuteurs dans divers types de relations.	À partir d'une parole du jeu de rôle ou d'un geste: - Établir une comparaison pour vérifier si les intentions manifestées par les personnes sont les mêmes lorsqu'il s'agit d'un ami ou d'un amoureux, d'un parent ou d'un enfant, etc. À l'occasion d'une sortie avec les jeunes ou lors des discussions se rattachant à un retour de stage: - Faire ressortir les caractéristiques des diverses formes de relations interpersonnelles. En groupe, - Définir le contexte du déroulement. - Énumérer les variables intervenant dans les relations interpersonnelles. - Décrire le rôle joué par les personnes. Individuellement, - Inscrire dans son journal personnel les formes de relations que le jeune vit actuellement.	
Trouver les limites et les possibilités des divers types de relations interpersonnelles.	Amener le jeune à prendre conscience de ses possibilités et de ses limites dans ses relations interpersonnelles avec ses compagnons de classe, les membres de sa famille, son milieu de stage, etc.	

MODULE 3: BESOIN ESSENTIEL RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES Unité 1: Communication, échange avec autrui	Objectif terminal: 1.1 DÉGAGER les caractéristiques particulières de divers types de relations interpersonnelles (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
	En groupe entier, - Mentionner que chaque type de relation interpersonnelle que nous vivons offre des possibilités et des limites. En dyade, - Choisir une des situations suivantes: . Relations de groupe; relations à deux . Relations amicales; relations amoureuses . Relations avec les parents; relations avec les autres membres de la famille . Relations de travail; relations de loisir . Relations occasionnelles; relations durables - Présenter sous forme de tableau les limites et les possibilités de la relation illustrée par la situation. - Inviter une équipe à présenter sa situation au groupe. Activité complémentaire: inscrire sur chaque ligne le nom d'une personne avec laquelle on peut entrer en relation dans l'avenir. 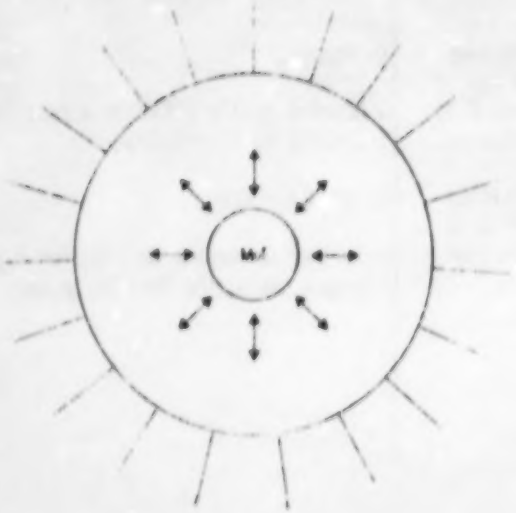	

MODULE 3: BESOIN ESSENTIEL RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES	Objectif terminal:
Unité 1: Communication, échange avec autrui	1.2 MONTRER que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle.

Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
1.2.1 IDENTIFIER un ensemble d'attitudes caractérisant les relations interpersonnelles.	Dresser une liste des attitudes ou des façons d'être et de se comporter qu'adoptent les jeunes. Ex.: agressivité, confiance, méfiance, acceptation, optimisme, pessimisme, etc.	
1.2.2 DISCUTER avec ses pairs, ses parents et l'enseignant de l'effet de ses attitudes envers les autres dans une relation interpersonnelle.	En équipe, - Choisir une attitude et préparer un scénario illustrant cette attitude. - Présenter le scénario à la classe. - Nommer l'attitude présentée par le jeu. Individuellement, - Choisir parmi les attitudes énumérées deux attitudes caractérisant davantage les relations vécues dans le scénario. En équipe, - Échanger sur les attitudes identifiées et les effets dans une relation interpersonnelle.	
1.2.3 DISTINGUER les attitudes favorables à une bonne relation des attitudes non favorables à une bonne relation.	Lors d'un retour de stage ou d'une sortie avec les jeunes, faire ressortir les situations qui furent favorables et les situations qui furent non favorables à une bonne relation.	
1.2.4 DIRE en quoi certaines attitudes envers les autres contribuent à la qualité de la relation.	En équipe, - Décrire quelle attitude a facilité ou a nui à la qualité de la relation.	
1.2.5 DIRE en quoi certaines attitudes nuisent à la qualité de la relation.	En groupe entier, - Inviter un membre de l'équipe à présenter les propos véhiculés dans le groupe.	

MODULE 3: BESOIN ESSENTIEL RELATIONS INTERPERSONNELLES ET SOCIALES Unité 1: Communication, échange avec autrui	Objectif terminal: 1.2 MONTRER que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle (suite).	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
1.2.6 INDIQUER des changements d'attitudes qui pourraient améliorer certaines situations difficiles pour soi et pour l'autre.	À la suite de la communication, - Nommer les attitudes favorables dans les relations humaines. - Dans le cas d'une situation présentant une attitude défavorable, faire ressortir quelle(s) serait(aient) la ou les meilleures attitudes à prendre pour éviter cette mauvaise relation.	

MATÉRIEL DIDACTIQUE

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES. Guide d'activités, Secondaire, Education aux relations interpersonnelles, Québec, 1986, 327 p.

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	Jeux de mains ou jeux de vilains! 26 minutes Vidéo N° 0911-009 1976	Office de la radio-télédiffusion du Québec Service de la distribution et des ventes 100, rue Fullum Montréal (Québec) H2K 3L7 Tél.: (514) 873-5927

MODULE 4

BESOIN ESSENTIEL
RÉALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL

Enseignement de l'unité 1: Des choix selon mes valeurs.

La notion de valeur est définie dans le dictionnaire de philosophie comme "tout ce qui est désirable et non pas seulement désiré"[1]. Jean Beachler définit quant à lui une valeur comme "ce qui fait que la vie vaut d'être vécue, ce qui donne un sens à la vie"[2].

Cette thématique "des choix selon mes valeurs" veut amener le jeune des cheminements particuliers de formation à prendre conscience du lien qui existe entre les valeurs qu'il privilégie et les choix qu'il est amené à faire tant sur le plan personnel que professionnel.

Les valeurs ont donc du sens quand elles s'expriment dans des actions, elles agissent alors comme des principes qui orientent les actions.

Permettre au jeune d'identifier et de reconnaître certaines de ses valeurs, c'est l'amener à découvrir comment il veut vivre, comment il veut orienter son avenir, c'est aussi l'amener à découvrir qu'il existe un pluralisme de valeurs attribuables à divers facteurs, tels que les croyances, les cultures, les expériences personnelles, les milieux familiaux, les besoins, les habiletés et les aptitudes personnelles. Cette pluralité des valeurs amène des différences dans les comportements et peut même parfois susciter des conflits. Il est important que le jeune apprenne à respecter ces façons d'être et d'agir tout en apprenant à affirmer dans le respect de soi et des autres ses propres valeurs.

C'est donc dans ce sens qu'est orienté l'enseignement de cette unité. Cependant, comme les valeurs se rattachent aux actions, il est possible et même souhaitable d'intégrer ce thème à d'autres unités, comme: santé / hygiène, alimentation, logement, vêtement, sécurité et autonomie financière.

Les activités proposées permettent au jeune une réflexion sur ses valeurs personnelles et une ouverture aux autres à travers une multitude de valeurs à respecter.

De plus, des objectifs implicites visant des changements d'attitudes peuvent s'intégrer aux objectifs intermédiaires des unités énumérées précédemment.

---

1. Julia, Didier. **Dictionnaire de Philosophie**, Paris, Larousse, 1984, p. 296.

2. Jean Beachler, Qu'est-ce que l'idéologie?, Paris Gallimard, Idées, n°. 345, 1976, p. 41 - (tiré du **Guide d'activités, secondaire, Éducation à la vie en société**, Québec, 1987, 508 p.)

MODULE 4: BESOIN ESSENTIEL REALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL	Objectif terminal: 1.1 IDENTIFIER la nature des valeurs et le rôle qu'elles jouent dans son projet de vie en société.	
Unité 1: Des choix selon ses valeurs		
Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
1.1.1 CIRCONSCRIRE la notion de "valeur".	Présenter des situations qui touchent le vécu quotidien: santé, alimentation, vêtement, expérience du stage, etc. Annexe 1 - En équipe, exprimer ses réactions aux situations proposées. Inscrire au tableau les diverses réponses et les classer par catégorie. Faire préciser les raisons qui justifient leurs réactions. - Faire le lien entre les réponses obtenues et la notion de "valeur" (voir définition Annexe 2) ainsi qu'avec les diverses sortes de valeurs: biologiques, économiques, esthétiques, morales, religieuses. Sur acétate, présenter des définitions de la notion de valeur. - En groupe entier, dégager une définition de la notion de valeur.	Annexe 1 (situations). Annexe 2 (déf. de "valeur") (sortes de valeurs).
1.1.2 INDIQUER des valeurs qu'il cherche dans sa vie.	Revenir sur la notion de valeur en illustrant les cinq sortes de valeurs ou distribuer des magazines. - A partir des illustrations, indiquer dans chacune des catégories les valeurs qui sont imposées au jeune et celles qu'il choisit librement. - Faire le lien avec le vrai, le bien, le beau (groupes de valeurs). Activité complémentaire: classer les valeurs par ordre d'importance.	Magazines divers. Annexe 3. Feuilles supports B-C-D-E-F du Guide d'activités "Education à la vie en société"
1.1.3 ÉVALUER l'effet de ses valeurs sur ses comportements.	Regarder la vidéo "L'amour, l'amitié, le chômage et l'adolescence", A plein temps 2, émission 5. - Ressortir les valeurs que chaque personnage exprime à travers son comportement par rapport au travail, à la famille, au milieu scolaire. (Annexe IV: résumé de l'émission) En équipe, - Préciser l'importance accordée au travail, à la famille, à l'école.	(Fiche 1.3.1) du programme F.P.S. - valeurs biologiques - valeurs économiques - valeurs esthétiques - valeurs religieuses - valeurs morales

MODULE 4: BESOIN ESSENTIEL REALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL Unité 1: Des choix selon ses valeurs	Objectif terminal: 1.1 IDENTIFIER la nature des valeurs et le rôle qu'elles jouent dans son projet de vie en société (suite).	
Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
	En groupe entier, - Faire le lien entre l'activité précédente et les relations que les jeunes entretiennent dans ces divers milieux ainsi qu'avec les choix de carrière qu'ils envisagent. (Lien avec l'objectif intermédiaire 1.3.1.)	"L'amour, l'amitié, le chômage...et l'adolescence" À plein temps 2 Émission 5 (B-1) Annexe 4 Résumé de la vidéo.
1.1.4 DÉGAGER les valeurs sous-jacentes à son modèle de citoyen adulte.	Inviter les jeunes à présenter un(e) travailleur(euse) qu'ils admirent: - Faire le portrait de chacun de ces personnages en précisant les valeurs qu'ils privilégient chez leur personnage. - Se référer si nécessaire à une liste de valeurs.	Annexe 5 (liste de valeurs).
1.1.5 COMPARER les valeurs qu'il cherche avec celles poursuivies par ses parents.	À partir de l'activité précédente: - Comparer les valeurs que chacun apprécie. - Faire une liste des valeurs relevées par rapport à l'école à l'objectif 1.1.3. - Les écrire sur des cartons de couleur. - Faire le choix d'une valeur pour chaque jeune et offrir à chacun la valeur qui le caractérise. (Cette activité peut se faire à la suite d'une activité commune (loisir, stage).	Cartons de couleur.

ANNEXE 1

SITUATIONS: Exprimer vos réactions face à ces situations.

1. Philippe (16 ans) veut s'acheter une moto. Il a travaillé les fins de semaine pour se ramasser de l'argent. Ses parents refusent leur accord à cet achat, car ils croient que Philippe n'est pas assez prudent pour conduire une moto.

2. Mélissa (16 ans) et son copain Pat (17 ans) veulent teindre leurs jeans en noir au lieu d'en acheter des neufs parce que c'est beau et à la mode. Cela leur permettra de garder l'argent ainsi économisé pour partir cet été à bicyclette.

3. Depuis plusieurs mois, Marie-France pense à devenir mécanicienne. Elle veut faire un stage dans un garage, mais jusqu'à aujourd'hui aucun propriétaire ne veut accepter une fille.

4. Marc (17 ans) a l'occasion de s'acheter un "système de son" pour un bon prix. Il sait cependant que le "système" en question a été volé. Il hésite et ne sait que faire.

5. Luc et Isabelle, deux jumeaux très débrouillards, ont décidé d'organiser une grande fête pour leurs 16 ans. Leur meilleure amie, Nancy, leur dit que ses parents veulent qu'elle soit présente au baptême de son neveu. Nancy hésite entre l'invitation à participer à la fête de ses amis et le baptême de son neveu.

ANNEXE 2

DÉFINITION DE LA NOTION DE VALEUR

"Tout ce qui est désirable et non pas seulement désiré" (Dictionnaire de philosophie).

"Ce qui fait que la vie vaut d'être vécue: ce qui donne un sens à la vie."

(Beachler, Jean)

"Une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée."

(Guy Rocher, 1968)

"Ce en quoi une personne est digne d'estime (quant aux qualités que l'on souhaite à l'homme dans le domaine moral, intellectuel, professionnel)."

(Petit Robert 1, 1983)

Sortes de valeurs	* Référence aux situations, Annexe 1
- biologiques (santé - force)	(sit. 7)
- économiques (droit)	(sit. 2 - 3)
- esthétiques (beauté)	(sit. 2)
- morales (vertu)	(sit. 1 - 3 - 4)
- religieuses (sacré)	(sit. 5)

* Les valeurs indiquées à chaque situation sont à titre indicatif. D'autres valeurs peuvent surgir lors de la discussion.

ANNEXE 3

RÉFÉRENCE AUX ILLUSTRATIONS CHOISIES

Sortes de valeurs	Imposées	Choisies
	POURQUOI?	POURQUOI?
Esthétiques ex.: me faire teindre les cheveux.		
Biologiques ex.: boire du lait et manger des légumes.		
Morales ex.: respecter les non-fumeurs et m'abstenir de fumer à l'école.		
Économiques ex.: attendre pour m'acheter mon disque préféré, mes parents ne veulent pas m'avancer de l'argent.		
Religieuses ex.: aller aux funérailles de mon oncle ou à la messe.		

À plein temps 2 ANNEXE 4

ÉMISSION Nº 5: L'AMOUR, L'AMITIÉ, LE CHÔMAGE... ET L'ADOLESCENCE

Dans cette émission, Suzanne se fait la représentante de "l'adolescente type". À travers elle (et ses amies), on jette un regard sur les besoins et caractéristiques propres à des jeunes de cet âge. On voit comment les éducateurs (professeurs et parents) ont avantage à tenir compte de ces besoins et caractéristiques s'ils veulent établir une relation positive avec ces jeunes. C'est ce que tentent Phil et Estelle ... qui, dans un premier temps, traversent la difficile période d'affrontement, où ils se retrouvent surpris, dépassés, choqués même, par les comportements contestataires de Suzanne.

En observant Suzanne et ses amies, on découvre:

- que les adolescents possèdent une énergie et une vitalité qui ne demandent qu'à être concentrées sur quelque chose qui les touche;
- que leur fonctionnement intellectuel et moral est marqué par un grand idéalisme et un absolutisme;
- qu'ils ont tendance à échafauder des idées et des théories à partir de leur seul point de vue, en ayant encore de la difficulté à se mettre à la place des autres;
- qu'ils sont très préoccupés par la découverte et l'affirmation de leur identité (autant dans leurs opinions, leur comportement que leur tenue vestimentaire);
- que la "gang" est quelque chose de primordial pour eux. C'est en effet le lieu par excellence où ils peuvent le plus être respectés, où ils ont justement tout le loisir d'affirmer leur identité et d'expérimenter leur autonomie;
- enfin qu'ils veulent sentir qu'on les aime, qu'on leur fait confiance et qu'on les prend au sérieux. Bref, qu'on les accepte vraiment.

On voit Suzanne et ses amies en classe, en contact avec un professeur qui, dans ses interventions auprès des adolescents, tient précisément compte de leurs besoins. Dans toute son attitude, on voit qu'il les respecte, et leur reconnaît de fait le droit d'être des adolescents. Ici, il leur propose de faire un travail de type "enquête", où ils pourront mettre à l'oeuvre leur sens critique et leur idéalisme, en s'ouvrant sur la réalité du monde qui les entoure. Au lieu de les réprimer et de leur imposer sa propre vision des choses, il les stimule à s'exprimer, à dire ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent, d'une manière qui leur est personnelle.

Le hasard fait que Suzanne se retrouve avec comme sujet ... le chômage! Non seulement, pour elle, le thème est-il moins stimulant que ceux de l'amour et de l'amitié dont ont hérité ses amies, mais elle le trouve particulièrement dérangeant, "heavy". Le chômage n'est-il pas responsable du climat qui règne à la maison? de l'aigreur et de l'amertume de son père?...

ÉMISSION Nº 5: L'AMOUR, L'AMITIÉ, LE CHÔMAGE... ET L'ADOLESCENCE (suite)

Tout au long de l'émission, on verra Suzanne être toujours sur le point d'abandonner carrément son travail. Chose certaine, il est hors de question qu'elle "interviewe" son père, la personne qui serait pourtant la mieux placée pour l'aider, car, dit-elle, il ne la comprend pas, il n'est pas "parlable".

Phil et Estelle (Phil surtout) sont effectivement en conflit avec leur fille depuis quelque temps. Ils trouvent que Suzanne a bien changé depuis l'année dernière. Tout dans ses comportements les heurte: ses rentrées tardives, sa tenue vestimentaire, tout ce temps qu'elle consacre à sa "gang", son manque d'ardeur aux études (d'ailleurs, ils ne comprennent pas trop le fonctionnement de l'école actuelle: "Qu'est-ce que c'est c't'école-là pour l'amour!... Dans mon temps...)... Ils connaissent l'agressivité (Estelle avoue que l'autre jour, elle est venue tout près de gifler Suzanne). Il faut dire que celle-ci les met à rude épreuve, en les défiant, en passant son temps à les critiquer et les contester.

Mais ce qu'on voit surtout, ce sont deux parents un peu pris au dépourvu, dépassés par les événements: "C'est parce qu'elle est imprévisible!" Ils sont tristes et inquiets aussi de voir qu'ils n'arrivent pas à entrer mieux en communication avec leur fille. Alors ils cherchent sincèrement ce qu'il peut y avoir derrière ces comportements provocateurs. Phil: "On dirait que c'est sa façon à elle de me dire qu'est capable de penser pour elle, qu'a l'a ses idées à elle ... contraires des miennes!"... Puis ils se rappellent leur propre adolescence. Estelle: "T'avais quel âge toi quand tu te promenais à 100 milles à l'heure, quand tu coursais dans le rang St-Simon? Pis qu'tu faisais l'saut de la mort dans ton vieux bazou?"

Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes (Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires). "À plein temps" 2, MEQ 1987, ISBN 2-550-13518-0.

ANNEXE 5

DES VALEURS

- l'honnêteté
- la famille
- la responsabilité
- la franchise
- la vérité
- l'obéissance
- la fidélité
- le courage
- l'honneur
- le vrai
- l'engagement social
- le beau
- la santé
- le bien
- l'épanouissement personnel
- la justice
- l'instruction
- le respect de la vie
- l'authenticité
- le travail
- le bonheur
- l'autonomie
- la religion
- l'excellence
- le plaisir
- le progrès social
- le matérialisme
- la fierté
- l'amour
- le sens des autres
- la réussite sociale
- le respect de l'autorité, de la loi, des normes sociales
- la discipline
- la solitude

Extrait du Guide d'activités, secondaire, "Éducation à la vie en société" Programme Formation personnelle et sociale, secondaire, p. 159.

MODULE 4: BESOIN ESSENTIEL RÉALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL	Objectif terminal: 1.2 RESPECTER la pluralité des valeurs.	
Unité 1: Des choix selon ses valeurs		
Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
1.2.1 INDIQUER les principaux facteurs de pluralité au niveau des valeurs.	Remettre aux élèves des cartons sur lesquels sont inscrits les facteurs marquant le pluralisme: culture, croyance, expériences personnelles, milieu familial, besoins, habiletés et aptitudes personnelles. - Se regrouper deux à deux selon le choix d'un facteur. - Trouver une situation où le facteur choisi amène des comportements différents chez les individus, soit en rapport avec: - le vêtement - l'alimentation (ex.: un Chinois et un Québécois dans un restaurant chinois. Le Québécois tente de manger avec des baguettes; imaginez la scène; ou autres besoins quotidiens). - Présenter les situations au groupe.	Feuille-support B (Fiche 1.3.2) du Guide d'activités "Éducation à la vie en société" du programme F.P.S. - notion de pluralité - notion d'universalité - notion de différence
1.2.2 DÉMONTRER que la pluralité des valeurs peut entraîner des conflits entre les personnes.	- À la suite de ces présentations, faire le lien entre ces facteurs de pluralité et les possibilités de conflits entre les personnes.	
1.2.3 DISCUTER avec ses pairs des effets sur soi de l'adoption ou non de certaines valeurs.	Regarder la vidéo "La guerre de cent ans", À plein temps 3, émission 14. - À la suite du visionnement, discuter les comportements des divers personnages. - Relever les valeurs qui sont en jeu pour chacun d'eux. Proposer quelques valeurs (respect de soi et de l'autre, sens de l'autonomie, etc.) (voir contenu notionnel). Discussion en groupe. - Tenter de voir comment ces valeurs auraient pu changer le déroulement de la situation vécue par Suzanne (16 ans) et Gilles (15 ans). - Relater des situations où ces valeurs ont contribué à les aider à régler des situations de conflits personnels.	"La guerre de cent ans" À plein temps 3 Émission 14 (B-2) Annexe 6 Résumé de la vidéo.

ANNEXE 6

À PLEIN TEMPS 3

ÉMISSION Nº 14: "LA GUERRE DE CENT ANS"

Une proposition de travail alléchante sème la pagaille dans la famille Ross: qui de Gilles ou Suzanne ira garder chez Josette durant la période des Fêtes? Phil et Estelle n'en reviennent pas de voir toute l'animosité qui peut parfois s'élever entre deux enfants d'une même famille. Cette émission nous amène à réfléchir au phénomène de la rivalité fraternelle.

Dans le cadre de son travail, Josette prévoit se faire offrir d'aller passer le temps des Fêtes à la Barbade, à titre de "Gentille organisatrice". Elle se rend donc chez les Ross dans le but de vérifier si Suzanne pourrait garder Hugo durant cette période. Suzanne n'étant pas là, elle explique la chose à Estelle. Voyant apparaître Gilles dans la cuisine, Josette glisse tout bonnement: "Ça pourrait être Gilles aussi, han. Moi j'disais Suzanne de même, parce qu'elle se plaignait qu'elle avait besoin d'argent l'autre jour. Mais ça ne fait pas de différence." Josette précise qu'elle a l'intention de bien payer celui qui gardera: "J'vas ajouter un bonus pour le temps des Fêtes."

Quand Suzanne rentre, Gilles se présente à elle comme le bon Samaritain qui ira garder à sa place: "T'es contente? Tu vas pouvoir aller dans le Nord autant qu'tu vas vouloir avec ton beau Patrick." Suzanne n'aime pas beaucoup qu'on décide à sa place. Et elle regarde d'un oeil perplexe son frère qui veut au plus vite conclure le pacte mais... quand, quelques instants plus tard, Estelle lui fournit des détails supplémentaires, elle bondit: "Gilles Ross tu m'as menti!" ...La guerre est déclarée!

Toute la journée, Suzanne et Gilles se livreront un combat sans merci pour déterminer lequel des deux ira garder chez Josette. Ils se lancent les pires injures, et passent même à la violence (à un moment, Suzanne cassera le trophée qu'a mérité Gilles, l'étoile de l'Impro.) Tout ça, sous l'oeil navré d'Estelle qui tente désespérément d'arranger les choses. Gilles, connaissant la bonne impression qu'il produit généralement sur sa mère, utilise la ruse. Il fait valoir qu'il voulait justement profiter des vacances des Fêtes pour étudier tranquillement... en gardant! Il brandit une noble cause: l'argent qu'il gagnerait lui permettrait de louer une caméra-vidéo avec laquelle il pourrait filmer l'équipe d'Impro (dont il est capitaine) dans le but d'améliorer leur performance.

Estelle est portée à dire que Gilles mériterait bien que le privilège de garder lui revienne... Mais voilà que Suzanne s'insurge! Elle reproche à Estelle son favoritisme. Elle joue la victime qui a toujours été consciente que son frère était le "chouchou" de sa mère... Se sentant coupable, par souci d'équité, Estelle balance du côté de Suzanne... Gilles hurle: "Tu vas prendre sa part!" ...Il décide de porter un "coup bas" à Suzanne en enregistrant une conversation téléphonique entre elle et Patrick qui prouvera clairement que tout ce que veut sa soeur, c'est d'avoir l'appartement de Josette pendant le temps des Fêtes pour être seule avec son "chum". Enregistrement qu'il remet bien sûr à ses parents! ...Phil et Estelle sont scandalisés par le comportement de Gilles. Et Suzanne, qui découvre le complot, est outrancée: "Chien sale!"

ÉMISSION Nº 14: "LA GUERRE DE CENT ANS" (suite)

Phil et Estelle, se sentant impuissants à résoudre le problème, décident de le remettre entre les mains des deux personnes concernées, en espérant qu'elles trouveront un terrain d'entente, et qu'elles trouveront concrètement le moyen de s'arranger pour partager le temps de garde, pour "couper la poire en deux"... Mais Gilles et Suzanne, s'ils semblent se prêter au jeu (ils font une tentative infructueuse pour tirer la chose à "pile ou face") ne l'entendent pas ainsi. Pour eux, il est vital qu'un des deux ressorte vainqueur!

Phil et Estelle, déprimés, trouvant ce combat absurde, essaient de comprendre ce qui se passe ... En dédramatisant la rivalité fraternelle, ils se trouvent à dénoncer certains mythes. Le mythe qui veut que l'amour fraternel aille de soi: c'est nier la colère, la jalousie, qui sont des sentiments humains. Le mythe de l'égalité, qui laisse croire que si l'on traite tous ses enfants également, il n'y aura pas de jalousie. Le mythe du partage: forcer au partage, c'est nier la notion de territoire qui est si forte à l'adolescence. Gilles et Suzanne sont à l'âge où ils ont besoin de se distinguer, de se différencier, de se sentir uniques. L'autre est alors perçu comme un rival. Vu d'un angle positif, l'autre devient un point de repère pour bâtir sa personnalité ... Et la famille n'est-elle pas le lieu où l'on apprend à exprimer ce qu'on ressent?

Phil et Estelle sont conscients qu'ils doivent nuancer leur jugement. Ne pas généraliser. Essayer de voir l'ensemble de la relation Gilles-Suzanne, et pas seulement la jalousie, les disputes, les batailles. Phil: "Peut-être qu'ils iraient pas aussi loin s'ils étaient pas sûrs qu'ils s'aiment bien dans le fond." Et il est vrai que si à certains moments ils ont l'air de deux ennemis, à d'autres, ils redeviennent deux complices. C'est ce qu'on ressent quand on les voit s'adonner au jeu de leur enfance, "la barbichette" ... (En voyant Kiki insister pour se mesurer à tous les membres de la famille à ce jeu de "la barbichette", on peut penser qu'elle aussi travaille à se définir et à se tailler une place!)

Phil se rappelle ses chicanes mémorables avec son frère Jean-Paul, de qui il est maintenant si près ... Il faut croire que la rivalité fraternelle est naturelle, universelle et inévitable. Bref, qu'on la retrouve dans toutes les familles ... même les meilleures!

La fin? Avec désinvolture, Suzanne annonce qu'elle cède sa place à Gilles ... Mais quand Gilles se présente chez Josette, il apprend qu'elle vient tout juste d'appeler Suzanne pour lui dire que l'affaire était tombée à l'eau ... Ils n'en ont pas fini avec la rivalité... qui n'est peut-être pas une histoire à finir!

MODULE 4: BESOIN ESSENTIEL REALISATION SUR LE PLAN PERSONNEL	Objectif terminal: 1.3 ESTIMER le rôle spécifique de la hiérarchisation des valeurs et des besoins dans des prises de décisions professionnelles.	
Unité 1: Des choix selon ses valeurs		
Objectifs intermédiaires	Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage	Matériel proposé
1.3.1 HIÉRARCHISER les professions qu'on trouve les plus intéressantes en fonction des valeurs.	En groupe entier, - Nommer les professions qu'on aimerait exercer au cours de notre vie. - Préciser les valeurs qui semblent nécessaires à l'exercice de ces professions (s'inspirer de la liste, Annexe 7). Individuellement, - Indiquer par ordre d'importance quatre professions que l'on choisirait en tenant compte de nos valeurs. En groupe entier, - Comparer les choix des élèves. (Lien avec l'objectif 1.1.3)	 Annexe 7. Annexe 8.

ANNEXE 7

VALEURS

- Respect de soi
- Sens critique
- Authenticité
- Vérité
- Amour
- Disponibilité à la vie
- Le goût du beau
- Le sens démocratique
- Le respect de l'autre
- Le sens de l'autonomie
- Le sens de la responsabilité
- Le sens de l'intériorité
- Le sens de la gratuité
- Le développement intellectuel
- L'argent
- Le travail
- La santé
- L'autorité
- L'amitié
- L'ouverture au monde
- La liberté
- Le partage
- La maîtrise de soi
- Le goût de l'excellence
- L'affirmation de soi
- L'ordre
- La ponctualité
- L'amour de la vie
- L'appréciation, le respect et l'amour de son corps

Extrait du Guide d'activités, secondaire, "Éducation à la vie en société". Programme Formation personnelle et sociale, secondaire.

ANNEXE 8

QUATRE VALEURS IMPORTANTES POUR MOI	PROFESSIONS QUE JE CHOISIRAIS
1.	1re:
2.	2e:
3.	3e:
4.	4e:

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

FOURNIER, Fernand et Michel BLAIS. **Styles et valeurs des jeunes**, Essai sur des modèles actuels des jeunes au Québec, Bureau de Consultation Jeunesse, Montréal.

NAUD, André et Lucien MORIN. **L'esquisse, l'école et les valeurs**, Conseil supérieur de l'éducation, Service général des communications du ministère de l'Education, 1978.

OLDS, Simon et WENDKAS. **Aidez votre enfant à choisir**, Le Jour, coll. Actualisation, 1981, 265 pages.

PAQUETTE, Claude. **Analyse de ses valeurs personnelles**, Montréal, Québec Amérique, 1983, 215 pages.

PFEIFFER, William et JONES, John E. **Répertoire de l'animateur de groupe**, volume 7, Développement personnel, Montréal, Le Jour, coll. Actualisation, 1982, 236 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. **Guide d'animation, A plein temps I, 2, 3**, Gouvernement du Québec, 1987, 1988.
ISBN 2-550-13518-0 ISBN 2-550-13518-5.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale des programmes. **Guide d'activités, secondaire, "Éducation à la vie en société"**, Québec, 1987, 508 pages.

Documentation audiovisuelle

	Titre	Distributeur
B-1	**À plein temps 2** émission 5 "L'amour, l'amitié, le chômage et l'adolescence" Vidéogramme	**Les Productions SDA limitée** 1221, ave de l'Hôtel de ville Bureau 100, MONTRÉAL (Québec) H2X 3A9 Tél.: (514) 866-1761
B-2	**À plein temps 3** émission 14 "La guerre de cent ans"	**Ministère de l'Éducation** Service de la distribution 600, rue Fullum, salle 5.03 MONTRÉAL (Québec) H2K 4L1 Tél.: (514) 873-3078 Prix: 25,00 $
B-3	**À plein temps 2** émission 33 "La grande aventure"	**Cinémathèque du ministère des Communications** 1601, boul. Hamel Ouest QUÉBEC (Québec) G1N 3Y7 Tél.: (418) 643-5168 (Service de prêt)
B-4	**À plein temps 2** émission 30 "Les biscuits sont stoned"	

MODULE 5

BESOIN ESSENTIEL
RÔLE ACTIF DANS LA SOCIETE ET DANS SON MILIEU

Enseignement de l'unité 3: Ressources communautaires de son milieu

Cette unité va plus loin que l'énumération des différentes ressources communautaires. Elle vise plutôt à réaliser en classe un projet communautaire qui sera réinvesti soit dans l'école, dans sa municipalité ou dans son milieu immédiat.

Le jeune doit considérer sa participation aux activités communautaires comme une contribution à la vie en société, comme un apport au mieux-être de la collectivité. Il pourra également faire preuve de créativité et c'est à travers cette expérience diverse et les rôles joués qu'il développera ses compétences.

L'enseignement de cette unité rejoint l'approche par projet tel que décrite au point 3.6 de ce répertoire, de même que les valeurs privilégiées dans le programme.

MODULE 5: BESOIN ESSENTIEL ROLE ACTIF DANS LA SOCIETE, ET DANS SON MILIEU Unité 3: Ressources communautaires de son milieu	Objectif terminal: 3.1 Indiquer des moyens de concrétiser sa participation aux ressources communautaires de son milieu.	
Objectifs intermédiaires	**Suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage**	**Matériel proposé**
3.1.1 ÉVALUER son niveau de participation aux activités communautaires de son milieu.	Amener le jeune à évaluer sa participation aux activités communautaires de son milieu à partir de la question suivante: - Combien d'heures par semaine consacres-tu à des activités communautaires (maison des jeunes, centre des loisirs, école, etc.)?	
3.1.2 ÉNUMÉRER les obstacles à une participation non satisfaisante aux activités communautaires.	À partir des résultats obtenus évaluer le niveau de participation des jeunes.	
3.1.3 DÉGAGER des avenues de solution permettant d'obtenir un niveau de participation satisfaisant.	En équipe, - Identifier les raisons de la non-participation aux activités communautaires. - Nommer les actions à entreprendre pour augmenter leur participation aux activités communautaires. - Présenter les résultats à la classe et faire une synthèse des résultats recueillis.	
3.1.4 DÉVELOPPER un projet pouvant se réaliser dans son milieu.	Faire augmenter la participation du jeune en élaborant un projet dont pourra profiter son milieu. - Organiser un repas communautaire dont les profits serviront à une oeuvre charitable. - S'impliquer dans un tournoi de hockey, ballon-balai, base-ball, etc., comme responsable des fiches de pointage, de l'accueil, etc. - Etre responsable de l'éclairage, des stands d'information, du vestiaire lors d'une activité scolaire (danse, expositions...)	

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Brochures, dépliants, revues

A-1 QUÉBEC, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. **Les chantiers de jeunes bénévoles**, Québec, 1987 (Brochure).

ANNEXE A

SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR OBJECTIF

UNITÉ ALIMENTATION

Méthodologie

L'unité **alimentation** est répartie sur deux ans. Dans cette unité, le jeune acquiert des connaissances, développe des habiletés et des attitudes qui permettront l'atteinte des objectifs de l'unité "Comment amener le jeune à développer certaines attitudes".

Selon la définition la plus répandue, les attitudes sont une composante interne de la personnalité qui amène l'individu à agir constamment dans le même sens. Les attitudes ne s'enseignent pas et ne s'évaluent pas comme du cognitif. Les comportements et leurs traces demeurent le phénomène observable, c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles d'être utilisés comme indicateurs. Il ne s'agit pas d'être capable d'avoir un comportement pour que l'on en déduise la présence d'une attitude. Il faut vouloir présenter ce comportement de façon continuelle et habituelle, ce qui justifie l'étalement de l'unité alimentation.

Cette unité présente deux aspects: l'un théorique et l'autre pratique. Elle est abordée par la connaissance des besoins du jeune en matière de nutrition et de ce que leur satisfaction apporte au bon fonctionnement de l'organisme. Chaque jour, les moyens que nous prenons de façon plus ou moins consciente pour répondre à nos besoins influent sur notre santé.

Un examen des ressources alimentaires permettra de répondre à chacun des besoins nutritionnels. L'étude du Guide alimentaire canadien suscitera chez le jeune l'intérêt pour la découverte de nouveaux aliments. Cet intérêt sera davantage augmenté si l'élève peut goûter à de nouveaux aliments. De plus, il apprendra les portions d'aliments à consommer pour répondre à une croissance nouvelle et au maintien d'une bonne santé.

Le tableau intitulé "Fonctions et sources des constituants alimentaires" amènera l'élève à évaluer la valeur nutritive des aliments.

De ce fait, il acquerra l'habitude de vérifier la valeur nutritive des aliments et améliorera la qualité de son alimentation.

Les besoins seront satisfaits par le biais de la consommation et de la production. L'objectif terminal 1.3 s'intéresse à la satisfaction des besoins - consommation, alors que l'objectif terminal 1.6 s'attache à la satisfaction des besoins - production. Deux options de stratégies d'enseignement peuvent être adoptées pour l'atteinte des objectifs:

- soit de voir en deux étapes distinctes la théorie et la pratique;
- soit d'entreprendre en parallèle la théorie et la pratique.

La pratique apporte à l'élève des connaissances théoriques et techniques dans la confection de mets simples et économiques faisant partie du **Guide alimentaire canadien**. De plus, elle lui permet de développer des habiletés qui le rendront plus apte à remplir certaines fonctions de travail. Une évaluation de différentes habiletés peut être faite durant les laboratoires.

UNITÉ: ALIMENTATION

Objectif terminal: 1.1 Décrire les besoins nutritionnels du jeune adulte.

1.1 - 1.2 - 1.3
Module 1

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel	ANNÉE: 1re année
1.1.1 DÉFINIR la notion de besoin nutritionnel.	Besoin nutritionnel: - exigence alimentaire nécessaire à l'organisme pour vivre, se développer, agir et se conserver	HABILETÉS: Habileté intellectuelle: . Lire des échelles.
1.1.2 IDENTIFIER les besoins nutritionnels quotidiens du jeune adulte (17-19 ans) et de l'adulte (20 ans et plus)	Besoins nutritionnels quotidiens: - en matériaux de construction et de réparation - en substances énergétiques - en substances régulatrices	Habiletés comportementales: . Se concentrer sur la tâche à effectuer. . Pouvoir travailler seul.
1.1.3 DÉCRIRE des facteurs qui font varier les besoins énergétiques de l'adulte.	Facteurs: - degré d'activité physique - sexe - taille - état physiologique	
1.1.4 ILLUSTRER la notion d'équilibre énergétique telle que définie en alimentation.	Équilibre énergétique: - résultat d'un apport énergétique approprié à la dépense énergétique - notion de kilojoule	
Objectif terminal: 1.2 Comparer l'apport nutritif des aliments.		
1.2.1 NOMMER les principaux groupes d'aliments.	Groupes d'aliments: - lait et produits laitiers - pain et céréales - fruits et légumes - viande et substituts	ATTITUDES VISÉES: -la compréhension d'une bonne alimentation pour le maintien de la santé; -l'habitude de vérifier la valeur nutritive des aliments.
1.2.2 IDENTIFIER des denrées alimentaires pour chaque groupe d'aliments.	Lait et produits laitiers: - lait - yogourt - fromage - crème glacée Pain et céréales: - pain enrichi - pain à grains entiers - céréales enrichies - céréales à grains entiers - pâtes alimentaires - riz	MATÉRIEL: a) Pour l'enseignant(e) . feuilles de soutien technique A à G . textes d'appoint A, B, C

UNITÉ: ALIMENTATION

Objectif terminal: 1.2 Comparer l'apport nutritif des aliments (suite).

OBJECTIFS TERMINAUX
1.1 - 1.2 - 1.3
Module 1

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel	ANNÉE: 1re année
	Fruits et légumes: - pêches - oranges - tomates - pommes - bananes - pommes de terre - poivrons verts - carottes - haricots verts - épinards - pois verts - laitue	. activités évaluatives globales . feuilles de réponses aux F.S.T. et aux activités évaluatives globales
	Viande et substituts: - viande maigre - volaille - foie - poisson - beurre d'arachide - fèves et pois secs - lentilles - fromage - oeufs - noix	. Guide alimentaire canadien . documents audio-visuels et dépliants (voir: matériel didactique) . feuillets publicitaires des supermarchés.
		b) Pour l'élève
1.2.3 INDIQUER les constituants alimentaires prédominants dans chacun des groupes d'aliments.	Constituants alimentaires: - du lait et des produits laitiers - du pain et des céréales - des fruits et des légumes - de la viande, du poisson, de la volaille ou des substituts	. feuilles de soutien technique A à G . textes d'appoint . feuillets publicitaires des supermarchés.
1.2.4 ASSOCIER des fonctions spécifiques à chaque constituant alimentaire.	Fonctions spécifiques des constituants: - nutriments: . protéines . glucides . lipides . vitamines A, B, C, D . sels minéraux: . fer . calcium . phosphore - fibres alimentaires - eau	
1.2.5 DÉFINIR la notion de carence nutritionnelle.	Carence nutritionnelle: - absence totale ou partielle d'un constituant alimentaire indispensable à l'organisme	

UNITÉ: ALIMENTATION

Objectif terminal: 1.2 Comparer l'apport nutritif des aliments (suite).

OBJECTIFS TERMINAUX
1.1 - 1.2 - 1.3
Module 1

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel	**ANNÉE:** 1re année
1.2.6 INDIQUER les carences et les excès nutritionnels reliés à certaines marottes alimentaires.	Marottes alimentaires: - régimes-minceur - alimentation naturelle - "mythe du bifteck" - suppléments de vitamines	

Objectif terminal: 1.3 Indiquer les portions quotidiennes recommandées pour chacun des groupes d'aliments.

1.3.1 DONNER des exemples de grosseur de portion pour chacun des groupes d'aliments.	Exemples de grosseur de portion pour: - le lait et les produits laitiers - le pain et les céréales - les fruits et les légumes - la viande et ses substituts	
1.3.2 INDIQUER le nombre recommandé de portions quotidiennes de lait et de produits laitiers.	Lait et produits laitiers pour les adolescents: 3 - 4 portions	
1.3.3 INDIQUER le nombre recommandé de portions quotidiennes de pain et de céréales.	Pain et céréales: 3 - 4 portions	
1.3.4 INDIQUER le nombre recommandé de portions quotidiennes de fruits et de légumes.	Fruits et légumes: 4 - 5 portions	
1.3.5 INDIQUER le nombre recommandé de portions quotidiennes de viande et de ses substituts.	Viande et substituts: 2 portions	

UNITÉ: ALIMENTATION

THÈME: Mes besoins alimentaires.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.1.1 Module 1
1.1.2 Module 1

PRÉPARATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

MISE EN SITUATION:

- Présenter aux élèves un document audiovisuel et, par un choc d'idées, faire découvrir les besoins de l'organisme
  . Guide pour une bonne alimentation (B-4)
  . Un vrai film d'action avec paroles et chansons sur la nutrition (B-10)
  . Faut savoir manger (B-3)

- Proposer aux élèves de répondre à un questionnaire qui leur ferait:
  . prendre conscience de leurs habitudes alimentaires à l'aide de la F.S.T.A.;
  . découvrir que le corps humain a des besoins que l'on peut comparer à ceux d'une motocyclette à l'aide de la F.S.T.B;
  . donner la définition de la notion de besoin nutritionnel à l'aide de la F.S.T.B.

( ) Se référer à la section "Documents audiovisuels" de l'objectif terminal 1.6.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à décrire les besoins de l'organisme.

MESURE:
questionnement oral.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que tous les besoins soient énumérés et deux besoins décrits correctement.

JUGEMENT:
- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:
. par questionnement, l'enseignant tente de faire ressortir les besoins de certains animaux ou des plantes et de faire le lien avec les besoins de l'organisme.

UNITÉ: ALIMENTATION

THÈME: Mes besoins énergétiques.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.1.3 Module 1
1.1.4 Module 1

RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

DÉROULEMENT:

- Former des équipes de trois personnes.
- Distribuer à chaque équipe la F.S.T.C. présentant le portrait d'un jeune de leur âge. L'équipe inscrit les facteurs influant sur les besoins nutritionnels de ce jeune.

OU

- Distribuer aux équipes des illustrations où les individus se retrouvent dans des situations diversifiées et représentatives des facteurs.
- Inscrire les facteurs au tableau. À chacun des facteurs, inviter les élèves à donner les caractéristiques de leur personnage.
- Présenter aux élèves le texte d'appoint A.
- Expliquer la notion de kilojoule et établir les liens avec le terme calorie.
- Faire découvrir aux élèves leurs besoins quotidiens en énergie et les rations recommandées pour combler ces besoins. Avant d'effectuer ce travail, l'élève doit comparer sa taille et sa masse à celles données par les tables de taille/masse. Cette activité peut être faite à la maison ou en classe mais elle demande parfois du tact et de la discrétion.

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

- Inviter une personne-ressource: élève, enseignant ou autre personne aimant le sport et avertie en matière d'alimentation. Discuter avec cette personne des besoins énergétiques selon le degré d'activité physique.
- Visionner le diaporama Moi, j'mange bien. (B-7)
- Amener les élèves à discuter sur le sens du mot ÉQUILIBRE.
- Présenter aux élèves le texte d'appoint B.
- Expliquer la notion d'équilibre énergétique. Faire prendre conscience qu'un déséquilibre énergétique crée des problèmes.
- Compléter ces notions par l'exercice de la F.S.T.D.

( ) Se référer à la section "Documents audiovisuels" de l'objectif terminal 1.6.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à décrire les facteurs influant sur ses besoins nutritionnels.

MESURE:
construire une fiche personnelle.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que quatre facteurs énumérés correspondent aux caractéristiques personnelles.

JUGEMENT:
° maîtrise
° non-maîtrise

DÉCISION:
. l'enseignant présente l'activité non réalisée.

OBJET D'ÉVALUATION:
compréhension de la notion d'équilibre énergétique.

MESURE:
correction de la F.S.T.D.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que la fiche d'équilibre énergétique ne présente aucune erreur.

JUGEMENT:
° satisfaisant
° insatisfaisant

DÉCISION:
. l'enseignant demande à un élève qui a bien réussi de présenter sa fiche.

UNITÉ: ALIMENTATION

THÈME: Mes sources alimentaires.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.2.1 Module 1
1.3.1 à 1.3.5 Module 1

RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

DÉROULEMENT: (2e partie)

- Compléter l'activité "Les groupes d'aliments" de la F.S.T.E.

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE:

- Demander à l'élève de préparer un sac d'épicerie en choisissant des illustrations, des dessins de différents aliments.
- Former des équipes de deux ou trois personnes.
- Distribuer à chaque équipe des exemplaires du Guide alimentaire canadien. Chaque équipe prépare un tableau en cinq colonnes. Chaque colonne comprend un groupe d'aliments du G.A.C. et une colonne pour la catégorie AUTRES.
- Faire classer les illustrations d'aliments dans chacun des groupes respectifs (coller ou noter).
- Assister les élèves dans la réalisation de l'activité

OU

- Classer les aliments présentés à l'aide du logiciel Alimentour (B-2) selon les quatre groupes du G.A.C.
- Mettre à la disposition des élèves des aliments représentatifs des quatre groupes

OU

- Utiliser les illustrations de l'activité précédente.
- Assigner un groupe d'aliments à chaque équipe (4 équipes) et réaliser une affiche en indiquant les portions d'aliments.
- Attirer l'attention de l'élève sur le nombre de portions et les exemples proposés sur le feuillet du G.A.C.
- Comparer les portions préparées par chacune des équipes et les portions recommandées du G.A.C.
- Réaliser l'activité évaluative globale.

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE:

- Travail en laboratoire. Assigner à chaque équipe un groupe d'aliments. Chaque équipe prépare des portions d'aliments recommandées par le G.A.C.
- Corriger en groupe en comparant les portions préparées et celles recommandées par le G.A.C.
- Commenter le texte d'appoint C et s'assurer de la compréhension.
- Compléter le tableau de la F.S.T.F.
- Réaliser l'activité évaluative globale.

( ) Se référer à la section "Documents audiovisuels" de l'objectif terminal 1.6.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
vérification des acquisitions concernant la connaissance du G.A.C.

MESURE:
l'activité évaluative globale.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que l'élève réponde à 80 % à chaque sous-groupe de questions.

JUGEMENT:
° maîtrise
° non-maîtrise

DÉCISION:
l'enseignant présente l'activité complémentaire ou un exercice supplémentaire.

UNITÉ: ALIMENTATION

THÈME: Mon alimentation: ma responsabilité.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.2.5 - 1.2.6 Module 1

INTÉGRATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Proposer une étude de cas décrivant les effets des excès et des carences nutritionnels à l'aide de la F.S.T.G.

- Présenter un document audiovisuel sur les marottes alimentaires.
  . Les marottes alimentaires: le vrai et le faux (B-6).
  . Alimentation: du vrai et du moins vrai (B-1).

- Former des équipes. Jouer quelques parties du jeu sur les mythes alimentaires
  Tic - Tac - Toc (B-5).

- Compléter le tableau de la F.S.T.F., en notant les excès et les carences dus à certaines marottes alimentaires.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à relier les effets de l'excès ou de la carence de chaque constituant alimentaire.

MESURE:
étude de cas.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que 6 des 8 cas présentés soient réussis.

JUGEMENT:
* satisfaisant
* insatisfaisant

DÉCISION:
. en partant d'exemples suggérés par les élèves, l'enseignant réexplique la notion.

( ) Se référer à la section "Documents audiovisuels" de l'objectif terminal 1.6.

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A

Nom: _____ Groupe: _____

"BOUFFER-BOUGER"

As-tu déjà essayé de faire le point sur tes habitudes alimentaires? Ce test pourra alors t'aider à le faire. Tu gardes le résultat pour toi.

Ce questionnaire permet de donner un résultat valable sur tes habitudes alimentaires.

Encercle la réponse de ton choix.

1. Habituellement le matin, je me lève et "hop" je:

d) déjeune toujours
b) déjeune à l'occasion
a) ne déjeune jamais
c) déjeune souvent mais pas toujours.

2. Si je veux maigrir (ou si j'avais besoin de maigrir), je:

a) saute un ou des repas
c) restreins mes portions habituelles
b) déjeune et dîne peu mais prends un "gros" souper
d) consulte une infirmière ou un médecin avant d'essayer quoi que ce soit

3. Moi j'ai l'habitude de:

d) ne pas ajouter de sel aux aliments qui me sont servis
b) goûter d'abord et d'ajouter du sel la plupart du temps
c) goûter d'abord et d'ajouter parfois du sel
a) ajouter du sel aux aliments sans y goûter avant

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

"BOUFFER-BOUGER"

4. On nous dit souvent que pour être en bonne santé, il est important de faire de l'exercice régulièrement et d'avoir une alimentation "équilibrée". Moi, je:

   a) n'y crois pas
   c) j'y crois mais je l'applique plus ou moins
   b) j'y crois mais ça ne m'intéresse pas du tout
   d) j'y crois et je l'applique entièrement

5. Les Québécois sont reconnus pour consommer trop de gras, Moi, je:

   b) utilise encore beaucoup de gras sur mon pain et mes légumes, mais c'est de la margarine!
   a) ne me préoccupe pas du gras que je consomme
   c) essaie de manger moins de gras en évitant les fritures
   d) ne mange pas le gras des viandes, j'évite les fritures et je consomme de préférence les produits laitiers plus maigres

6. Le breuvage que je bois LE PLUS SOUVENT est:

   a) boisson gazeuse (Coke, Pepsi, 7-Up, etc.)
   b) boisson à saveur de fruit (Tang, Quench, Kool-Aid, etc.)
   d) eau
   c) jus ou lait

7. Si j'ai l'occasion de prendre une collation, je prends HABITUELLEMENT:

   a) une boisson gazeuse, du chocolat ou un dessert de type pâtisserie (gâteau, tarte, etc.)
   b) des chips ou autres croustilles
   d) un fruit ou un légume, du lait, du fromage ou du yogourt nature
   c) du yogourt sucré, du pouding au lait, de la crème (ou du lait) glacée

8. Comme je veux être en santé, je:

   a) prends des vitamines à tous les jours
   d) ne prends pas de vitamines
   c) prends des vitamines à l'occasion
   b) prends des vitamines régulièrement durant l'hiver

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

"BOUFFER-BOUGER"

9. Les aliments servis dans les restaurants de type "fast-food" (McDonald, Harveys, Burger King, etc.) contiennent beaucoup de gras, de sucre et de sel. Moi, quand je mange chez McDonald, je prends LE PLUS SOUVENT:

   a) un Big Mac (ou McPoulet ou 1/4 de livre), une frite, une boisson gazeuse et un dessert
   c) un hamburger (ou cheeseburger), une frite et une boisson gazeuse
   d) un hamburger (ou cheeseburger), une frite et un jus de fruit
   b) la même chose qu'en a) mais SANS dessert

10. Si j'ai faim en revenant de l'école (avant le souper), HABITUELLEMENT, je:

   b) regarde la télévision et mange ce qui me tombe sous la main en attendant
   a) me dirige immédiatement vers le réfrigérateur et j'engouffre plein d'aliments
   d) essaie de me distraire et si la faim persiste, je prends une collation légère et nutritive
   c) prends une collation légère et nutritive dès mon arrivée à la maison

Résultats:

Compte un point chaque fois que tu as répondu B
Compte deux points chaque fois que tu as répondu C
Compte trois points chaque fois que tu as répondu D

Fais le total: _____

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

"BOUFFER-BOUGER"

Si tu obtiens entre 26 et 30 points:
Wow! tu mets les chances de ton côté pour être en bonne santé. Tu sembles te préoccuper de ton alimentation. Tes amis(es) ou tes parents sont-ils renseignés sur les façons de bien s'alimenter?

Si tu obtines entre 21 et 25 points:
Ehi bien! C'est pas mal! Cependant il y aurait place pour amélioration dans ton alimentation.

Si tu obtiens entre 16 et 20 points:
"Ouf", le score n'est pas fort. Faudrait faire un petit effort.

Si tu obtiens 15 points ou moins:
Ohl lal lal Que se passe-t-il?
Si tu désires de l'aide, n'hésite surtout pas à venir consulter.

Cité de la Santé de Laval
Ce document est une réalisation du Département de santé communautaire et de l'équipe des infirmières en santé scolaire, 1983.
Production: centre audio-scripto-visuel de Cité de la Santé de Laval.

Dépôt légal 3e trimestre 1984.

Obj. 1.1.1 - 1.1.2

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE B

Nom: _____ Groupe: _____

Une motocyclette a des besoins précis auxquels on doit répondre si l'on veut qu'elle fonctionne bien.

Ton corps a également des besoins qui ressemblent à ceux d'une motocyclette.

Choisis parmi les besoins nutritionnels suivants:

a) matériaux de construction
b) matériaux de réparation
c) substances énergétiques
d) substances régulatrices

celui qui correspond à l'énoncé.

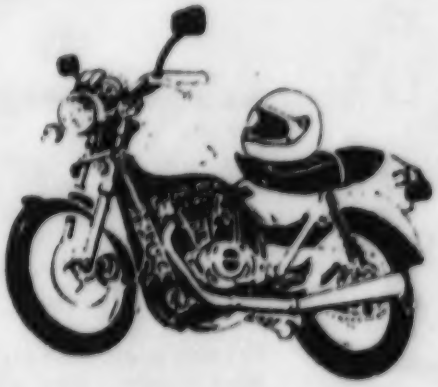

Pour exister, pour croître, le corps humain a besoin de: _____

_____

Ton véhicule routier comprend une carrosserie, des freins, des phares, etc., que l'on appelle des _____

_____

Les cellules de ton corps meurent naturellement ou accidentellement par blessure ou par accident. Les _____ doivent remplacer ces cellules.

Il t'arrive un accident avec ta motocyclette; tu as besoin de _____

_____

Obj. 1.1.1 - 1.1.2

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE B (suite)

Pour travailler, agir, s'épanouir, digérer, assurer les battements du coeur, les mouvements musculaires; le corps humain a besoin de: _____

_____

L'_____ fournit l'énergie nécessaire au déplacement de ta motocyclette.

Les _____ comme l'eau, les vitamines sont indispensables à la vie et au maintien de la santé.

Ta motocyclette a également besoin d'huile, d'huile à injection pour remplir son rôle de _____

_____

Coche la définition qui convient le mieux à la notion de besoin nutritionnel.

☐ Des aliments dont l'organisme a besoin pour se maintenir en bonne santé.

☐ Des aliments que je consomme lorsque la faim se fait sentir.

☐ Des substances contenues dans les aliments, comme les vitamines, les sels minéraux.

☐ Exigence alimentaire nécessaire à l'organisme pour vivre, se développer, agir et se conserver.

Obj. 1.1.3

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Jacques.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. Je m'entraîne pour une compétition de ski.

_____

. Je pèse 75 kg et mesure 1,80 m.

_____

. En hiver, je mange davantage de mets cuisinés (pâtés), alors que durant la période estivale, je me nourris de grillades.

_____

. J'ai meilleur appétit que mon amie.

_____

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Nicole.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. L'été, je bois davantage d'eau et de jus.

_____

. Je m'entraîne trois fois par semaine pour les compétitions de ballon-volant.

_____

. Ma croissance n'est pas complètement terminée, je dois consommer 3 - 4 portions de produits laitiers.

_____

. J'ai moins d'appétit que mon ami.

_____

Obj. 1.1.3

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Caroline.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- état physiologique
- sexe
- climat
- taille

. Je marche trois kilomètres par jour pour me rendre à l'école.

_____

. Lorsque je suis malade, mon appétit diminue.

_____

. Pendant la période estivale, je consomme beaucoup de légumes et de fruits frais.

_____

. Sylvie pèse 10 kg de plus que moi et elle est plus grande de 5 cm. Ses portions d'aliments sont plus volumineuses.

_____

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Philippe.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- état physiologique
- sexe
- climat
- taille

. À la maison, nous mangeons davantage de pâtés et de ragoûts pendant la saison froide.

_____

. L'ossature et la musculature de mon corps sont plus fortes que celles de ma soeur.

_____

. Pendant des moments libres, j'aime écouter de la musique.

_____

. Le printemps dernier, je me suis cassé une jambe; mon appétit a diminué pendant ma période de convalescence.

_____

TEXTE D'APPOINT A.

Tu te rappelles sans doute t'être mesuré-e en pouces. Le ruban à mesurer indiquait 5 pieds, ce qui correspondait à 165 cm. Lorsque tu voulais connaître ton poids et que la balance indiquait 100 livres, cela équivalait à 45 kilogrammes.

En nutrition, les besoins énergétiques étaient exprimés en calories ou kilocalories, mais voici que la calorie est remplacée par le joule qui est l'unité internationale d'énergie. D'une façon plus concrète, si l'on soulève deux balles de golf à une hauteur de un mètre, on effectue un travail d'un joule.

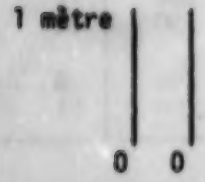

Il est facile de comprendre que cette unité d'un joule est très petite.
Le kilojoule est l'unité qui permet de mesurer l'énergie contenue dans les aliments.

1 kilocalorie = 4,184 kilojoules.

En consultant le tableau 1.1, tu pourras connaître tes besoins quotidiens en énergie. Tes besoins peuvent être plus élevés si tu pratiques régulièrement un sport.

Tableau 1.1 BESOINS QUOTIDIENS EN ÉNERGIE

	ÂGE	TAILLE MOYENNE (M)	MASSE CORPORELLE MOYENNE (kj)	BESOINS ÉNERGETIQUES (kj)
Garçons	13-15	1,59	50	11 700
	16-18	1,72	62	13 400
	19-24	1,75	71	12 600
Filles	13-15	1,57	48	9 200
	16-18	1,60	53	8 800
	19-24	1,60	58	8 800

Source: chiffres inspirés de Santé et Bien-être social Canada, Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens, 1983, p. 25.

En consultant le tableau 1.2, tu pourras connaître tes besoins nutritionnels quotidiens:
- matériaux de construction et de réparation (protéines, calcium, fer)
- substances régulatrices (vitamines).

TEXTE D'APPOINT A (suite).

Tableau 1.2 APPORTS QUOTIDIENS D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS RECOMMANDÉS

ÂGE	SEXE	PROTÉINES (G)	VIT. A (ER)*	VIT. D (MG)	VIT. C (MG)	CALCIUM (MG)	FER (MG)
13-15 ans	M	50	900	2,5	50	1 100	12
	F	42	800	2,5	45	800	13
16-18 ans	M	55	1 000	2,5	55	900	10
	F	43	800	2,5	45	700	14
19-24 ans	M	58	1 000	2,5	60	800	8
	F	43	800	2,5	45	700	14

Source: chiffres inspirés de Santé et Bien-être social Canada, Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens, 1983, p. 200.

* ER : équivalent rétinol

Obj. 1.1.4

TEXTE D'APPOINT B

Les deux plateaux des balances symbolisent l'un l'énergie dépensée (activités physiques) et l'autre, l'énergie absorbée (aliments).

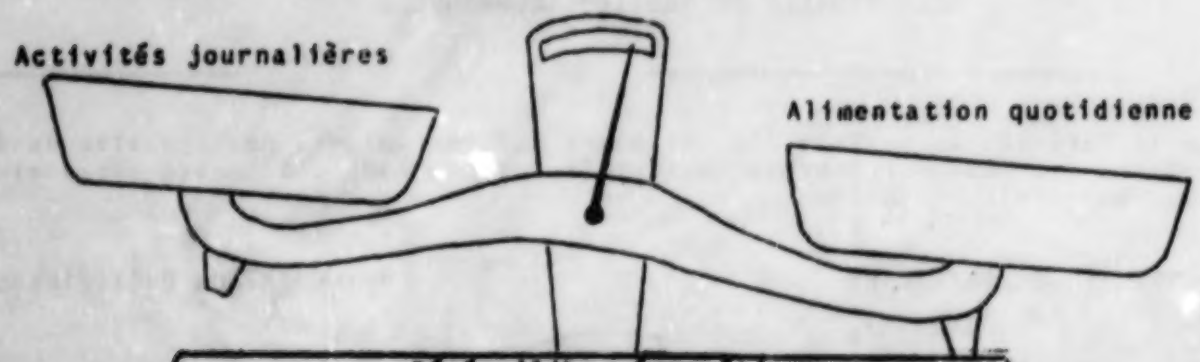

Déséquilibre énergétique
Une ingestion trop grande d'aliments par rapport aux activités journalières. Il s'accumulera à la longue un excès de graisse dans ton poids corporel.

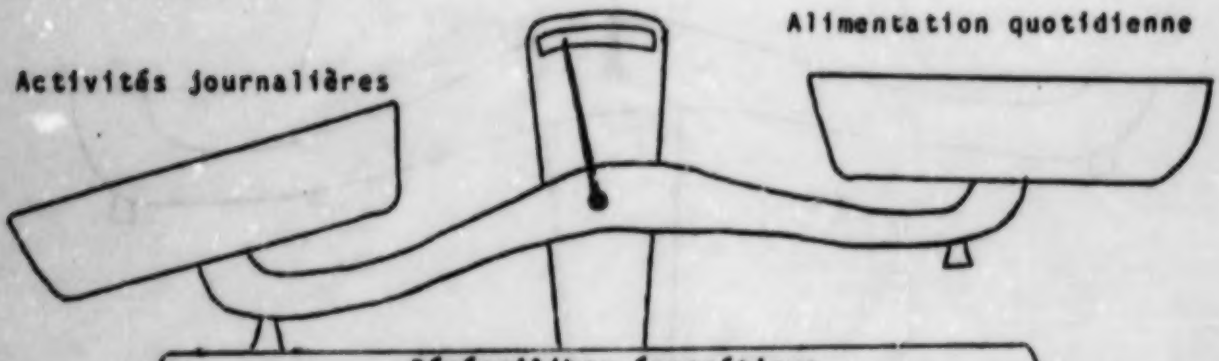

Déséquilibre énergétique
Une ingestion insuffisante d'aliments par rapport aux activités journalières. Il se produira à la longue une perte de graisse dans ton poids corporel.

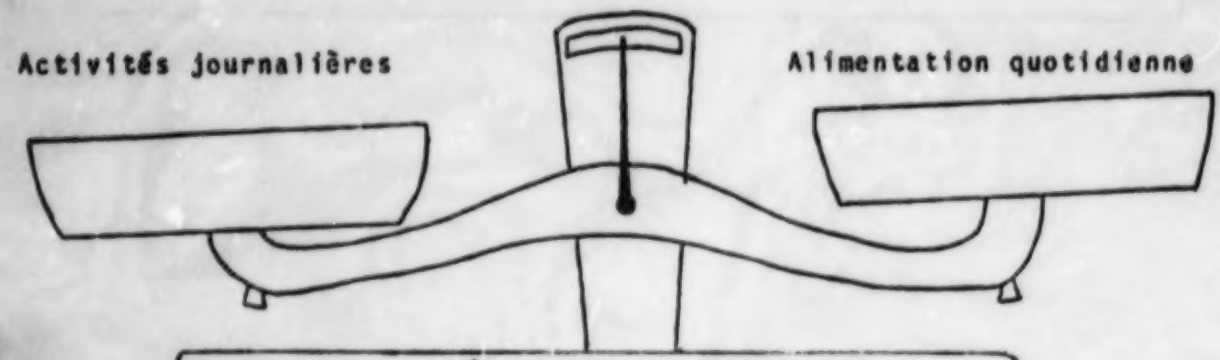

Équilibre énergétique
Résultat d'un apport énergétique approprié à la dépense énergétique.

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE D

NOM: _____ GROUPE: _____

En te référant au tableau 1.2, illustre par des images, des symboles ou des dessins tes dépenses énergétiques et la consommation d'aliments nécessaire pour maintenir l'équilibre.

ACTIVITÉS JOURNALIÈRES ALIMENTATION QUOTIDIENNE

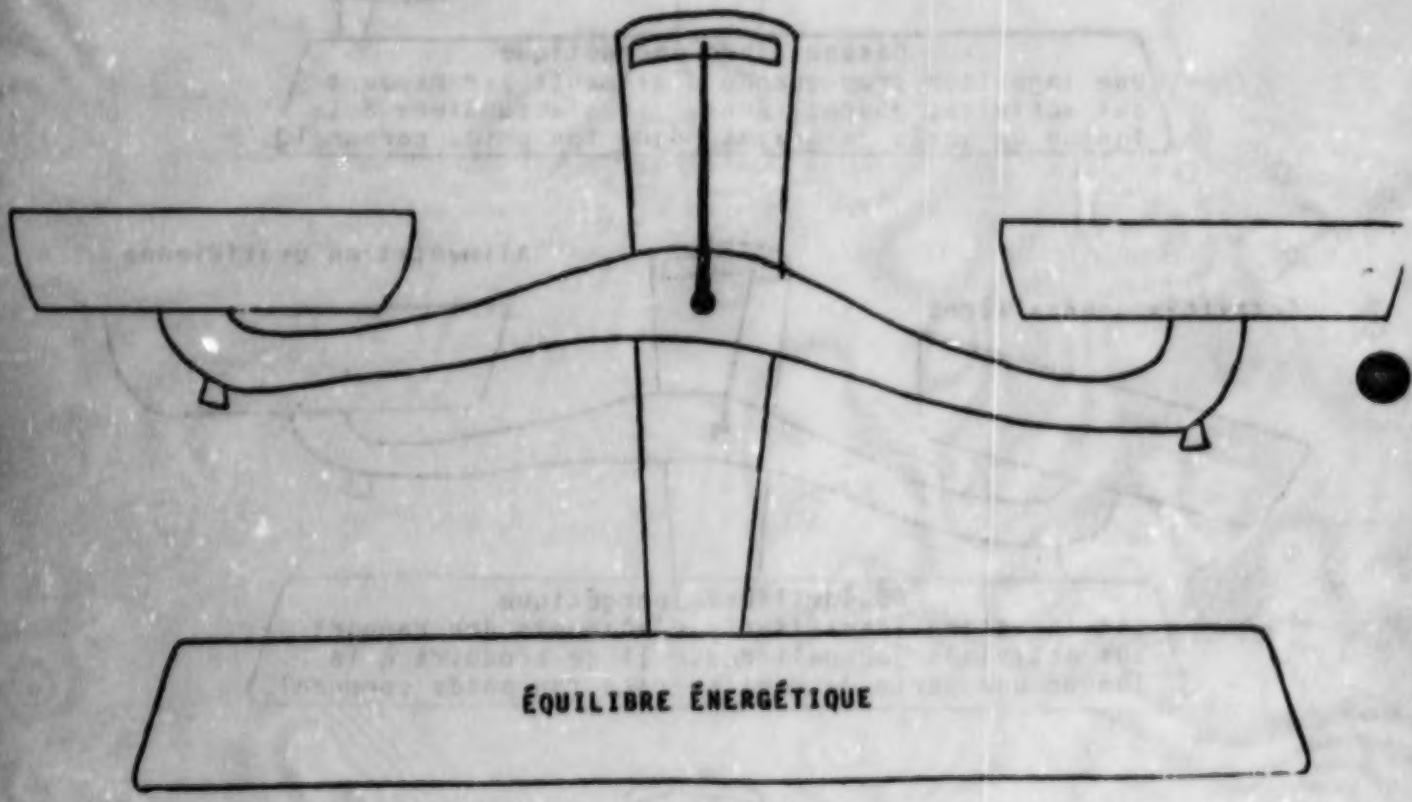

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E

Nom: _____ Groupe: _____

Où est mon groupe?

Sous chacun des groupes d'aliments, inscris la lettre correspondant au chiffre indiqué et tu trouveras le nom des aliments appartenant à ce groupe.

Comment déchiffrer ce nombre?

- Le premier chiffre du nombre correspond à la ligne horizontale:

1	A	B	C	D	E

- Le deuxième chiffre du nombre correspond à la ligne verticale:

1	2	3	4	5
A	B	C	D	E

- Au croisement des deux lignes, tu trouveras une lettre.

- Tu inscris la lettre en dessous de la case numérotée.

	1	2	3	4	5
1	A	B	C	D	E
2	F	G	H	I/J	K
3	L	M	N	O	P
4	Q	R	S	T	U
5	V	W	X	Y	Z

Exemple: Le nombre 12 correspond à la lettre B. Tu inscris B en dessous de la case numérotée 12, et tu poursuis de la même façon pour tous les nombres.

12	34	33	24	34	45	42
B	O	N	J	O	U	R

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

1. LAIT ET PRODUITS LAITIERS

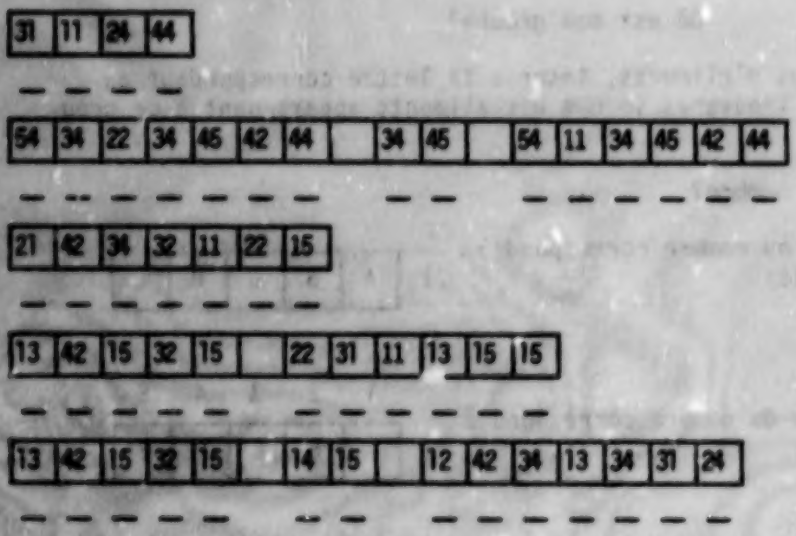

2. VIANDE ET SUBSTITUTS

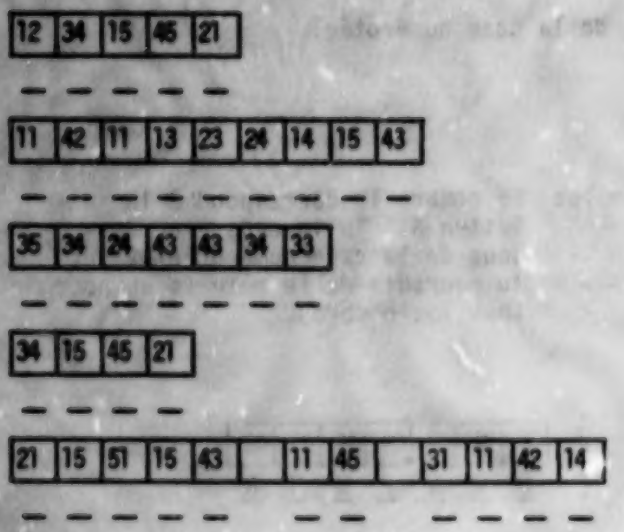

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

3. PAINS ET CÉRÉALES

43	36	11	22	23	15	44	44	24

33	45	21	21	24	33

42	24	55

35	11	24	33		11		23	11	32	12	45	42	22	15	42

22	42	45	11	45

4. FRUITS ET LÉGUMES

13	31	15	32	15	33	44	24	33	15

42	11	24	43	24	33		43	15	13

13	11	42	34	44	44	15

24	45	43		14	15		44	34	32	11	44	15

11	33	11	33	11	43

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

0. ALIMENTS QUI N'APPARTIENNENT À AUCUN GROUPE

44	11	42	44	15		11	45		43	45	13	42	15

13	42	34	45	43	44	24	33	33	15	43

13	23	34	13	34	31	11	44

35	15	35	43	24

Obj. 1.2.3

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

Nom: _____ Groupe: _____

Classe chacun des aliments selon le groupe d'appartenance au Guide alimentaire canadien.

A. LAIT ET PRODUITS LAITIERS
B. PAIN ET CÉRÉALES
C. FRUITS ET LÉGUMES
D. VIANDE ET SUBSTITUTS
E. AUTRES

1. Muffin	_____	6. Oeufs	_____
2. Jus d'orange	_____	7. Yogourt	_____
3. Macaroni	_____	8. Tomates	_____
4. Croustilles	_____	9. Confiture	_____
5. Fèves au lard	_____	10. Volaille	_____

Pour les numéros 11 à 20, indique ce que représente une portion.

A) 60 ml	G) 60 à 90 g
B) 125 ml	H) 100 à 125 g
C) 175 ml	I) 1/2
D) 125 à 175 ml	J) 1
E) 250 ml	K) 1 1/2
F) 350 ml	L) 2

11. Lait	_____	16. Pomme de terre	_____
12. Petit pain	_____	17. Jus d'orange	_____
13. Volaille	_____	18. Yogourt	_____
14. Oeufs	_____	19. Noix ou graines	_____
15. Pain hamburger	_____	20. Pomme	_____

Obj. 1.2.3

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Indique le nombre de portions que doit prendre, chaque jour, un jeune de ton âge.

21. Fruits et légumes _____

22. Lait et produits laitiers _____

23. Pain et céréales _____

24. Viande, poisson, volaille et substituts _____

25. Dans le groupe d'aliments "fruits et légumes", combien de légumes le Guide alimentaire canadien recommande-t-il de prendre chaque jour? _____

TEXTE D'APPOINT C

LES CONSTITUANTS ALIMENTAIRES

Tu as vu que ton corps a des besoins spécifiques que tu dois combler chaque jour par des aliments.

Le Guide alimentaire canadien est le manuel d'entretien de ton corps humain. Il te dit les portions d'aliments que tu dois consommer chaque jour pour répondre à tes besoins de construction, de réparation, d'énergie et de régulation.

Pourquoi certains aliments sont-ils bons pour la santé alors que d'autres aliments le sont moins?

Dans chaque aliment, on retrouve des constituants alimentaires. Un constituant alimentaire est tout ce que renferme un aliment au point de vue nutritif, à savoir:

- **des nutriments, c'est-à-dire des substances nutritives comme les protéines, les glucides, les lipides, les sels minéraux (le calcium et le fer), les vitamines (A, B, C. D);**
- **des fibres alimentaires;**
- **de l'eau.**

Les constituants alimentaires jouent des rôles importants dans ton organisme:

- **construction des tissus (protéines, sels minéraux);**
- **réparation des tissus (protéines, sels minéraux);**
- **source d'énergie (glucides, lipides);**
- **régulation (vitamines, eau, fibres alimentaires).**

Il est important de varier nos choix d'aliments, car aucun aliment ne contient la quantité requise d'éléments nutritifs dont l'organisme a besoin à chaque jour.

LES PROTÉINES

Les protéines sont des substances nutritives qui construisent et réparent nos tissus en alimentant les anticorps, en fournissant les matériaux de construction et de réparation.

Chaque portion d'aliments du groupe VIANDE, POISSON, VOLAILLE et SUBSTITUTS fournit entre 12 et 22 grammes de protéines. Lorsque deux portions d'aliments de ce groupe sont ajoutées au nombre recommandé de portions de LAIT ET PRODUITS LAITIERS et de PAINS ET CÉRÉALES, l'apport en protéines est amplement suffisant pour satisfaire ce que préconise la publication **Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens** pour les personnes de tous les âges.

Les protéines sont composées de différents **acides aminés.** Huit de ces acides aminés doivent être obtenus dans les aliments parce qu'ils ne peuvent pas être synthétisés par l'organisme; ce sont les "acides aminés essentiels". La plupart des protéines d'origine animale contiennent les huit acides aminés essentiels dans les proportions nécessaires à l'homme. Les aliments suivants contiennent des protéines de haute qualité.

TEXTE D'APPOINT C (suite)

- **La viande maigre**
- **le poisson**
- **la volaille**
- **les oeufs**
- **les produits fabriqués avec du lait et appartenant au groupe lait et produits laitiers.**

Les protéines d'origine végétale peuvent ne pas contenir un (ou plusieurs) acide(s) aminé(s) essentiel(s) ou n'en contenir qu'en quantités insuffisantes. Les noix, les graines, les pois secs, les haricots secs, les lentilles et les céréales sont utiles puisqu'ils peuvent former des combinaisons qui fournissent des protéines de haute qualité.

Exemples de combinaisons de protéines complémentaires.

Combinaisons de protéines végétales et animales:

a) PAINS ET CÉRÉALES + LAIT ET PRODUITS LAITIERS = protéines de haute qualité
   Exemples: macaroni et fromage
   flocons de son et lait

b) PAINS ET CÉRÉALES + VIANDE, POISSON, VOLAILLE ET SUBSTITUTS = protéines de haute qualité
   Exemple: sandwich à la viande

Combinaisons de protéines végétales:

VIANDE, POISSON, VOLAILLE ET SUBSTITUTS + PAINS ET CÉRÉALES = protéines de haute qualité
Exemples: fèves au lard et pain
casserole au riz et aux fèves

Activité:
Les protéines provenant des animaux sont appelées protéines animales.
Complète le tableau en inscrivant les aliments que tu consommes.

ANIMAL	ALIMENTS CONSOMMÉS
volaille	
poisson	
boeuf	
porc	

Les protéines servent à la construction des _____ et à la réparation des _____

TEXTE D'APPOINT C (suite)

LES GLUCIDES

Les glucides sont des substances nutritives qui fournissent de l'énergie. Un gramme de glucides produit 17 kj.

Les principales sources de glucides sont:

- les fruits et les légumes: frais, congelés, secs, en conserve;
- les féculents: pain, céréales, riz, pâtes alimentaires;
- les sucres: confiture, miel, sirops.

Les glucides contenus dans les groupes d'aliments FRUITS ET LÉGUMES, PAINS ET CÉRÉALES s'y trouvent sous forme d'amidon, de sucre et de fibres.

L'amidon et le sucre fournissent de l'énergie, tandis que les fibres aident à prévenir la constipation.

Activité:
Découvrir le mot-mystère.

GLUCIDES

M	A	C	A	R	O	N	I	S	E	L	B	S
I	R	G	S	E	V	A	R	E	T	T	E	B
E	C	P	A	I	N	M	E	L	A	S	S	E
L	A	S	E	T	R	A	T	A	U	Z	I	R
E	R	R	E	T	E	D	S	E	M	M	O	P
R	O	B	E	G	E	A	N	R	E	I	P	A
U	T	A	V	I	R	I	U	E	G	E	E	T
T	T	N	E	M	M	O	P	C	H	O	U	A
P	E	A	F	U	I	E	R	N	A	V	E	T
P	S	N	G	N	E	T	U	C	R	E	P	E
N	P	E	C	H	E	A	N	A	N	A	S	S
O	L	S	I	R	O	P	E	P	I	Z	Z	A
C	R	O	U	S	T	I	L	L	E	S	O	N

Sources:

FÉCULENTS:
Macaroni
pâte (alimentaire)
crêpe
blé
son
riz
orge
céréales
légumineuses
pois
pizza
gâteau
pain
tartes
mie (2)
croustilles

SUCRE:
miel
confiture
mélasse
sirop

FRUITS ET LÉGUMES:
betteraves
carottes
pêche (en conserve)
ananas
prune (sèche)
bananes
fève
pommes de terre
pomme (congelée)
chou (frais)
navet
patates

Fonction: Les glucides sont une source d'_____.

TEXTE D'APPOINT C (suite)

LES LIPIDES

Les lipides constituent une source concentrée d'énergie.
Un gramme de lipides produit 37 kj.

Les lipides fournissent de la chaleur à notre corps. L'hiver, nous mangeons davantage des aliments contenant des matières grasses, c'est-à-dire des lipides. En plus, de fournir de l'énergie, les lipides contribuent à l'absorption des vitamines hydrosolubles A, D, E, K; ils rehaussent également la saveur de nombreux aliments.

Les aliments particulièrement riches en lipides sont:
- la viande, le poisson, la volaille et les substituts
- les mayonnaises et les vinaigrettes
- les huiles
- le beurre
- la margarine
- la crème.

Sais-tu que les produits laitiers, la viande, les produits de boulangerie - pâtisserie et les aliments frits contiennent des matières grasses.
Bon nombre de Canadiens consomment trop de matières grasses.
Les Recommandations alimentaires pour les Canadiens préconisent la réduction de l'apport en matières grasses à 35 % du total des calories. La plupart des Canadiens consomment 40 % de leurs calories sous forme de matières grasses.
Une déficience en lipides peut occasionner des problèmes de peau. Un excès peut causer de l'embonpoint et même de l'obésité. Les maladies du coeur peuvent être une conséquence d'une alimentation riche en lipides.

<u>Activité</u>

Complète les phrases suivantes.

Voici quelques façons de réduire l'apport en matières grasses:

* Choisir les coupes de viande les plus _____.

* Enlever la _____ du poulet ou de la dinde _____ de les consommer, ou même de les faire cuire.

* Limiter la consommation de desserts riches en énergie et en matières grasses, tels que les tartes, les _____, les _____ et la crème glacée.

* Consommer du lait à _% plutôt que le lait à 3,25 % de matières grasses.

* Utiliser les matières grasses visibles (beurre, _____, margarine, vinaigrettes _____, jus de viande) avec modération.

TEXTE D'APPOINT C (suite)

LES SELS MINÉRAUX

Les sels minéraux servent à la construction et à la réparation des tissus. Le calcium est un sel minéral très important en période de croissance pour les os et les dents.
La grosseur des portions pour les aliments du groupe LAIT ET PRODUITS LAITIERS est basée sur la teneur en calcium. Une portion de 250 ml (1 tasse) de lait contient 300 mg de calcium. A l'adolescence, les os ont besoin d'environ 1000 mg de calcium par jour. Le Guide alimentaire canadien recommande de prendre 3 à 4 portions quotidiennement. Le calcium a besoin de la vitamine D pour remplir son rôle. C'est pourquoi le lait vendu sur le marché de détail est enrichi de vitamine D. Un manque en calcium et en vitamine D occasionne des déformations du squelette, maladie nommée rachitisme.

Le fer sert à la construction et à la réparation des tissus. On retrouve le fer dans une substance appelée hémoglobine, contenue dans les globules rouges du sang.

Les viandes, en particulier les abats, sont des sources importantes de fer. Une carence en fer entraîne une grande faiblesse physique nommée anémie.

Activités
Complète le mot-mystère pour connaître les principales sources de calcium et de fer.

SELS MINÉRAUX

S	C	O	R	O	G	N	O	N	S
E	O	S	S	A	A	N	E	E	V
L	E	G	T	V	H	G	P	O	B
I	U	Y	E	S	A	I	L	V	R
O	R	T	F	M	N	A	F	I	C
D	R	U	O	A	I	O	P	A	C
E	E	R	R	L	I	O	O	N	O
O	F	D	L	E	I	D	I	D	L
E	S	E	F	E	V	E	S	E	I
S	A	U	M	O	N	L	A	I	T

Sources de calcium: BROCOLI, FROMAGE, LAIT, NAVET, SAUMON (légumes verts) (légumineuses)

Sources de fer: CŒUR, FÈVES (sèches), FOIE, ÉPINARDS, OEUFS, POIS (secs), ROGNONS, VIANDE(S) (rouges), VOLAILLE

(fruits et légumes secs)
(céréales à grains entiers)

Sources d'iode: SEL IODÉ

Fonctions:
- Le calcium est nécessaire à la formation des _ _ et des dents. (construction des tissus)
- Le fer contrôle la formation des globules rouges du _ _ _ _ . (réparation des tissus)
- L'iode est nécessaire au bon fonctionnement de la glande _ _ _ _ _ _ _ .

Obj. 1.2.4

TEXTE D'APPOINT C (suite)

LES VITAMINES

Les vitamines sont essentielles à la vie.
Elles jouent un rôle de régulation, ce qui signifie qu'elles viennent aider l'organisme à bien utiliser les protéines, les sels minéraux et l'énergie. Lors de l'étude des sels minéraux, tu as vu que le calcium a besoin de la vitamine D pour se déposer sur les os.

Vitamine A: Lorsque tu étais enfant, on te disait peut-être "mange des carottes; c'est bon pour les yeux". La vitamine A facilite la vue dans l'obscurité et maintient la peau en bon état.

Activité:
Associe chaque énoncé de la colonne de gauche à l'énoncé correspondant de la colonne de droite et tu découvriras 10 sources de vitamine A.

1. Brocoli, laitue, chou, épinard	a) Carotte, navet, orange, pêche, ananas
2. La partie jaune	b) sont des légumes verts.
3. Les légumes et les fruits jaunes notamment	c) le foie est riche en vitamine A.
4. En plus d'être une bonne source de fer et de protéine	d) de l'oeuf

Vitamine B: Les vitamines B1 ou thiamine, B2 ou riboflavine, B3 ou niacine sont des vitamines du complexe B. Elles favorisent la croissance et aident au bon fonctionnement du système nerveux.

Les principales sources sont:

- Les céréales à grains entiers, exemple: _____, _____.
- Les légumineuses, exemple: _____, _____.
- Le porc.
- Le foie.

Vitamine C: Cette vitamine ne peut pas être emmagasinée en quantités appréciables dans l'organisme; il faut donc consommer régulièrement des aliments qui en contiennent. La vitamine C joue un rôle important dans la cicatrisation des blessures et nous protège du scorbut.

Obj. 1.2.4

TEXTE D'APPOINT C (suite)

LES VITAMINES (suite)

La vitamine C est surtout présente dans les agrumes et leurs jus (orange, pamplemousse, clémentine, etc.), les tomates nature ou en jus, les fraises et le chou. Cette vitamine passe dans l'eau de cuisson et elle peut être détruite au cours d'une exposition à la chaleur, à la lumière ou à l'air. Par conséquent, la quantité de vitamine disponible dans un aliment, au moment de sa consommation, est fonction du soin apporté à son entreposage et à sa préparation. Pour conserver la vitamine C, il faut:

°couvrir et réfrigérer les jus une fois que le contenant a été ouvert;
°préparer les aliments juste avant de les faire cuire;
°cuire les légumes avec la pelure;
°cuire les fruits et les légumes au four ou à la vapeur;
°réduire les pertes en cuisant rapidement;
°consommer souvent des fruits et des légumes crus.

Activité:
Parmi les six points à observer pour mieux conserver la vitamine C, coche les points dont tu tiens compte.

Vitamine D: "La vitamine soleil"
La vitamine D est présente dans la peau. Sous l'action des rayons ultraviolets du soleil, la vitamine D se développe dans tout notre organisme. Les principales sources sont:

. le lait enrichi de vitamine D
. les huiles de foie de poisson
. les rayons solaires
. les comprimés synthétiques.

Obj. 1.2.4

TEXTE D'APPOINT C (suite)

L'EAU

On oublie souvent l'eau, cette boisson essentielle à l'organisme qu'on trouve presque partout. L'eau transporte des éléments nutritifs dans le tube digestif, le sang et les cellules; elle permet l'éliminations des déchets de l'organisme dans l'urine et les selles et elle règle la température du corps. L'eau peut être consommée sous différentes formes:

- fraîche à la sortie du robinet
- en bouteille, dans des boissons comme le lait et les jus de fruits
- les fruits, les légumes, les soupes.

LES FIBRES ALIMENTAIRES

Les fibres alimentaires ont une fonction de régulation. Comme les fibres alimentaires gardent leur forme solide au moment de la digestion, elles peuvent ainsi fournir la matière non assimilable qui stimule l'élimination des déchets de l'organisme.

Les sources alimentaires les plus importantes sont:

- le son et les céréales de son
- les céréales et le pain à grains entiers
- les légumineuses
- les graines et les noix
- les fruits secs
- les fruits et les légumes crus ou cuits.

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE F

Nom: _____ Groupe: _____

Fonctions et sources des constituants alimentaires

Complète le tableau à l'endroit indiqué en utilisant les informations du texte d'appoint C.

CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	FONCTIONS		SOURCES				
	GÉNÉRALES	SPÉCIFIQUES	LAIT ET PRODUITS LAITIERS	PAIN ET CÉRÉALES	FRUITS ET LÉGUMES	VIANDE ET SUBSTITUTS	AUTRES
PROTÉINES	construction et réparation des tissus	alimenter les anticorps	_____			viande maigre _____ _____ _____ _____	
GLUCIDES	_____	fournir énergie et chaleur à l'organisme		pain céréales _____ _____	_____ _____ _____		sucre sirop miel confiture
LIPIDES	source d'énergie	fournir énergie et chaleur à l'organisme; aider à l'absorption des vitamines hydrosolubles A, D, E, K				viande poisson	huile mayonnaise _____ _____ _____ _____
SELS MINÉRAUX: CALCIUM	construction et réparation des tissus	_____ _____	_____ _____		légumes verts	légumineuses	
FER	_____ _____	former l'hémoglobine du sang; prévenir l'anémie		céréales à grains entiers	fruits et légumes secs	_____ _____	
VITAMINES A	régulation	faciliter la vue dans l'obscurité; maintenir la peau en bon état			_____ _____ _____	jaune d'oeuf foie	
B	régulation	favorise la croissance; aider au bon fonctionnement du système nerveux		_____		légumineuses porc foie	
C	régulation	cicatriser les blessures; protéger contre le scorbut			agrumes ou leur jus: _____ _____ choux crus ou en jus fraises, choux		
D	régulation	_____ _____ _____	_____ _____				huiles de foie de poisson; action des rayons du soleil sur la peau; comprimés de vitamine D
EAU	_____	transporter des éléments nutritifs dans le tube digestif; éliminer les déchets de l'organisme; régler la température du corps	lait		_____ _____ _____		_____
FIBRES ALIMENTAIRES	_____	_____ _____ _____		son, céréales de son céréale; et pain à grains entiers	fruits secs fruits et légumes crus ou cuits	_____ _____ _____	

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

Nom: _____ Groupe: _____

Associe les constituants alimentaires aux groupements d'aliments qui les renferment.

1. Protéines
   a) Légumineuses, légumes verts et jaunes;
   b) pain à grains entiers, riz, pâtes alimentaires;
   c) poulet, fromage, poisson.

2. Calcium
   a) Céréales, lait, beurre d'arachides;
   b) lait, fromage, légumes verts;
   c) fromage, lait, beurre.

3. Vitamine A
   a) Fruits jaunes, légumes verts et jaunes;
   b) porc, foie, céréales à grains entiers;
   c) tomates, choux, fraises.

4. Vitamine C
   a) Fruits, miel, pain;
   b) oranges, jus de tomate, fraises;
   c) beurre d'arachides, boeuf, poisson.

5. Choisis, parmi les suggestions suivantes, cinq sources de fibres alimentaires.

Graines et noix	céréales de son	pain à grains entiers
oeufs	lait	légumineuses
fruits secs	fruits et légumes crus	viande

Associe chacun des constituants alimentaires suivants à sa fonction.

6. Fer
   a) Aide à avoir une bonne vision;
   b) forme l'hémoglobine du sang;
   c) stimule l'appétit.

7. Vitamine D
   a) Aide le calcium à se fixer dans les os et les dents;
   b) forme les anticorps contre les infections;
   c) donne un sang riche.

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

8. Protéines
   a) Maintiennent la santé des os;
   b) construisent et réparent les tissus du corps;
   c) aident à cicatriser les plaies.

9. Lipides
   a) Règle la température du corps;
   b) favorise la croissance;
   c) fournit énergie et chaleur à l'organisme.

10. Nomme les trois constituants alimentaires qui remplissent un rôle de régulation dans l'organisme.

_____

_____

_____

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G

NOM: _____ GROUPE: _____

Voici différentes situations où les personnes présentent des carences nutritionnelles.
À l'aide du texte d'appoint C et du tableau de la feuille de soutien technique F, indique le constituant alimentaire approprié et trois aliments permettant de remédier à la situation.

> **Carence nutritionnelle:** absence totale ou partielle d'un constituant alimentaire indispensable à l'organisme.

CAS	CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	SOURCES
1. Éric a des plaies qui prennent du temps à se cicatriser. De plus, un rhume n'attend pas un autre.	_____	_____ _____ _____
2. Marc est toujours fatigué. Le médecin craint qu'il fasse de l'anémie (sang pauvre).	_____	_____ _____ _____
3. Marie participe à des compétitions de natation. Elle a besoin d'énergie, mais elle ne veut pas pour autant engraisser.	_____ _____	_____ _____ _____
4. Jean est souvent constipé.	_____	_____ _____ _____
5. Louise a subi une intervention chirurgicale (opération). Elle est maintenant en convalescence.	_____ _____	_____ _____ _____

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G (suite)

NOM: _____ GROUPE: _____

CAS	CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	SOURCES
6. Nicole a des problèmes de vision et sa peau n'est pas saine.	_____	_____ _____ _____
7. Pierre veut compenser le manque de soleil en hiver.	_____	_____ _____ _____
8. Marie-Ève a rendez-vous chez le dentiste. Elle a des problèmes de carie dentaire.	_____ _____	_____ _____ _____

Obj. 1.1.1 - 1.1.2

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE B

Nom: _____ Groupe: _____

Une motocyclette a des besoins précis auxquels on doit répondre si l'on veut qu'elle fonctionne bien.

Ton corps a également des besoins qui ressemblent à ceux d'une motocyclette.

Choisis parmi les besoins nutritionnels suivants:

a) matériaux de construction
b) matériaux de réparation
c) substances énergétiques
d) substances régulatrices

celui qui correspond à l'énoncé.

Pour exister, pour croître, le corps humain a besoin de: matériaux de construction.

Ton véhicule routier comprend une carrosserie, des freins, des phares, etc., que l'on appelle des matériaux de construction.

Les cellules de ton corps meurent naturellement ou accidentellement par blessure ou par accident. Les matériaux de réparation doivent remplacer ces cellules.

Il t'arrive un accident avec ta motocyclette, tu as besoin de matériaux de réparation.

Pour travailler, agir, s'épanouir, digérer, assurer les battements du coeur, les mouvements musculaires; le corps humain a besoin de: substances énergétiques.

L'essence fournit l'énergie nécessaire au déplacement de ta motocyclette.

Les substances régulatrices comme l'eau, les vitamines sont indispensables à la vie et au maintien de la santé.

Ta motocyclette a également besoin d'huile, d'huile à injection pour remplir son rôle de régulation.

Coche la définition qui convient le mieux à la notion de besoin nutritionnel.

☐ Des aliments dont l'organisme a besoin pour se maintenir en bonne santé.

☐ Des aliments que je consomme lorsque la faim se fait sentir.

☐ Des substances contenues dans les aliments comme les vitamines, les sels minéraux.

☒ Exigence alimentaire nécessaire à l'organisme pour vivre, se développer, agir et se conserver.

Obj. 1.1.3

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Jacques.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. Je m'entraîne pour une compétition de ski.
Degré d'activité physique.

. Je pèse 75 kg et mesure 1,80 m.
Taille.

. En hiver, je mange davantage de mets cuisinés (pâtés), alors que durant la période estivale, je me nourris de grillades.
Climat.

. J'ai meilleur appétit que mon amie.
Sexe.

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Nicole.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. L'été, je bois davantage d'eau et de jus.
Climat.

. Je m'entraîne trois fois par semaine pour les compétitions de ballon-volant.
Degré d'activité physique.

. Ma croissance n'est pas complètement terminée, je dois consommer 3 à 4 portions de produits laitiers.
État physiologique.

. J'ai moins d'appétit que mon ami.
Sexe.

Obj. 1.1.3

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C(suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Caroline.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. Je marche trois kilomètres par jour pour me rendre à l'école.
Degré d'activité physique.

. Lorsque je suis malade, mon appétit diminue.
Etat physiologique.

. Pendant la période estivale, je consomme beaucoup de légumes et de fruits frais.
Climat.

. Sylvie pèse 10 kg de plus que moi et elle est plus grande de 5 cm. Ses portions d'aliments sont plus volumineuses.
Taille.

Nom: _____ Groupe: _____

Choisis parmi les facteurs suivants celui ou ceux qui font varier les besoins nutritionnels de Philippe.

Facteurs:
- degré d'activité physique
- sexe
- taille
- état physiologique
- climat

. À la maison, nous mangeons davantage de pâtés et de ragoûts pendant la saison froide.
Climat.

. L'ossature et la musculature de mon corps sont plus fortes que celles de ma soeur.
Sexe.

. Pendant des moments libres, j'aime écouter de la musique.
Degré d'activité physique.

. Le printemps dernier, je me suis cassé une jambe; mon appétit a diminué pendant ma période de convalescence.
Etat physiologique.

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E

Nom: _____ Groupe: _____

1. LAIT ET PRODUITS LAITIERS

31	11	24	44
L	A	I	T

54	34	22	34	45	42	44		34	45		54	11	34	45	42	44
Y	O	G	O	U	R	T		O	U		Y	A	O	U	R	T

21	42	34	32	11	22	15
F	R	O	M	A	G	E

13	42	15	32	15		22	31	11	13	15	15
C	R	E	M	E		G	L	A	C	É	E

13	42	15	32	15		14	15		12	42	34	13	34	31	24
C	R	É	M	E		D	E		B	R	O	C	O	L	I

2. VIANDE ET SUBSTITUTS

12	34	15	45	21
B	O	E	U	F

11	42	11	13	23	24	14	15	43
A	R	A	C	H	I	D	E	S

35	34	24	43	43	34	33
P	O	I	S	S	O	N

34	15	45	21
O	E	U	F

21	15	51	15	43		11	45		31	11	42	14
F	É	V	E	S		A	U		L	A	R	D

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

3. PAINS ET CÉRÉALES

43	36	11	22	23	15	44	44	24
S	P	A	G	H	E	T	T	I

33	45	21	21	24	33
M	U	F	F	I	N

42	24	55
R	I	Z

36	11	24	33		11		23	11	32	12	45	42	22	15	42
P	A	I	N		A		H	A	M	B	U	R	G	E	R

22	42	45	11	45
G	R	U	A	U

4. FRUITS ET LÉGUMES

13	31	15	32	15	23	44	24	33	15
C	L	E	M	E	N	T	I	M	E

42	11	24	33	24	33		43	15	13
R	A	I	S	I	N		S	E	C

13	11	42	34	44	44	15
C	A	R	O	T	T	E

24	45	43		14	15		44	34	32	11	44	15
J	U	S		D	E		T	O	M	A	T	E

11	31	11	33	11	45
A	N	A	N	A	S

Obj. 1.2.1 - 1.2.2

TITRE: Les groupes d'aliments

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

0. ALIMENTS QUI N'APPARTIENNENT À AUCUN GROUPE

44	11	42	44	15		11	45		43	45	13	42	15
T	A	R	T	E		A	U		S	U	C	R	E

13	42	34	45	43	44	24	33	33	15	43
C	R	O	U	S	T	I	L	L	E	S

13	23	34	13	34	31	11	44
C	H	O	C	O	L	A	T

35	15	35	43	24
P	E	P	S	I

Obj. 1.2.3

RÉPONSES À LA FEUILLE D'ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

Nom: _____ Groupe: _____

Classe chacun des aliments selon le groupe d'appartenance au Guide alimentaire canadien.

A. LAIT ET PRODUITS LAITIERS
B. PAIN ET CÉRÉALES
C. FRUITS ET LÉGUMES
D. VIANDE ET SUBSTITUTS
E. AUTRES

1. Muffin	B	6. Oeufs	D
2. Jus d'orange	C	7. Yogourt	A
3. Macaroni	B	8. Tomates	C
4. Croustilles	E	9. Confiture	E
5. Fèves au lard	D	10. Volaille	D

Pour les numéros 11 à 20, indique ce que représente une portion.

A) 60 ml
B) 125 ml
C) 175 ml
D) 125 à 175 ml
E) 250 ml
F) 350 ml
G) 60 à 90 g
H) 100 à 125 g
I) 1/2
J) 1
K) 1 1/2
L) 2

11. Lait	E	16. Pomme de terre	J
12. Petit pain	J	17. Jus d'orange	B
13. Volaille	G	18. Yogourt	C
14. Oeufs	L	19. Noix ou graines	B
15. Pain hamburger	I	20. Pomme	J

Obj. 1.2.3
RÉPONSES À LA FEUILLE D'ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Indique le nombre de portions que doit prendre, chaque jour, un jeune de ton âge.

21.	Fruits et légumes	4 - 5 portions
22.	Lait et produits laitiers	3 - 4 portions
23.	Pain et céréales	3 - 5 portions
24.	Viande, poisson, volaille et substituts	2 portions
25.	Dans le groupe d'aliments "fruits et légumes", combien de légumes le Guide alimentaire canadien recommande-t-il de prendre chaque jour?	2

Nom: _____ Groupe: _____

Fonctions et sources des constituants alimentaires

Complète le tableau à l'endroit indiqué en utilisant les informations du texte d'appoint C.

CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	FONCTIONS		SOURCES				
	GÉNÉRALES	SPÉCIFIQUES	LAIT ET PRODUITS LAITIERS	PAIN ET CÉRÉALES	FRUITS ET LÉGUMES	VIANDE ET SUBSTITUTS	AUTRES
PROTÉINES	construction et réparation des tissus	alimenter les anticorps	fromage			viande maigre poisson volaille oeufs légumineuses	
GLUCIDES	source d'énergie	fournir énergie et chaleur à l'organisme		pain céréales riz pâtes alimentaires	fruits et légumes frais congelés, en conserve, secs		raffinés sucre sirop miel confiture
LIPIDES	source d'énergie	fournir énergie et chaleur à l'organisme; aider à l'absorption des vitamines hydrosolubles A, D, E, K				viande poisson	huile mayonnaise graisse margarine beurre crème
SELS MINÉRAUX: CALCIUM	construction et réparation des tissus	former les os et les dents	lait fromage		légumes verts	légumineuses	
FER	construction et réparation des tissus	former l'hémoglobine du sang; prévenir l'anémie		céréales à grains entiers	fruits et légumes secs	foie viande rouge	
VITAMINES A	régulation	faciliter la vue dans l'obscurité; maintenir la peau en bon état			légumes verts légumes jaunes fruits jaunes	jaune d'oeuf foie	
B	régulation	favoriser la croissance; aider au bon fonctionnement du système nerveux		céréales à grains entiers		légumineuses porc foie	
C	régulation	cicatriser les blessures; protéger contre le scorbut			agrumes ou leur jus: orange, pamplemousse, clémentine, tomates entière ou en jus fraises, choux		
D	régulation	aider le calcium à se fixer dans les os et les dents	le lait enrichi de vitamine D				huiles de foie de poisson; action des rayons du soleil sur la peau; comprimés de vitamine D
EAU	régulation	transporter des éléments nutritifs dans le tube digestif; éliminer les déchets de l'organisme; régler la température du corps	lait		légumes fruits jus		soupes
FIBRES ALIMENTAIRES	régulation	stimuler l'élimination des déchets de l'organisme		son, céréales de son céréales et pain à grains entiers	fruits secs fruits et légumes crus ou cuits	légumineuses graines noix	

RÉPONSES À LA FEUILLE D'ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

Nom: _____ Groupe: _____

Associe les constituants alimentaires aux groupements d'aliments qui les renferment.

1. Protéines — c)
2. Calcium — b)
3. Vitamine A — a)
4. Vitamine C — b)

a) Légumineuses, légumes verts et jaunes;
b) pain à grains entiers, riz, pâtes alimentaires;
c) poulet, fromage, poisson.

a) Céréales, lait, beurre d'arachides;
b) lait, fromage, légumes verts;
c) fromage, lait, beurre.

a) Fruits jaunes, légumes verts et jaunes;
b) porc, foie, céréales à grains entiers;
c) tomates, choux, fraises.

a) Fruits, miel, pain;
b) oranges, jus de tomate, fraises;
c) beurre d'arachides, boeuf, poisson.

5. Choisis, parmi les suggestions suivantes, cinq sources de fibres alimentaires.

Graines et noix	céréales de son	pain à grains entiers
oeufs	lait	légumineuses
fruits secs	fruits et légumes crus	viande

Associe chacun des constituants alimentaires suivants à sa fonction.

6. Fer — b)
7. Vitamine D — a)

a) Aide à avoir une bonne vision;
b) forme l'hémoglobine du sang;
c) stimule l'appétit.

a) Aide le calcium à se fixer dans les os et les dents;
b) forme les anticorps contre les infections;
c) donne un sang riche.

RÉPONSES À LA FEUILLE D'ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

8. Protéines _____ a) Maintiennent la santé des os;
b) construisent et réparent les tissus du corps;
c) aident à cicatriser les plaies.

9. Lipides _____ a) Règle la température du corps;
b) favorise la croissance;
c) fournit énergie et chaleur à l'organisme.

10. Nomme les trois constituants alimentaires qui remplissent un rôle de régulation dans l'organisme.

Vitamines _____

Fibres alimentaires _____

Eau _____

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G

NOM: _____ GROUPE: _____

Voici différentes situations où les personnes présentent des carences nutritionnelles.
À l'aide du texte d'appoint C et du tableau de la feuille de soutien technique F, indique **le constituant alimentaire** approprié et **trois aliments** permettant de remédier à la situation.

> **Carence nutritionnelle: absence totale ou partielle d'un constituant alimentaire indispensable à l'organisme.**

CAS	CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	SOURCES
1. Éric a des plaies qui prennent du temps à se cicatriser. De plus, un rhume n'attend pas un autre.	Vitamine C	Agrumes ou leur jus: orange, pamplemousse, clémentine, tomates nature ou en jus, fraises, choux
2. Marc est toujours fatigué. Le médecin craint qu'il fasse de l'anémie (sang pauvre).	Fer	Foie, viande rouge, fruits et légumes secs, céréales à grains entiers
3. Marie participe à des compétitions de natation. Elle a besoin d'énergie, mais elle ne veut pas pour autant engraisser.	Lipides	Viande, poisson
	Glucides	Fruits et légumes frais, congelés, en conserve, secs, pain, céréales, riz, pâtes alimentaires

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G (suite)

NOM: _____ GROUPE: _____

CAS	CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	SOURCES
4. Jean est souvent constipé.	Fibres alimentaires	Son, céréales de son, pain à grains entiers, fruits secs, fruits et légumes crus ou cuits, légumineuses, graines, noix
5. Louise a subi une intervention chirurgicale (opération). Elle est maintenant en convalescence.	Protéines	Viande maigre, poisson, volaille, oeufs, légumineuses
	Sels minéraux, fer	Céréales à grains entiers, fruits et légumes secs, foie, viande rouge
	Calcium	Lait, fromage, légumes verts, légumineuses
6. Nicole a des problèmes de vision et sa peau n'est pas saine.	Vitamine A	Légumes verts et légumes jaunes, fruits jaunes, jaunes d'oeufs foie
7. Pierre veut compenser le manque de soleil en hiver.	Vitamine D	Lait enrichi de vitamine D, huiles de foie de poisson, comprimés de vitamine D
8. Marie-Ève a rendez-vous chez le dentiste. Elle a des problèmes de carie dentaire.	Calcium	Lait, fromage, légumes verts, légumineuses

ANNEXE B

SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR THÈME

UNITÉ: DÉPLACEMENT D'UN LIEU À UN AUTRE

THÈME: LES VÉHICULES

Méthodologie

Le jeune adulte aura à approfondir les connaissances de la signalisation et du Code de la sécurité routière pour la conduite des différents types de véhicule de promenade que son âge l'autorise à conduire.

Afin de rejoindre les intérêts des jeunes, le document présente des activités se rattachant à la conduite du cyclomoteur, de la motocyclette, de la motoneige et de l'automobile.

Faire prendre conscience au jeune de l'importance des règlements et des lois pour les usagers de véhicules de promenade l'amènera à modifier ses habitudes ou à adopter des comportements préventifs qui lui permettront de devenir un usager de la route responsable de lui-même et des autres.

De plus, l'organisation d'une rencontre avec une personne-ressource d'un organisme public (Régie de l'assurance automobile, Sûreté du Québec) ou d'une entreprise privée (école de conduite) pour discuter des droits et responsabilités de chacun en regard de la loi provinciale et des règlements municipaux s'avérera une activité d'enrichissement très intéressante.

Les activités d'apprentissage permettant l'atteinte des objectifs terminaux feront particulièrement référence au guide de la sécurité routière à l'école préparé par la Régie de l'assurance automobile de Québec.

La possibilité d'aborder dans ce thème certains objectifs intermédiaires reliés à l'objectif terminal suivant: "Montrer que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle" permet de proposer au jeune des situations concrètes (ex.: une interception policière) où l'attitude que l'on adopte facilite ou complique la relation. Il serait important d'approfondir quel(s) changement(s) d'attitude(s) serait(aient) nécessaire(s) afin qu'une situation ne dégénère pas en rixe.

UNITÉ: DÉPLACEMENT D'UN LIEU À UN AUTRE

1.2 Module 2
1.2 Module 3

Objectif terminal: 1.2 EXPOSER les différents points à considérer en vue de la conduite des véhicules autorisés au jeune adulte.

ANNÉE: 1re année

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.2.1 DÉCRIRE le statut légal de la motocyclette et de la motoneige.	Statut: - statut légal de la motocyclette . véhicule de promenade - statut légal de la motoneige . véhicule à moteur
1.2.2 IDENTIFIER les aspects légaux de l'utilisation d'un cyclomoteur.	Aspects légaux et règlements: - autorisation: . catégories et restrictions . obtention . équipement du cyclomoteur - Code de la sécurité routière - habillement
1.2.3 RAPPELER les règlements de lois applicables à tout conducteur de véhicule automobile.	Règlements et lois: - Code de la sécurité routière - symboles et signaux - Code criminel Interception policière: - rôle des policiers . prévention . protection du citoyen . lois de la circulation Loi provinciale: - assurances - points d'inaptitude - responsabilité Règlements municipaux
1.2.4 INDIQUER les étapes à suivre en vue de l'acquisition d'une automobile.	Étapes: - cours de conduite automobile - permis de conduire - constat amiable - assurance . type . coût - garantie . auto neuve . auto usagée

Objectif terminal: 1.2 MONTRER que l'attitude que l'on a envers les autres influence la nature et la qualité de la relation interpersonnelle.

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.2.1 IDENTIFIER un ensemble d'attitudes caractérisant les relations interpersonnelles.	Attitudes: - confiance - pessimisme - méfiance - patience - respect - brusquerie - mépris - etc. - sollicitude - détachement - conciliation - agressivité - acceptation - rejet - possessivité - indépendance - optimisme
1.2.2 DISCUTER avec ses pairs, ses parents et l'enseignant sur l'effet de ses attitudes envers les autres dans une relation interpersonnelle.	
1.2.3 DISTINGUER les attitudes favorables à une bonne relation des attitudes non favorables à une bonne relation.	

HABILETÉS

Habiletés intellectuelles:
. Interpréter le sens d'un écrit
. Lire des échelles

Habileté comportementale:
. Répondre adéquatement aux demandes de renseignements

ATTITUDES VISÉES
- prudence
- jugement critique

MATÉRIEL

a) Pour l'enseignant(e)
. plan du quartier
. feuilles de soutien technique A, B, C, D
. texte d'appoint A
. activité évaluative globale
. feuilles de réponses aux F.S.T. A, B, C et à l'activité évaluative globale
. feuilles de soutien technique élaborées par la Régie de l'assurance automobile du Québec (voir annexe 1)

b) Pour l'élève
. feuilles de soutien technique A, B, C, D
. feuille d'activité évaluative globale
. feuilles de soutien technique élaborées par la Régie de l'assurance automobile du Québec

THÈME: LES VÉHICULES

TITRE DE L'ACTIVITÉ: Mon moyen de transport.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

1.2.1 Module 2

PRÉPARATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE.

MISE EN SITUATION:

Dans le but d'amorcer une discussion en classe, on amènera le jeune à:

- nommer par la technique du remue-méninges (brainstorming), les moyens de transport qu'il utilise pour se déplacer;
- réaliser l' ou les activités: "J'effectue le trajet entre la maison et l'école... (à bicyclette) (en autobus scolaire ou par transport en commun) (à cyclomoteur) (à motocyclette) (en automobile)", en référence au(x) moyen(s) utilisé(s). Le plan du quartier peut être reproduit sur une acétate ou distribué à chaque élève.
  Inviter les élèves à donner leurs réponses et à corriger si nécessaire.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:

vérification des acquisitions concernant la connaissance de la signalisation routière du Québec.

MESURE:

correction de l'activité "J'effectue le trajet entre la maison et l'école..."

SEUIL DE RÉUSSITE:

que les élèves répondent correctement à toutes les questions.

JUGEMENT:

- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:

- l'enseignant félicite ses élèves et encourage toute la classe.
- en utilisant un nouveau matériel, l'enseignant réexplique la notion.

THÈME: LES VÉHICULES

TITRE DE L'ACTIVITÉ: Les règlements et lois pour les usagers de véhicules.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.2.1 - 1.2.2
Module 2

RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE
DÉROULEMENT:

- Faire la distinction entre un cyclomoteur et une motocyclette en ce qui a trait aux caractéristiques des pièces d'équipement réglementaires. Distribuer aux élèves afin qu'ils les remplissent les fiches:
  . Vérification d'un cyclomoteur.
  . La motocyclette, son conducteur et son passager.

- Vérifier les articles du code de la sécurité routière relatifs à l'équipement et aux accessoires du cyclomoteur et de la motocyclette.

- Compléter ces notions par la F.S.T.A.

- Amener les élèves à s'interroger sur le vêtement obligatoire (le casque), sur l'importance de certains vêtements et accessoires nécessaires à la protection du cyclomotoriste, du motocycliste et du motoneigiste à l'aide de la F.S.T.B.

- Distribuer aux élèves le feuillet "À moto sûrement!", l'activité d'apprentissage "Autonome pour la conduite d'un cyclomoteur" et le cahier des exercices d'apprentissage pour la conduite d'un cyclomoteur. (Cette activité peut être adaptée pour la conduite d'un autre type de véhicule routier.)

- Faciliter la compréhension de ces exercices en les réalisant avec le groupe ou en répartissant les sections du cahier par équipe.
  ET/OU (selon les besoins du milieu):
  Distribuer aux élèves le feuillet: "Les motoneigistes et la sécurité" et le questionnaire: "La motoneige et les motoneigistes".

- Projeter aux élèves le diaporama "La motoneige et les motoneigistes".

- Inviter les élèves à donner leurs réponses et à corriger, s'il y a lieu.

- Distribuer aux élèves la F.S.T.C. "Autonome pour la conduite d'une automobile".

- Assister les élèves individuellement en cours de travail.

- Réaliser l'activité évaluative globale et faire l'autocorrection.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à identifier les pièces d'équipement réglementaire d'un cyclomoteur ou d'une motocyclette.
MESURE:
correction de la F.S.T.A.
SEUIL DE RÉUSSITE:
que l'ensemble des pièces soient identifiées.

OBJET D'ÉVALUATION:
prise de conscience chez les élèves de l'importance de porter des vêtements qui assurent leur sécurité.
MESURE:
questionnement oral sur l'activité vécue.
SEUIL DE RÉUSSITE:
qu'une réponse justifiée soit donnée.
JUGEMENT:
- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:
. l'enseignant peut raconter ou faire raconter des faits vécus où le port du casque a sauvé des vies.

OBJET D'ÉVALUATION:
compréhension des règles et des consignes relatives à l'utilisation d'un cyclomoteur ou d'une motocyclette.
MESURE:
questionnement écrit avec référence au Code de la sécurité routière.
SEUIL DE RÉUSSITE:
que l'élève puisse répondre correctement à toutes les questions.
JUGEMENT:
- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:
. l'enseignant explique les questions non réussies.

THÈME: LES VÉHICULES

TITRE DE L'ACTIVITÉ: Les règlements et lois pour les usagers de véhicules.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.2.3 Module 2
1.2.1 à 1.2.3 Module 3

RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE
DÉROULEMENT (SUITE):

- Distribuer aux élèves la fiche de signalisation "L'usager de la route et la signalisation routière". A remplir, d'ici à la période suivante.
- Effectuer un retour sur la fiche de signalisation en approfondissant la signification de certains panneaux (selon la problématique du milieu) ainsi que le comportement qui devrait s'y rattacher.
- Amener les élèves à tirer une conclusion sur l'utilité de la signalisation routière et la nécessité de la respecter.
- Inscrire au tableau une liste d'attitudes (cf. contenu notionnel obj. 1.2.1).
- Former des équipes de trois ou quatre personnes.
- Afin de mieux saisir l'adoption de certaines attitudes sur les relations interpersonnelles, amener les élèves à participer à des jeux de rôles (policier-ère, agent-e de la Sûreté, contrevenants-es) à l'aide du texte d'appoint A.
- Le jeu terminé, il s'ensuit une discussion de groupe pour amener des réactions aux propos entendus et en arriver à un certain consensus sur les attitudes souhaitables dans les relations humaines (cf. les questions du texte d'appoint A).

OU

- Proposer une analyse de cas.
  La F.S.T.D. présente un exemple.
- Faciliter la compréhension de ces exercices en réalisant avec le groupe une ou plusieurs situations.
- Faire réaliser seul ou en équipe les exercices non réalisés.
- Inviter les élèves à dévoiler leurs réponses et à en arriver à un certain consensus sur les attitudes souhaitables dans les relations humaines.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
habileté de l'élève à distinguer une attitude favorable d'une attitude défavorable à une bonne relation.

MESURE:
analyse des commentaires lors de la discussion.

SEUIL DE RÉUSSITE:
qu'au moins une attitude soit nommée et classée correctement.

JUGEMENT:
- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:
. l'enseignant peut utiliser des exemples vécus en classe et amener le groupe à distinguer de quelle attitude il s'agit.

THÈME: LES VÉHICULES

TITRE DE L'ACTIVITÉ: Les règlements et lois pour les usagers de véhicules.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
1.2.3 Module 2
1.2.1 à 1.2.3 Module 3

INTÉGRATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

- Distribuer aux élèves "Le Code de la sécurité routière en bref" ainsi que la "feuille de réponses".
- Demander aux élèves de répondre aux questions de la page 2 du document sur la feuille de réponses.
- Inciter les élèves à commenter leurs réponses dans les espaces prévus à cette fin sur la feuille de réponses.
- Fournir les réponses aux élèves en leur indiquant à quel endroit du document elles s'y trouvent.
- Réaliser le questionnaire-recherche: Des éléments importants du Code de la sécurité routière".
- Corriger avec le groupe et s'assurer de sa compréhension.
- Compléter par une activité complémentaire en invitant une personne-ressource d'une école de conduite.

* Activité de prolongement dans le cours de français.
En référence à la brochure "Le Code de la sécurité routière en bref", former six équipes qui se verront confier un thème inspiré du questionnaire. Le thème sera traité devant la classe sous la forme d'un exposé oral.

OBJET D'ÉVALUATION:
vérification des acquis des élèves concernant le Code de la sécurité routière.

MESURE:
questionnaire-recherche.

SEUIL DE RÉUSSITE:
qu'une réponse justifiée soit donnée à chaque question.

JUGEMENT:
- maîtrise
- non-maîtrise

DÉCISION:
. l'enseignant explique les questions non réussies.

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A

Nom: _____ Groupe: _____

Inscris dans les espaces les mots qui manquent pour compléter les caractéristiques...

CYCLOMOTEUR

Véhicule de promenade à _____ ou _____ roues dont la masse nette n'excède pas _____ kilogrammes, équipé d'une transmission automatique, muni d'un moteur de _____ cm^3 ou moins.

MOTOCYCLETTE

Véhicule de promenade à _____ ou _____ roues dont au moins une des caractéristiques diffère de celles du _____.

Compléter le texte suivant relatif à la présence du phare et des feux sur un cyclomoteur et une motocyclette.

"Sur un chemin public, un cyclomoteur doit être muni d'au moins:

_____ à l'avant;

_____ à l'arrière;

_____ de changement de direction, blancs ou jaunes, à l'avant et _____ de changement de direction, rouges ou jaunes, à l'arrière; un feu de _____ rouge à l'arrière."

(article 230)

Pourquoi les cyclomoteurs et les motocyclettes doivent-ils être munis du numéro d'identification apposé par le fabricant? (article 210)

Est-il permis d'équiper le système d'échappement d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur d'un coupe-silencieux? (article 235)

Pour quelles raisons (deux) (article 231) les freins doivent-ils être en bon état de fonctionnement et suffisamment puissants?

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE 8

Nom: _____ Groupe: _____

Quelles suggestions peux-tu donner à ces personnes afin d'assurer leur protection?

CYCLOMOTORISTE	MOTOCYCLISTE	MOTONEIGISTE
A. VÊTEMENTS	A. VÊTEMENTS	A. VÊTEMENTS
OBLIGATOIRE:_____	OBLIGATOIRE:_____	OBLIGATOIRE:_____
RECOMMANDÉ:_____	RECOMMANDÉ:_____	RECOMMANDÉ:_____
B. ACCESSOIRES	B. ACCESSOIRES	B. ACCESSOIRES

OBJ. 1.2.4

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile (partie 1)

Tu ne possèdes pas ton permis de conduire et tu veux faire l'acquisition d'une automobile.
Quelles sont les étapes à suivre?
Inscris à chacune des étapes les renseignements demandés.

COURS DE CONDUITE AUTOMOBILE
Âge requis? _____
Coût? _____
Durée du cours? _____
Contenu du cours? _____

ASSURANCE contre les dommages matériels
Pourquoi le propriétaire de véhicule routier doit-il avoir une assurance de responsabilité de 50 000 $? _____
Où peut-on se procurer ce type d'assurance? _____
Quel est le coût de cette assurance? _____

LA POLICE D'ASSURANCE DE TOUS LES QUÉBÉCOIS

Qui est protégé?

_____

Quels sont les dommages couverts par cette assurance?

_____

Quel est le montant maximal de l'indemnité à laquelle un travailleur à temps plein a droit?

_____

PERMIS DE CONDUIRE
Formulaire à remplir:
1°- CORRECTIONS:
_____
_____
2°- QUESTIONNAIRE MÉDICAL
Remplir la section ___
_____
Signer à l'endroit ___
_____
Indiquer la _____ de votre demande et votre numéro de _____
3°- FRAIS À PAYER POUR DEUX ANS
.Soustraire _____, si vous utilisez la poste
.Faire un _____ ou un _____ à l'ordre de la Régie de l'assurance automobile du Québec
.Dater le chèque du _____ de l'envoi.
A NE PAS OUBLIER...
Détacher la partie _____ de la demande de renouvellement.

OBJ. 1.2.4

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (partie 2)

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile

Voici le contrat d'achat d'une voiture d'occasion et celui d'une voiture neuve.
Compare les indications inscrites à chacun des contrats.

VOITURE D'OCCASION	VOITURE NEUVE
. Le numéro de licence du commerçant	. Le numéro de licence du commerçant
. Le lieu et la date du contrat	. Le lieu et la date du contrat
. Vos nom et adresse et ceux du commerçant	. Vos nom et adresse et ceux du commerçant
. Le prix du véhicule	. Le prix du véhicule et les accessoires
. Les caractéristiques de la garantie	. Les caractéristiques de la garantie

As-tu observé des différences entre ces deux contrats? Si oui, inscris-les.

_____

_____

Tu fais l'achat d'une voiture d'occasion (usagée). La garantie couvre pièces et main-d'oeuvre.
En te référant au tableau, indique si tes droits ont été respectés.
Pourquoi?

Catégorie	Mise sur le marché	Durée de la garantie
A	depuis 2 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 40 000 km	6 mois ou 10 000 km
B	depuis 3 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 60 000 km	3 mois ou 5 000 km
C	depuis 5 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 80 000 km	1 mois ou 1 700 km
D	toutes les autres voitures d'occasion	aucune garantie légale particulière

OBJ. 1.2.4

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (partie 2) (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile (suite)

Tu achètes une voiture mise sur le marché depuis 18 mois et le compteur indique 30 000 km.
Le vendeur te donne une garantie de 6 mois ou 10 000 km.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI ☐ NON ○

POURQUOI?

Après trois mois d'usage, tu fais faire le changement d'huile. On t'indique que la garantie ne couvre pas ce service.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI ☐ NON ○

POURQUOI?

Tu utilises ta voiture pour une course automobile. Et voilà que le moteur se brise. Tu appelles ton vendeur et il t'indique que la garantie ne couvre pas cette réparation.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI ☐ NON ○

POURQUOI?

Les réparations faites à une voiture ou à une motocyclette dont le montant dépasse 50 $ sont régies par une loi. Quelle est cette loi?

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

Nom: _____ Groupe: _____

CYCLOMOTORISTE

1. À quel âge pourrais-tu obtenir un permis pour conduire un cyclomoteur?

2. Qu'est-ce qui a remplacé le certificat de compétence pour la conduite d'un cyclomoteur?

3. Quel document faut-il se procurer afin de se préparer adéquatement à l'examen théorique en vue de l'obtention du certificat de compétence?

4. Quelle pièce de vêtement est-il obligatoire de porter lorsqu'on conduit un cyclomoteur?

5. Vrai ou faux. Comme cyclomotoriste, je suis autorisé à circuler sur l'accotement d'un chemin public.

6. À quelles conditions (deux) un cyclomotoriste peut-il transporter un passager sur son véhicule?

MOTOCYCLISTE

1. À quel âge pourrais-tu obtenir un permis pour conduire une motocyclette?

2. D'après toi, les permis de classes 54, 55 et 56 t'autorisent-ils à conduire une automobile?

3. Quels documents (deux) devrais-tu produire à la Régie de l'assurance automobile du Québec si tu voulais immatriculer une motocyclette?

4. Quelle obligation devrait devenir rapidement un réflexe avant d'enfourcher une motocyclette?

5. Complète la phrase suivante.

   En circulation dense, il est interdit à tout motocycliste de se _____ deux rangées _____ immobilisés ou en mouvement sur des voies de circulation contiguës.

6. Compléter. Quand deux cyclomotoristes, deux motocyclistes ou plus circulent sur un chemin public, ceux-ci doivent circuler en _____

OBJ. 1.2.1 à 1.2.3

TEXTE D'APPOINT A.

Il est parfois difficile de vivre avec d'autres parce que nous sommes tous des êtres uniques et différents.

S'il se présente une situation où un agent de la paix a des motifs raisonnables de croire que tu as commis une infraction au Code de la sécurité routière, il est en droit de t'arrêter et te demander des preuves d'identité et d'autres renseignements afin de dresser un billet d'infraction.

Il peut survenir un conflit, et notre façon de réagir, de le traiter, est étroitement reliée à notre système de valeurs. Si le respect de soi et de l'autre sont des valeurs importantes, nous aurons une attitude favorable envers l'autre. Les attitudes sont à la fois "reflet" et "bâtisseur" de l'image de soi, de l'opinion que l'on a de soi.

Les questions suivantes sont à titre indicatif:

. Quelles sont les attitudes mises en évidence dans cette présentation?

. En quoi cette (ces) attitude(s) facilite(nt) ou complique(nt) la relation?

. Quelles ont été les conséquences favorables ou défavorables?

. Crois-tu que les personnes en cause auraient pu réagir d'une autre façon pour améliorer la relation?

. Quelles sont les attitudes souhaitables dans une telle situation?

OBJ. 1.2.1 à 1.2.3

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE D

NOM: _____ GROUPE: _____

ANALYSE DE CAS

PREMIÈRE SITUATION

Jean roule à 125 km/h sur l'autoroute 20.
Deux agents de la Sûreté du Québec l'arrêtent.
Jean se met en colère et insulte les agents.

1. SON ATTITUDE _____

2. CE QUI A ÉTÉ FAIT CONCRÈTEMENT _____

3. QUALITÉ DE SON ATTITUDE PAR RAPPORT À UNE BONNE RELATION:
   FAVORABLE ☐
   DÉFAVORABLE ☐

4. CONSÉQUENCES DE SON ATTITUDE _____

5. CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE POUR AMÉLIORER CETTE SITUATION DIFFICILE _____

LES RELATIONS INTERPERSONNELLES SERAIENT FAVORISÉES ICI PAR UNE ATTITUDE DE:

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE A

Nom: _____ Groupe: _____

Inscris dans les espaces les mots qui manquent pour compléter les caractéristiques...

CYCLOMOTEUR	MOTOCYCLETTE
Véhicule de promenade à **deux** ou **trois** roues dont la masse nette n'excède pas **60** kilogrammes, équipé d'une transmission automatique, muni d'un moteur de **50** cm^3 ou moins.	Véhicule de promenade à **deux** ou **trois** roues dont au moins une des caractéristiques diffère de celles du **cyclomoteur.**

Compléter le texte suivant relatif à la présence du phare et des feux sur un cyclomoteur et une motocyclette.

"Sur un chemin public, un cyclomoteur doit être muni d'au moins:

un phare blanc à l'avant;

un feu rouge à l'arrière;

deux feux de changement de direction, blancs ou jaunes, à l'avant et **deux feux** de changement de direction, rouges ou jaunes, à l'arrière; un feu de **freinage** rouge à l'arrière."

(article 230)

Pourquoi les cyclomoteurs et les motocyclettes doivent-ils être munis du numéro d'identification apposé par le fabricant? (article 210)
Pour informer la Régie des composantes des numéros apposés sur les véhicules routiers.

Est-il permis d'équiper le système d'échappement d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur d'un coupe-silencieux? (article 235)
Non.

Pour quelles raisons (deux) (article 231) les freins doivent-ils être en bon état de fonctionnement et suffisamment puissants?
- **Pour immobiliser le véhicule rapidement en cas d'urgence.**
- **Pour retenir lorsqu'il est immobilisé.**

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE B

Nom: _____ Groupe: _____

CYCLOMOTORISTE	MOTOCYCLISTE	MOTONEIGISTE
A. VÊTEMENTS	A. VÊTEMENTS	A. VÊTEMENTS
OBLIGATOIRE: Casque protecteur RECOMMANDÉ: Lunettes de cyclomotoriste . couleurs éclatantes ex.: .orange fluorescent .vert fluorescent .blanc .jaune .rouge . ajout de ruban adhésif fait de matière rétro-réfléchissante . chaussures, gants	OBLIGATOIRE: Casque protecteur RECOMMANDÉ: Lunettes de motocycliste . veste de cuir . pantalon de cuir . bottes . gants . vêtements de pluie	OBLIGATOIRE: Casque protecteur RECOMMANDÉ: Lunettes de motoneigiste . habit de neige . bottes chaudement doublées . mitaines chaudement doublées . foulard
B. ACCESSOIRES	B. ACCESSOIRES	B. ACCESSOIRES
_____ _____ _____	. les carénages . les arceaux de sécurité . pare-brise	_____ _____ _____

OBJ. 1.2.4

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (PARTIE I)

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile (partie 1)

Quelles sont les étapes à suivre?
Tu veux faire l'acquisition d'une automobile, tu ne possèdes pas ton permis de conduire.
Inscris à chacune des étapes les renseignements demandés.

COURS DE CONDUITE AUTOMOBILE
Âge requis? 16 ans
Coût? 249,00$(transmission autom.)
299,00$(transmission manuelle)
Durée du cours? 30 h, cours théorique
8 h, cours pratique (transmission autom.); 10 h, cours pratique (transmission manuelle)
Contenu du cours?
. Code de la sécurité routière
. signalisation routière
. conduite préventive
. mécanique

ASSURANCE contre les dommages matériels
Pourquoi le propriétaire de véhicule routier doit-il avoir une assurance de responsabilité de 50 000 $? La loi sur l'assurance automobile l'oblige.
Où peut-on se procurer ce type d'assurance? Auprès des compagnies d'assurance de l'entreprise privée.
Quel est le coût de cette assurance? Réponse personnelle.

LA POLICE D'ASSURANCE DE TOUS LES QUÉBÉCOIS

Qui est protégé?
Tous les Québécois victimes de dommages corporels lors d'un accident d'automobile survenu au Québec ou ailleurs.

Quels sont les dommages couverts par cette assurance?
Les dommages corporels.

Quel est le montant maximal de l'indemnité à laquelle un travailleur à temps plein a droit?

90 % de son revenu net.

PERMIS DE CONDUIRE
1°- CORRECTIONS:
nom
adresse
2°- QUESTIONNAIRE MÉDICAL
Remplir la section médicale
Signer à l'endroit indiqué
Indiquer la date de votre demande et votre numéro de téléphone
3°- FRAIS À PAYER POUR DEUX ANS
.Soustraire 4$, si vous utilisez la poste
.Faire un chèque ou un mandat à l'ordre de la Régie de l'assurance automobile du Québec
.Dater le chèque du jour de l'envoi.
À NE PAS OUBLIER...
Détacher la partie supérieure de la demande de renouvellement.

OBJ. 1.2.4

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (partie 2)

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile

Voici le contrat d'achat d'une voiture d'occasion et celui d'une voiture neuve.
Compare les indications inscrites à chacun des contrats

VOITURE D'OCCASION	VOITURE NEUVE
. Le numéro de licence du commerçant	. Le numéro de licence du commerçant
. Le lieu et la date du contrat	. Le lieu et la date du contrat
. Vos nom et adresse et ceux du commerçant	. Vos nom et adresse et ceux du commerçant
. Le prix du véhicule	. Le prix du véhicule et les accessoires
. Les caractéristiques de la garantie	. Les caractéristiques de la garantie

As-tu observé des différences entre ces deux contrats? Si oui, inscris-les.
Les accessoires du véhicule _____

Tu fais l'achat d'une voiture d'occasion (usagée). La garantie couvre pièces et main-d'oeuvre.
En te référant au tableau, indique si tes droits ont été respectés.
Pourquoi?

Catégorie	Mise sur le marché	Durée de la garantie
A	depuis 2 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 40 000 km	6 mois ou 10 000 km
B	depuis 3 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 60 000 km	3 mois ou 5 000 km
C	depuis 5 ans ou moins, pourvu que l'automobile n'ait pas parcouru plus de 80 000 km	1 mois ou 1 700 km
D	toutes les autres voitures d'occasion	aucune garantie légale particulière

OBJ. 1.2.4

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C (partie 2) (suite)

Nom: _____ Groupe: _____

Autonome pour la conduite d'une automobile (suite)

Tu achètes une voiture mise sur le marché depuis 18 mois et le compteur indique 30 000 km.
Le vendeur te donne une garantie de 6 mois ou 10 000 km.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI [X] NON ○

POURQUOI? **La voiture est mise sur le marché depuis 2 ans ou moins.**

Après trois mois d'usage, tu fais faire le changement d'huile. On t'indique que la garantie ne couvre pas ce service.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI [X] NON ○

POURQUOI? **La garantie ne couvre pas le service normal d'entretien.**

Tu utilises ta voiture pour une course automobile. Et voilà que le moteur se brise. Tu appelles ton vendeur et il t'indique que la garantie ne couvre pas cette réparation.
TES DROITS ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS?

OUI [X] NON ○

POURQUOI? **Usage abusif de la voiture.**

Les réparations faites à une voiture ou à une motocyclette dont le montant dépasse 50 $ sont régies par une loi. Quelle est cette loi?

La Loi sur la protection du consommateur.

OBJ. 1.2.1, 1.2.2

RÉPONSES À LA FEUILLE D'ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

CYCLOMOTORISTE

1. À quel âge pourrais-tu obtenir un permis pour conduire un cyclomoteur?
   14 ans.

2. Qu'est-ce qui a remplacé le certificat de compétence pour la conduite d'un cyclomoteur?
   Permis de conduire de la classe 71.

3. Quel document faut-il se procurer afin de se préparer adéquatement à l'examen théorique en vue de l'obtention du certificat de compétence?
   Le Guide de la route.

4. Quelle pièce de vêtement est-il obligatoire de porter lorsqu'on conduit un cyclomoteur?
   Le casque protecteur.

5. Vrai ou faux. Comme cyclomotoriste, je suis autorisé à circuler sur l'accotement d'un chemin public.
   Faux.

6. À quelles conditions (deux) un cyclomotoriste peut-il transporter un passager sur son véhicule?
   Que son véhicule soit muni d'un siège destiné à cet usage ainsi que d'appuie-pieds placés de chaque côté du véhicule.

MOTOCYCLISTE

1. À quel âge pourrais-tu obtenir un permis pour conduire une motocyclette?
   16 ans.

2. D'après toi, les permis de classes 54, 55 et 56 t'autorisent-ils à conduire une automobile?
   Non, le permis de classe:
   54 permet la conduite de toute motocyclette et d'un tracteur de ferme;
   55 permet la conduite d'une motocyclette dont la cylindrée est inférieure à 400 cm^3 ainsi qu'un tracteur de ferme;
   56 permet la conduite d'une motocyclette dont la cylindrée est inférieure à 125 cm^3 ainsi que d'un tracteur de ferme.

3. Quels documents (deux) devrais-tu produire à la Régie de l'assurance automobile du Québec si tu voulais immatriculer une motocyclette?
   - **Une autorisation écrite des parents ou du tuteur pour une personne mineure.**
   - **Un certificat d'assurance pour une somme minimale de 50 000 $ devant couvrir les dommages d'autrui.**

4. Quelle obligation devrait devenir rapidement un réflexe avant d'enfourcher une motocyclette?
   Le port du casque protecteur.

5. Complète la phrase suivante.
   En circulation dense, il est interdit à tout motocycliste de se **.faufiler entre.** deux rangées **.de véhicules.** immobilisés ou en mouvement sur des voies de circulation contiguës.

6. Compléter. Quand deux cyclomotoristes, deux motocyclistes ou plus circulent sur un chemin public, ceux-ci doivent circuler en **.formation zigzag.**

LISTE DU MATÉRIEL EXTRAIT DU GUIDE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

- **Pour une place de choix sur le réseau routier**
  - . Plan du quartier p.17
  - . Questionnaire "j'effectue le trajet entre la maison et l'école ..... p. 19 à 24
  - . Feuille de réponses p.25-26

- **Guide d'activités: La sécurité routière à l'école**
  - . Vérification d'un cyclomoteur 3,1,9A
  - Vérification d'un cyclomoteur (corrigé) 3,1,10
  - La motocyclette, son conducteur et son passager. Pièces d'équipement 3,2,14A
  - . La motocyclette, son conducteur et son passager. Pièces d'équipement (corrigé) 3,2,15
  - . Extraits du Code de la sécurité routière. Le cyclomoteur 3,1,8A
  - . Extraits du Code de la sécurité routière. La motocyclette 3,2,13A
  - . La motocyclette, son conducteur, son passager ..... 3,2,5 à 3,2,8
  - . À moto sûrement! 3,3,10A

- **Activité d'apprentissage autonome pour la conduite d'un cyclomoteur**

- **Exercices d'apprentissage pour la conduite d'un cyclomoteur**

- **Guide d'activités: La sécurité routière à l'école**
  - . Les motoneigistes et la sécurité 4,1,4A
  - . La motoneige et les motoneigistes (feuille de soutien technique) 4,1,5A
  - . (Réponses aux questions de la feuille de soutien technique) ... 4,1,6
  - . L'usager de la route et la signalisation routière .. 1,1.7A-1,1,8

- **Le Code de la sécurité routière en bref (cahier)**

- **Guide d'activités: La sécurité routière à l'école**
  - . Toi et le Code de la sécurité routière (Feuille de réponses du "test éclair") 1,2,5A
  - (Corrigé du "test éclair") 1,2,6
  - Des éléments importants du Code de la sécurité routière (Questionnaire-recherche) 1,3,6A
  - (Corrigé du questionnaire-recherche) 1,3,7

N.B.: Ce matériel est présenté selon le déroulement des activités.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

LABRECQUE, Michel. Notions de base en cyclisme urbain, Montréal, éditions Vélo-Québec, 1981.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DU QUÉBEC. La sécurité routière à l'école (niveau secondaire), Québec, 1985.

Brochures, dépliants, revues

A-1 CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. Le manuel du motocycliste, Ottawa, 1977.

A-2 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET IDEACOM.
- Les jeunes Québecois et les accidents de la route, épidémiologie et prévention, Québec, 1978.
- Éducation motoneige, Québec, 1975.
- Instruction générale sur la signalisation routière du Québec, Québec, 1979.
- La signalisation routière du Québec, Québec.

A-3 L'ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES (CAA), EN COLLABORATION AVEC LE CLUB AUTOMOBILE DU QUÉBEC. Bien apprendre pour bien conduire, Ottawa, 1979.

A-4 RÉGIE DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DU QUÉBEC
- La police d'assurance de tous les Québécois, Québec, 1985.
- L'assurance contre les dommages matériels, Québec, 1987.
- Le Code de la sécurité routière en bref, Québec, 1983.
- Le motoneigiste et la sécurité.
- Les points d'inaptitude, Québec, 1987.
- L'indemnisation des victimes de dommages matériels, Québec.
- Un truc pour économiser 4$, Québec, 1987.
- Votre permis de conduire et la loi, Québec, 1986.

A-5 RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC VÉLO-QUÉBEC.
- La bicyclette et la sécurité routière, Québec, 1981.
- La sécurité à bicyclette, Québec, 1983.

Documentation audiovisuelle

Titre	Distributeur
B-1 La motoneige et les motoneigistes 70 diap.	Régie de l'assurance-automobile du Québec 1134, Chemin St-Louis SILLERY (Québec) G1S 1E5

ANNEXE C

SUGGESTIONS D'UNE APPROCHE PAR PROJET

LOISIR

Méthodologie

Dans la perspective de permettre au jeune adulte de vivre en société de façon autonome, les loisirs ont un rôle à jouer. En plus d'apporter à l'individu la détente, de favoriser chez lui la créativité, le développement culturel et social, d'être un lieu de formation permanente, le loisir contribue largement à son insertion sociale.

De façon à favoriser l'atteinte des objectifs terminaux, la situation d'apprentissage visera dans la phase de préparation à faire prendre conscience de la place qu'occupent les loisirs dans la vie quotidienne et à faire constater que certaines activités peuvent se pratiquer individuellement, avec ses amis(es) ou sa famille. Cette prise de conscience amènera le jeune à planifier et à organiser concrètement une activité de loisir.

Dans le deuxième temps de la situation d'apprentissage -la réalisation- les élèves feront le choix d'une activité de loisir qu'ils aimeraient organiser et ils devront s'assurer que le choix répond à des goûts et des besoins variés. Les objectifs reliés au thème "valeur" peuvent s'intégrer à cette activité. La planification de l'activité choisie apportera autant d'avantages que la planification du travail et du budget; elle développera également chez le jeune le sens de l'organisation.

L'apprentissage de la carte routière sera grandement utile pour se rendre à la destination choisie et donnera à l'élève un outil de référence dans la vie courante. Afin de l'utiliser fructueusement, l'élève doit connaître les principaux éléments (légende, coordonnées, index), la signification des symboles et la notion d'échelle qui lui permettra de mesurer les distances.

Avant de passer à l'exécution du projet, une analyse de la situation est importante. Faire parler les élèves des difficultés qu'ils (elles) rencontrent et des questions qu'ils(elles) se posent.

Dans le troisième temps de la situation d'apprentissage -l'intégration-, l'élève pourra objectiver la réussite de la situation. En traçant l'itinéraire de son projet sur la carte, il met en pratique ce qu'il a appris. Si c'est nécessaire, l'enseignant(e) l'aide à prendre conscience des progrès accomplis.

Lorsque l'élève fera l'auto-évaluation de l'activité, il exprimera sa satisfaction ou non-satisfaction de l'activité et pourra dégager des conclusions. Cette activité peut être davantage élaborée par l'ajout d'objectifs intermédiaires, tels que:

- décrire la composition d'un dîner équilibré (si les élèves apportent leur lunch);
- composer des menus comprenant des mets simples et économiques;
- évaluer les avantages et les désavantages des modes de déplacement utilisés pour les loisirs.

UNITÉ: ORGANISATION DE SES LOISIRS
Objectif terminal: 2.1 Décrire les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir.

OBJECTIFS TERMINAUX
2.1 Module 4
1.1 Module 2

Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel	**ANNÉE: 1re année**
2.1.1 DÉCRIRE les étapes de la planification.	Étapes de la planification - identification des besoins et des objectifs prioritaires - estimation des ressources - élaboration d'un plan - exécution du plan - évaluation et réajustement	**HABILETÉS** **Habiletés intellectuelles:** . Calculer des dollars et des cents . Calculer des pourcentages . Comprendre une communication verbale . S'exprimer adéquatement. **Habiletés comportementales:** . S'intégrer au groupe . S'adapter au changement **Habileté physique:** . Se servir du téléphone
2.1.2 ÉNUMÉRER les diverses ressources que peuvent requérir ses activités de loisir.	Ressources - en temps: . saisons, . jours, heures - matérielles: . équipement, . argent, . transport - humaines: . coéquipier, . transporteur, . moniteur, . adversaire, . etc.	
2.1.3 DÉTERMINER les critères permettant de prendre une décision quant à la réalisation du projet.	Critères: - disponibilité des ressources - degré de satisfaction des besoins - coûts occasionnés - réalisme du projet - etc.	**ATTITUDES VISÉES** - Utilisation d'un plan comme moyen de planifier ses loisirs - utilisation d'une carte comme moyen de se déplacer
2.1.4 EXPLIQUER les avantages de la planification.	Avantages de la planification - meilleure utilisation des ressources - efficacité accrue - meilleure satisfaction des besoins - répartition pertinente des activités - sécurité devant l'imprévu	**MATÉRIEL** - Carte routière du Québec - carte de sa ville ou de sa localité - carte des lieux visités - carte CAA (trajet tracé)
2.1.5 DISCUTER l'opportunité d'évaluer ses activités de loisir tant dans leur préparation que dans leur réalisation.		- règle métrique - calculatrice - crayons à colorier - feuilles de soutien technique - fiche d'activité évaluative - fiche de notions à retenir - corrigé des exercices
UNITÉ: DÉPLACEMENT D'UN LIEU À UN AUTRE **Objectif terminal: 1.1** Utiliser divers types de cartes.		
1.1.1 UTILISER la carte routière et le plan de ville.	Carte routière - encart - index - coordonnées - légende - tableau des distances - échelle graphique - plan de ville - secteur - ville	
1.1.2 MONTRER l'utilité des cartes routières et du plan de ville.	Utilité des cartes géographiques	

THÈME: LES LOISIRS
PROJET: Planifions nos loisirs

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

PRÉPARATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

MISE EN SITUATION:

Proposer aux élèves de répondre à un questionnaire qui leur ferait:

- identifier les activités de loisir (activités physiques et sport, activités socio-culturelles, activités de plein air, activités touristiques) qu'il pratique actuellement de façon individuelle, avec ses amis(es) ou sa famille à l'aide de la F.S.T.A.;

- faire ressortir les caractéristiques de leur loisir préféré à l'aide de la F.S.T.B. Compiler les résultats et les inscrire au tableau.

Démarche d'évaluation formative

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à identifier les caractéristiques de son loisir préféré.

MESURE:
vérification de la F.S.T.B.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que les caractéristiques identifiées correspondent à son loisir.

JUGEMENT:
* maîtrise
* non-maîtrise

DÉCISION:
* l'enseignant revient sur la notion à l'activité suivante.

THÈME: LES LOISIRS
PROJET: Planifions nos loisirs.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
2.1.1, 2.1.2, 2.1.3 Module 4
1.1.1, 1.1.2 Module 2

RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE
DÉROULEMENT:

- À partir des informations obtenues du questionnaire "Mon loisir préféré", proposer aux élèves d'organiser une activité de loisir (participer à une excursion, glisser à Valcartier, assister à un match de hockey ou de base-ball, visiter le stade olympique) répondant à leurs intérêts.
- Écrire au tableau les étapes de la planification et réserver une colonne à chacune des étapes pour inscrire les choses à penser et à faire.
- Inviter les élèves à le faire eux-mêmes sur la F.S.T.C.
- Remettre à chaque élève une carte routière de la province et le plan de ville.
- Expliquer les principaux éléments, tels que: l'orientation, l'échelle, le système de repérage, la symbolisation, etc., à l'aide du texte d'appoint A.
- Faire découvrir à chacun les notions abordées par les exercices sur la F.S.T.D.
- Compléter ces notions par l'exercice de la F.S.T.E.; les élèves peuvent être groupés par quartier.
- Amener les élèves à prendre la décision quant à la réalisation du projet par la F.S.T.F.
- Réaliser l'activité évaluative.

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à décrire les étapes de la planification de son loisir préféré.

MESURE:
correction de l'activité évaluative.

SEUIL DE RÉUSSITE:
que deux éléments soient décrits correctement à chaque étape.

JUGEMENT:
* maîtrise
* non-maîtrise

DÉCISION:
* l'enseignant demande à quelques élèves d'exprimer oralement comment ils réalisent leur loisir et le groupe nomme les étapes.

THÈME: LES LOISIRS
PROJET: Planifions nos loisirs.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
2.1.4, 2.1.5 Module 4
1.1.1, 1.1.2 Module 2

INTÉGRATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

Faire tracer sur la carte routière l'itinéraire du projet à l'aide du texte d'appoint B.

Se procurer une carte du Club automobile du Québec à titre d'exemple.

Inviter les élèves à donner les réponses et s'assurer de leur compréhension.

Faire découvrir aux élèves les avantages de la planification à l'aide de la F.S.T.G.

Amener les élèves à faire l'auto-évaluation de l'activité réalisée à l'aide de la F.S.T.H. et inviter quelques élèves à dévoiler leurs réponses.

OBJET D'ÉVALUATION:
compréhension des consignes pour le tracé de l'itinéraire.
MESURE:
questionnement oral par l'enseignant sur la signification des données.
SEUIL DE RÉUSSITE:
que les élèves répondent correctement à la majorité des questions posées.
JUGEMENT:
* maîtrise
* non-maîtrise
DÉCISION:
l'enseignant forme des équipes et pose des questions verbalement.

OBJET D'ÉVALUATION:
capacité de l'élève à évaluer son activité de loisir.
MESURE:
vérification des informations inscrites sur la F.S.T.H.
SEUIL DE RÉUSSITE:
qu'une information soit donnée à chaque question.
JUGEMENT:
* maîtrise
* non-maîtrise
DÉCISION:
* l'enseignant apporte les précisions nécessaires lors de la correction.

OBJ. 2.1.2

Feuille de soutien technique A

Nom: _____ Groupe: _____

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant-midi							
Après-midi							
Soir							

Les activités physiques et le sport: □

- badminton
- balle
- base-ball
- conditionnement physique
- course
- gymnastique
- hockey
- natation
- patinage
- soccer

Les activités socio-culturelles: △

- artisanat
- arts plastiques
- cinéma
- instrument de musique
- jeux de société
- lecture
- musique
- philatélie
- photographie
- théâtre
- etc.

Les activités de plein air: ○

- camping
- chasse
- cyclisme
- escalade
- marche
- motocyclette
- motoneige
- pêche
- randonnée pédestre
- ski alpin
- ski de randonnée
- etc.

Les activités touristiques: ◇

- cyclotourisme
- excursion
- tour de ville
- voyage
- etc.

- Sur la grille, inscris à l'endroit approprié les loisirs que tu pratiques chaque semaine.
- Reproduis le code correspondant au type d'activité.

OBJ. 2.1.2

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE B

Nom: _____ Groupe: _____

Mon loisir préféré

Mon loisir préféré est:

( ) une activité physique et le sport □
( ) une activité socio-culturelle △
( ) une activité de plein air ○
( ) une activité touristique ◇

Mon loisir préféré répond à un besoin de:

( ) détente
( ) lieu de liberté et de créativité
( ) lieu de formation permanente
( ) développement culturel
( ) développement social

Mon loisir préféré s'exerce:

( ) seul(e)
( ) à deux
( ) en équipe
( ) avec ma famille
( ) avec des camarades

( ) le jour
( ) le soir
( ) la semaine
( ) la fin de semaine
( ) pendant les vacances estivales

( ) au printemps
( ) en été
( ) en automne
( ) en hiver
( ) à l'année

Mon loisir préféré est:

( ) gratuit
( ) peu dispendieux
( ) passablement dispendieux
( ) excessivement dispendieux

OBJ. 2.1.2

Mon loisir préféré occupe

dans une journée:	dans une semaine:
( ) minutes	( ) minutes
( ) heures	( ) heures

Mon loisir préféré exige un équipement:

( ) prêté _____
( ) loué _____
( ) à acheter _____

OBJ. 2.1.1

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE C

Nom: _____ Groupe: _____

Vous organisez l'activité _____.

Une telle activité nécessite bien des mises au point. La planification de cette activité vous apportera autant d'avantages que celle du travail et vous éviterez de «tourner en rond».

Décris ce que tu dois faire à chacune des étapes.

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES OBJECTIFS PRIORITAIRES

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

J'AI BESOIN DE TES CONSEILS.

ÉLABORATION DU PLAN

1. PREVISIONS

2. HORAIRE

ARRÊT: Peut-on réaliser notre projet?

EXÉCUTION DU PLAN

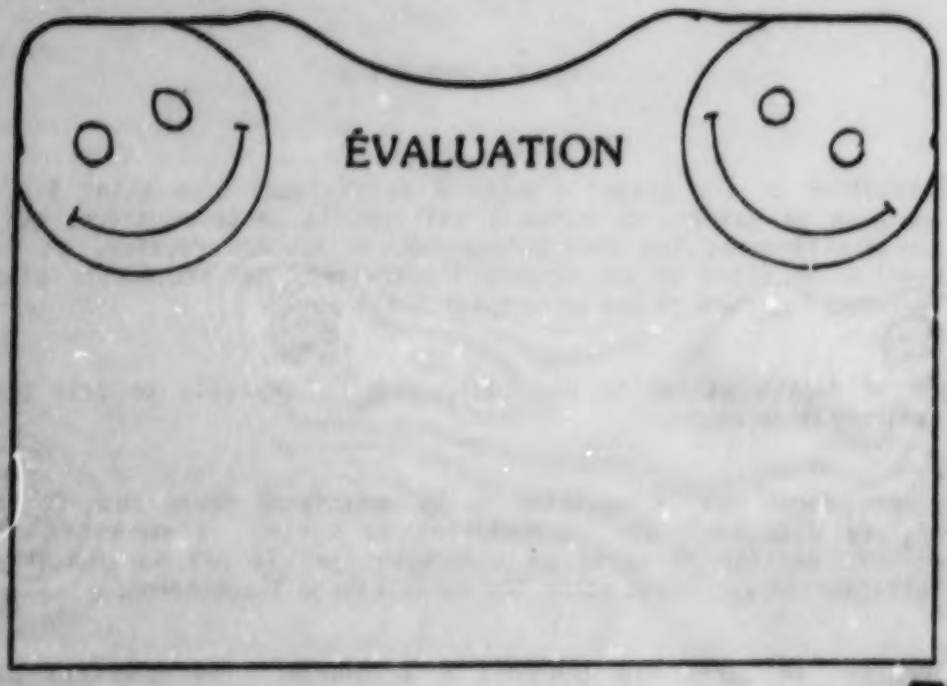
ÉVALUATION

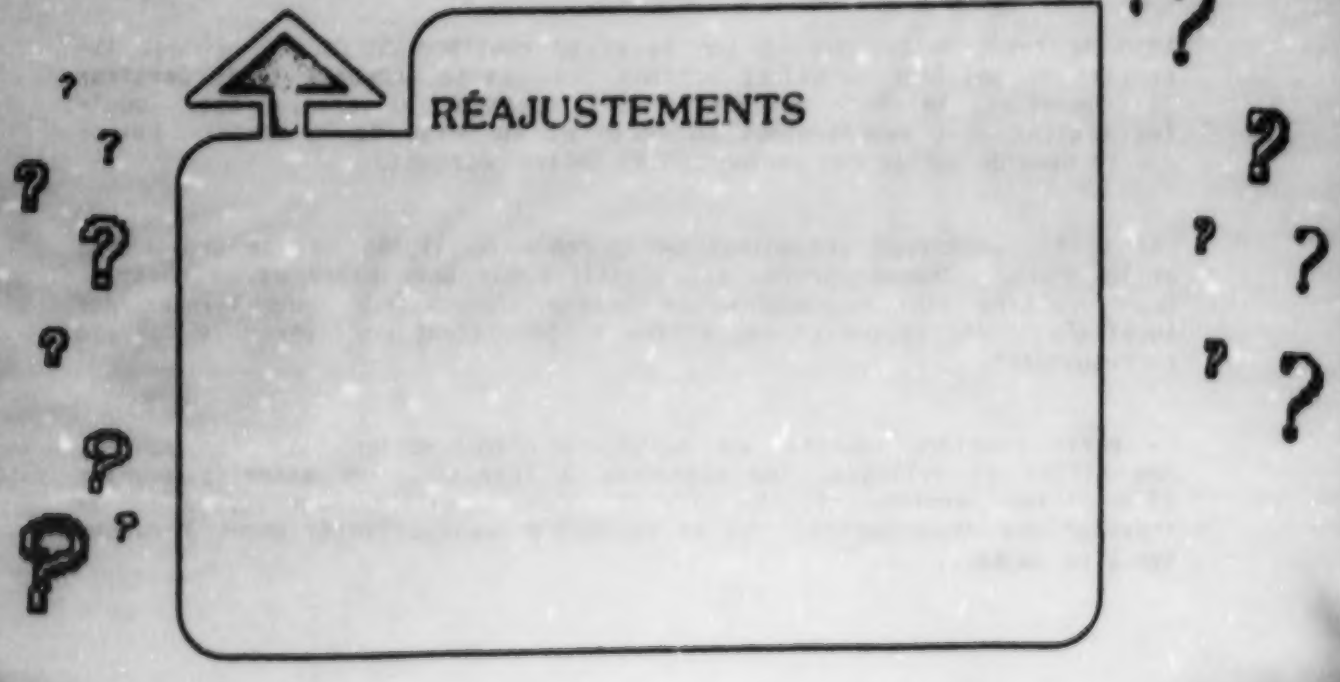
RÉAJUSTEMENTS

TEXTE D'APPOINT A

La réalisation de ton projet t'amène à te déplacer d'un point à l'autre. Afin de bien te guider, tu auras à utiliser la carte routière, qui donne plus particulièrement les indications sur le système routier, et le plan de la ville de (lieu où se déroule l'activité), qui représente plus particulièrement les rues et les principaux édifices.

Lorsque je déplie et replie une carte, est-ce que cela te fait penser à un instrument de musique?

De la même façon que le musicien ou la musicienne prend soin de son accordéon, tu dois manipuler correctement ta carte. L'exercice est fort simple: tu déplies ta carte en commençant par le pli horizontal et les plis verticaux se succèdent comme les soufflets de l'accordéon.

Pour replier la carte, tu procèdes à l'inverse. Tu commences par les plis verticaux et tu termines par le pli horizontal, dans le sens du pli déjà fait. Si les opérations ont été bien respectées, tu peux lire le titre de la carte.

Afin de tracer notre trajet sur la carte routière du Québec, il est important de posséder certaines notions. La carte comporte trois parties: la couverture, le recto qui représente l'ouest et le verso, l'est. Quelles régions sont représentées au recto et au verso de la carte? Est-ce que le nord du Québec est cartographié? Dites pourquoi.

Les cartes routières présentent un ensemble de lignes qui se croisent à angle droit. Chaque carreau est identifié par une lettre et un chiffre. Les localités sont regroupées par lettre alphabétique dans l'index des localités. Une lettre et un chiffre te permettent de repérer le carreau correspondant.

La carte routière fournit une multitude d'informations sur les routes, les villes et villages, les distances à franchir, les attraits touristiques, les services offerts afin de mieux planifier ton voyage et de t'éviter des désagréments. Tu as peut-être quelques expériences à raconter à ce sujet...

OBJ. 1.1.1

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE D

NOM: _____ GROUPE: _____

CARTE ROUTIÈRE

Que représente ta carte routière?

L'est du Québec, est-il situé au recto ou au verso de ta carte? _____

Est-ce que le nord du Québec est cartographié? _____

COORDONNÉES

Quels sont les deux systèmes de coordonnées utilisées sur ta carte?

Dans quel quadrillage, retrouves-tu ta ville ou ta municipalité?
LETTRE ( ) CHIFFRE ( )

Combien comptes-tu de méridiens sur ta carte? ( )
Combien de parallèles? ( )

ENCARTS

Une portion de la carte représentant généralement les villes les plus importantes et les régions les plus éloignées

Dans quel sens sont orientés les encarts? _____ _____ _____

Combien d'encarts trouves-tu au verso de la carte? _____
Ta ville est-elle dans un encart? ____

LÉGENDE (SYMBOLES)

Ta carte comporte des symboles, où trouves-tu la signification? _____

Que signifie les symboles suivants:

_____

_____

_____

LÉGENDE (COULEURS)

Dans le cercle dessine les couleurs appropriées aux définitions données:

Routes asphaltées
Hydrographie
Zones urbaines
Zones déboisées, végétation, régions boisées

ÉCHELLE

Ta carte comporte une échelle.
Ex.:

Une échelle de 1:1000 000 est une échelle numérique ou fractionnaire. Une longueur de 1 centimètre sur la carte représente 100 000 cm ou 1 kilomètre sur le terrain. Combien de fois la carte est-elle plus petite que le terrain? _____
Inscris l'échelle de ta carte: _____

DISTANCE (POINT ROUGE)

Une autre façon de mesurer la distance entre deux localités, consiste à additionner les distances le long de la route. Quelle distance sépare Sainte-Croix du pont Pierre-Laporte par la route 132? _____

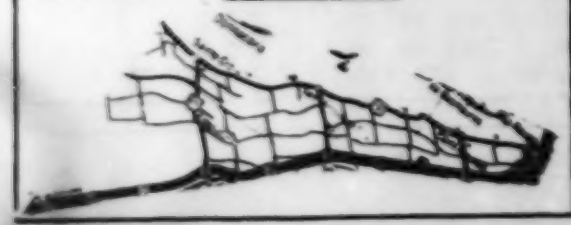

TABLE DES DISTANCES

Utilise la table des distances pour trouver le kilométrage entre:
Québec et Montréal _____
Trois-Rivières et Shawinigan _____
Chicoutimi et Hull _____
Ton lieu et Mirabel _____

LIMITE

Reproduis le symbole de la frontière entre le Québec et les États-Unis? _____

Quel est le nom de la rivière entre le Québec et l'Ontario? _____

Reproduis le symbole des limites entre le Québec et le Nouveaux-Brunswich? _____

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE E

Nom: _____ Groupe: _____

Ma ville ou ma localité

Le plan de ta ville ou de ta localité représente les rues, les édifices, les espaces verts, les centres industriels, les cours d'eau, etc., qui se trouvent dans ta ville ou ta localité.

Connais-tu ta ville ou ta localité?

Est-ce que tu peux te déplacer facilement d'un lieu à l'autre? Si oui, tu peux faire les exercices suivants; au besoin, tu peux te référer à la carte.

1. Quelle est l'échelle de ta carte?
   1 Km = _____ Km

2. Est-elle grande, moyenne ou petite?

3. À quelle distance sur le terrain correspond sur la table _____ cm ?

4. En quelle année la photographie aérienne a-t-elle été prise?

5. Quelle est la population approximative de ta ville ou de ta localité?

6. Indique sur la carte, par les symboles appropriés, les ressources reliées (voir 7 à 10)

7. aux activités physiques et sportives.

8. aux activités socio-culturelles.

9. aux activités de plein air.

10. aux activités touristiques.

11. Y a-t-il une ligne de transport d'énergie à haute tension?

12. Reproduis les symboles des routes principales.

13. Quel est le nom du plus grand espace vert?

14. Dans quel(s) quadrillage(s) retrouves-tu la plus forte concentration de maisons?

15. Par le jeu des couleurs, localise sur ta carte les édifices importants. Inscris dans le carré la légende (voir 16 à 20)

16. ☐ église (jaune)

17. ☐ poste de police (orange)

18. ☐ bureau de poste (gris)

19. ☐ caisse, banque (turquoise)

20. ☐ supermarché (rose)

21. Dans quel quadrillage retrouves-tu le plus grand nombre d'édifices?

22. Trace sur la carte par des flèches ou des pas ton trajet de la maison à ton activité préférée.

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE F

Réalité ou utopie

L'activité choisie peut-elle être réalisée, modifiée ou annulée? Avant de passer à l'exécution, il est important de bien analyser la situation.

1. DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES

Ce qui aurait été planifié par équipe a-t-il été respecté?
(Indique par un crochet les éléments respectés.)

- ☐ objet(s) à apporter
- ☐ argent nécessaire
- ☐ moyen de transport (lieu du domicile-école)
- ☐ moyen de transport (école-lieu de l'activité)
- ☐ capacité d'organiser un horaire
- ☐ moniteurs(trices) en nombre suffisant

2. DEGRÉ DE SATISFACTION DES BESOINS

Combien d'élèves sont:
- ☐ pour l'activité choisie?
- ☐ contre l'activité choisie?

L'activité choisie est-elle:
- ☐ plaisante?
- ☐ convenable?

Combien d'élèves sont:
- ☐ pour la date choisie?
- ☐ contre la date choisie?

Combien d'élèves sont:
- ☐ pour la durée prévue?
- ☐ contre la durée prévue?

3. COÛTS OCCASIONNÉS

Recettes		Dépenses estimées	
_____		_____	
_____		_____	
_____		_____	
_____		_____	
_____		_____	
TOTAL	☐	TOTAL	☐

OBJ. 2.1.3

4. RÉALISME DU PROJET

Balance positive ☐☐ Balance négative ☐☐ Équilibre budgétaire ☐☐

La discipline des élèves est-elle satisfaisante?
oui ☐ non ☐

☐ Exécution de l'activité
ou
☐ planification d'une autre activité

ACTIVITÉ ÉVALUATIVE GLOBALE

PLANIFICATION

Inscris, à chacune des étapes, les éléments à considérer pour la planification de ton loisir préféré.

1. IDENTIFICATION DES BESOINS	2. RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
3. ÉLABORATION DU PLAN	4. EXÉCUTION DU PLAN
5. ÉVALUATION	6. RÉAJUSTEMENTS

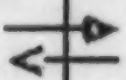

OBJ. 1.1.2

TEXTE D'APPOINT B

En plus des ressources matérielles telles que les objets, les biens et l'argent, vous avez les ressources humaines qui permettent la réalisation du projet.

Il reste une étape importante à réaliser avant le voyage.

QUI CONNAÎT LA RÉPONSE?

Vous devez tracer votre itinéraire sur la carte routière, si vous ne voulez pas vous perdre. Le(la) conducteur(trice) suivra le trajet et s'arrêtera aux endroits indiqués.
Ensemble, nous allons faire l'exercice.

SITUONS NOTRE LOCALITÉ SUR LA CARTE. DANS QUEL QUADRILLAGE SE TROUVE-T-ELLE?
LETTRE ___ CHIFFRE ___

QUELLE AUTOROUTE (NUMÉRO COMPRIS ENTRE 1 et 99) ET QUELLE(S) ROUTE(S) PRINCIPALE(S) OU PROVINCIALE(S) (NUMERO COMPRIS ENTRE 100 et 199) ALLONS-NOUS SUIVRE?

Sur la rive sud du fleuve, les routes secondaires ou régionales portent un numéro compris entre 200 et 299.
Sur la rive nord du fleuve, les routes secondaires ou régionales portent un numéro compris entre 300 et 399.

POUVONS-NOUS NOUS ARRÊTER DANS DES PARCS NATIONAUX ET PROVINCIAUX, DES HALTES ROUTIERES? REPRODUIS LE OU LES SYMBOLE(S).

Y A-T-IL QUELQUE CHOSE DE PARTICULIER À VISITER SUR NOTRE PARCOURS? DONNE LE NOM AINSI QUE LES LETTRE ( ) ET CHIFFRE ( ) DU QUADRILLAGE AFIN QUE TES COMPAGNONS(GNES) REPERENT L'ENDROIT.

TRAVERSONS-NOUS UN COURS D'EAU? LEQUEL? QUELLE VOIE D'ACCÈS NOUS PERMET DE POURSUIVRE NOTRE ROUTE? PONT? TUNNEL? TRAVERSIER?

DEVONS-NOUS CIRCULER SUR UNE AUTOROUTE À PÉAGE?

Y A-T-IL DES SORTIES OU ÉCHANGEURS QUE NOUS DEVONS EMPRUNTER? INSCRIS LES NUMEROS.

OBJ. 1.1.2

DISTANCE À PARCOURIR?

. Calculer la distance par la route en utilisant les petits chiffres rouges inscrits le long des routes.

. Calculer la distance par la table des distances.

. Calculer la distance en ligne droite.

. Calculer la distance par voie maritime.

. Calculer la distance par voie ferroviaire.

SI LA VITESSE DE CROISIÈRE EST DE 90 KM/H, QUELLE SERA LA DURÉE DU VOYAGE?

D'APRÈS LA LÉGENDE, QUELLE EST LA POPULATION DU LIEU DE NOTRE DESTINATION?

SI L'ACTIVITÉ SE DÉROULE EN HIVER, QUEL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DEVONS-NOUS COMPOSER POUR CONNAITRE L'ÉTAT DES ROUTES?

Maintenant que nous sommes rendus à destination, nous allons poursuivre notre tracé sur la carte représentant la ville et situer notre lieu de rendez-vous ainsi que les édifices importants.

OBJ. 2.1.4

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G

Nom: _____ Groupe: _____

La planification est une des clefs du succès de ton activité.

Su sais si ton projet est réaliste ou utopique.

Même si tu ne connais pas exactement le résultat, tu possèdes une bonne idée de l'atteinte de l'objectif.

JE PLANIFIE MON ACTIVITÉ POUR ATTEINDRE MES OBJECTIFS

Indique dant l'espace de quel avantage de la planification il s'agit:

- meilleure utilisation des ressources;
- efficacité accrue;
- meilleure satisfaction des besoins;
- répartition pertinente des activités;
- sécurité devant l'imprévu.

J'ai l'argent nécessaire.
J'ai ma carte routière.
L'autobus est réservé.
J'ai mon lunch pour le midi.

_____

Nous étions prêts à parer aux imprévus.
Nous avions tous les numéros de téléphone importants.

_____

Les activités de la journée se sont déroulées dans un ordre logique.

_____

Le projet a été réussi.
Nous sommes tous heureux.

_____

Le chauffeur connaissait le trajet et nous sommes arrivés à l'heure.
Aucun tâtonnement.

_____

OBJ. 2.1.5

FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE H

Nom: _____ Groupe: _____

BILAN ET ÉVALUATION

Es-tu satisfait(e) d'avoir organisé cette activité? OUI ___ NON ___
Pourquoi? _____

Qu'est-ce qui a le mieux fonctionné dans l'organisation de la période d'activité:

- Individuellement:

- En groupe:

Qu'est-ce qui a le moins fonctionné dans l'organisation de la période d'activité:

- Individuellement:

- En groupe:

Qu'est-ce que tu as aimé dans cette activité?

As-tu des suggestions à apporter pour une prochaine fois?

Est-ce que la planification de ton activité t'a apporté un avantage? ___
Lequel?

OBJ. 1.1.1

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE D

NOM: _____ GROUPE: _____

CARTE ROUTIÈRE

Que représente ta carte routière?
Le système routier de la province de Québec

L'est du Québec est-il situé au recto ou au verso de ta carte? verso

Est-ce que le nord du Québec est cartographié? non

COORDONNÉES

Quels sont les deux systèmes de coordonnées utilisés sur ta carte?
Quadrillage (lettres et chiffres) parallèles et méridiens
Dans quelle partie du quadrillage retrouves-tu ta ville ou ta localité?
LETTRE (*) CHIFFRE (*)
* Réponse variable
Combien comptes-tu de méridiens sur ta carte? (*)* Réponse variable
Combien de parallèles? (*)

ENCARTS

Une portion de la carte représentant généralement les villes les plus importantes et les régions les plus éloignées

Dans quel sens sont orientés les encarts?
Dans le même sens que la carte municipale

Combien d'encarts trouves-tu au verso de la carte? Réponse variable
Ta ville est-elle dans un encart? Réponse variable

LÉGENDE (SYMBOLES)

Ta carte comporte des symboles; où en trouves-tu la signification? _____

Indique ce que signifient les symboles suivants:

- autoroute
- aéroport
- bureau de renseignements touristiques

LÉGENDE (COULEURS)

Dans le cercle dessine les couleurs appropriées aux définitions données:

Routes asphaltées	rouge
Hydrographie	bleu
Zones urbaines	rose
Zones déboisées	blanc
végétation, régions boisées	vert

ÉCHELLE

Ta carte comporte une échelle.
Ex.: 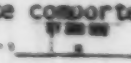

Une échelle de 1:1000 000 est une échelle numérique ou fractionnaire. Une longueur de un centimètre sur la carte représente 100 000 cm ou un kilomètre sur le terrain. Combien de fois la carte est-elle plus petite que le terrain? 100 000 fois Réponse
Inscris l'échelle de ta carte: variable

DISTANCE (POINT ROUGE)

Une autre façon de mesurer la distance entre deux localités consiste à additionner les distances le long de la route. Quelle distance sépare Sainte-Croix du pont Pierre-Laporte par la route 132? 39 km

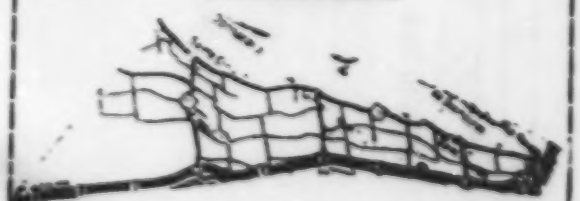

TABLE DES DISTANCES

Utilise la table des distances pour trouver le kilométrage entre:

Québec et Montréal	253 km
Trois-Rivières et Shawinigan	40 km
Chicoutimi et Hull	662 km
Ta localité et Mirabel	réponse variable

LIMITE

Reproduis le symbole de la frontière entre le Québec et les États-Unis.
+ + + + + +

Quel est le nom de la rivière entre le Québec et l'Ontario?
Rivière des Outaouais

Reproduis le symbole des limites entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.
– – – – –

RÉPONSES À LA FEUILLE DE SOUTIEN TECHNIQUE G

Nom: _____ Groupe: _____

La planification est une des clefs du succès de ton activité.

Tu sais si ton projet est réaliste ou féérique.

Même si tu ne connais pas exactement le résultat, tu possèdes une bonne idée de l'atteinte de l'objectif.

Indique dans l'espace quel avantage de la planification il s'agit:

- meilleure utilisation des ressources
- efficacité accrue
- meilleure satisfaction des besoins
- répartition pertinente des activités
- sécurité devant l'imprévu.

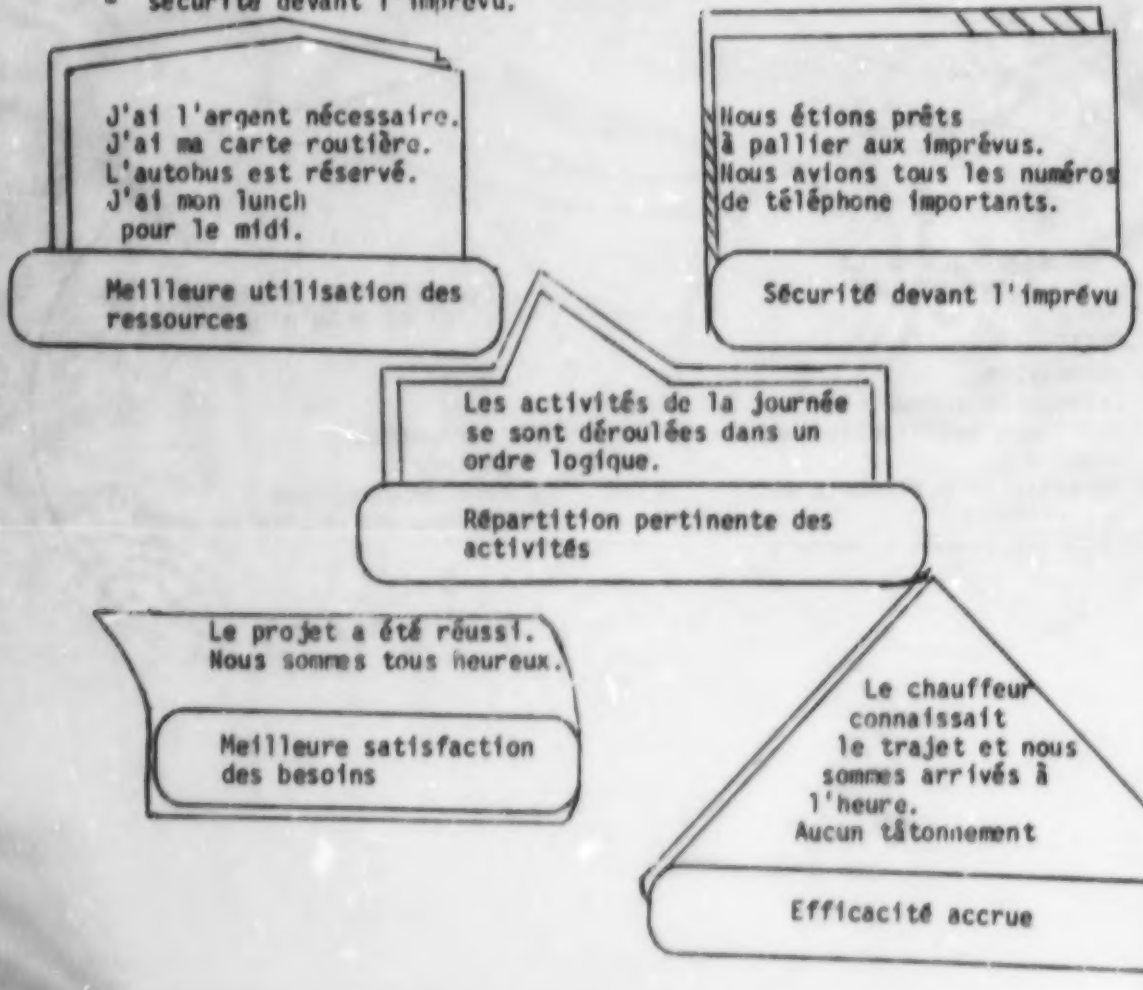

NOTIONS À RETENIR

Étapes de la planification

- Identification des besoins et des objectifs prioritaires
- Estimation des ressources
- Élaboration d'un plan
- Exécution d'un plan
- Évaluation - réajustement

RESSOURCES reliées à l'activité "loisir"

en temps: . saisons . jours . heures
MATÉRIELLES: . équipement . transport . argent
HUMAINES: . coéquipier . moniteur . transporteur . adversaire . etc.

AVANTAGES DE LA PLANIFICATION

- Meilleure utilisation des ressources
- Efficacité accrue
- Meilleure satisfaction des besoins
- Répartition pertinente des activités
- Sécurité devant l'imprévu

LECTURE D'UNE CARTE ROUTIÈRE ET DU PLAN D'UNE VILLE

- Encart
- Index
- Coordonnées
- Légende
- Échelle graphique
- Tableau des distances

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Volumes

BLAIR et Leslie CALVIN. **Le paysage canadien, étude de cartes et interprétation de photos aériennes**, Montréal, Editions F.M., 1979, 172 p.

BROUILLETTE, Benoît et Maurice SAINT-YVES. **Atlas Larousse canadien**, Québec-Montréal, Editions françaises, 1978, 160 p.

Didactique géographie, revue publiée par la Société des professeurs de géographie du Québec inc.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. **Répertoire des organismes de loisirs du Québec, 1982-1983.** Québec, 1982, 214 p.

GAGNÉ-PLANTE, Claire. **Économie familiale**, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1985, 384 p.

Brochures, dépliants, revues

A-1 **Vidéo - Presse.** Éditions Paulines.
- Vol. 7, no 4, décembre 1977, p. 24-27, Handball
- Vol. 7, no 7, mars 1978, p. 26-31, Hockey sur gazon
- Vol. 7, no 8, avril 1978, p. 20-23, Water-Polo
- Vol. 10, no 5, janvier 1981, p. 37-39, Basket-Ball
- Vol. 10, no 6, février 1981, p. 37-39, Soccer
- Vol. 10, no 7, mars 1981, p. 40-43, Soccer
- Vol. 10, no 8, avril 1981, p. 40-43, Volley-Ball
- Vol. 10, no 9, mai 1981, p. 40-43, Volley-Ball
- Vol. 10, no 10, juin 1981, p. 37-40, Badminton
- Vol. 10, no 2, octobre 1980, p. 42-43, Randonnée équestre
- Vol. 10, no 5, janvier 1981, p. 42-43, Randonnée en skis
- Vol. 11, no 2, octobre 1981, p. 14-15, La classe nature

A-2 **Protégez-vous**, Office de la protection du consommateur, Québec.
- Avril 1985, p. 21-25, De bons patins... comme sur des roulettes
- Juin 1985, p. 29-34, Les disques d'occasion
- Juillet 1985, p. 37-42, Les concerts rock
- Octobre 1985, p. 45-50, L'équipement sportif de la seconde main
- Mars 1986, p. 37-44, Comment choisir un vélo de montagne
- Décembre 1986, p. 45-51, Le ski alpin
- Janvier 1987, p. 9-15, Être en forme selon nos besoins et nos moyens
- Avril 1987, p. 29-35, Le roulé-roulant Grisant, mais dangereux

Documentation audiovisuelle

Titre	Distributeur
B-1 Quatre points cardinaux (Les) 6 diapositives	Sécas-Adimec 5275, rue Berri MONTREAL (Québec) H2J 2S7
B-2 À l'échelle de la terre (échelles numérique, graphique) Film en boucle super-8 mm	Ward's Arbor Scientific Co. Ltd Box 113 Port Credit, Ontario L5G 4L6
B-3 Cartes et girouettes 6 min Film 16 mm	Les Entreprises international Télé-Film ltée 407, boul. Saint-Laurent MONTREAL (Québec) H2Y 2Y5
B-4 Un doigt sur la carte et l'autre sur la boussole 25 min Film 16 mm	Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel 360, rue McGill MONTREAL (Québec) H2Y 2E9
B-5 Activités dans les parcs et réserves 6 min, 10 sec Vidéocassette	Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche 150, boulevard St-Cyrille est QUÉBEC (Québec) G1R 4Y1

6. BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ALLAL, Linda, Jean CARDINET et Philippe PERRENOUD. **L'évaluation formative dans un enseignement différencié: actes du colloque de l'Université de Genève**, Berne, P. Lang, 1985, 233 pages.

BLOOM, Benjamin S. et al. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**, tome 1: Domaine cognitif, traduction de Marcel Lavallée, Montréal, Education nouvelle, 1969, 232 pages.

DE LANDSHEERE, G., et DE LANDSHEERE, V. **Définir les objectifs de l'éducation**, Bruxelles, Editions Georges Thone, 1982, 296 pages.

HARROW, Anita. J. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**, tome 3: Domaine psychomoteur, traduction de Marcel Lavallée, Montréal, Education nouvelle, 1977, 125 pages.

KRATHWOHL, D.R. et al. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**, tome 2: Domaine affectif, traduction par Marcel Lavallée, Montréal, Education nouvelle, 1970, 231 pages.

LANDSCHULTZ, Karen, Annie NOER et Marie-Alice SÉFÉRIAN. **Le travail sur projet dans la formation des professeurs de langues**, Le français dans le monde, 23e année, octobre 1983, No 180, p. 56-62.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **L'école québécoise - Énoncé de politique et plan d'action**, Québec, Editeur officiel du Québec, 1979, (49-1070), 163 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **L'apprentissage, l'enseignement et les nouveaux programmes d'études**. Québec, Ministère de l'Education, 1984 (16-0000-08), 46 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques**, Ministère de l'Education, Québec, avril, 1980, 27 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **L'adaptation de l'enseignement**, Québec, 1985, document 16-0000-06, 57 pages.

BIBLIOGRAPHIE(suite)

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Guide pédagogique, primaire**, Québec, Ministère de l'Education, 1984, (16-2018-01), 122 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Guide pédagogique, Primaire, Mathématique, Situations d'apprentissage, Orientation générale**, fascicule 1, Québec, Ministère de l'Education, 1988, (16-2300-12), 78 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES. **Programme d'études Insertion sociale**, Québec, Ministère de l'Education, 1988, 105 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Politique générale d'évaluation pédagogique**, document d'orientation, Québec, Ministère de l'Education, octobre 1979, 27 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **Guide d'évaluation en classe, Evaluation formative, Introduction générale**, Québec, Ministère de l'Education, 1985, (16-7220-01), 29 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **L'évaluation formative**, coll. "Eléments de docimologie", Québec, Ministère de l'Education, 1985, 118 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE. **L'évaluation pédagogique**, une démarche fascicule 1, lexique , fascicule 2, l'évaluation formative, fascicule 3, l'évaluation sommative, fascicule 4, coll. "Eléments de docimologie", Québec, Ministère de l'Education.

SCALLON, Gérard. "L'évaluation formative des productions de discours", **Vie pédagogique**, Québec, no. 24, avril 1983, p. 4-9.

SCALLON, Gérard. **L'évaluation formative des apprentissages**, tome 1: La réflexion, Ste- Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 120 pages.

7. LISTE DES DISTRIBUTEURS: DOCUMENTATION IMPRIMEE

ADRESSES UTILES

ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILES (C.A.A.)
2600, boul. Laurier
STE-FOY (Québec)
G1V 1K8
Tél.: (418) 653-2600

ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION
178, boulevard Rexdale
REXDALE (Ontario
M9W 1R3
Bureau régional:
865, rue Ellingham
POINTE-CLAIRE (Québec)
H9R 5E8
Tél.: (514) 694-8111

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE
1815, Alta Vista Drive
OTTAWA (Ontario)
K1G 3G6
Tél.: (613) 523-1770

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS
1801, McGill College
MONTRÉAL (Québec)
H3A 2N4
Tél.: (514) 252-9480

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS CANADIENS
45, rue Jarry est
MONTREAL (Québec)
H2P 1S9
Tél.: (514) 388-2709

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE
Bureau régional
1155, Dorchester Ouest
MONTRÉAL (Québec)
H3B 3Z4
Tél.: (514) 876-2121

BANQUE DE MONTRÉAL
Siège social
129, St-James
MONTREAL (Québec)
H2Y 1L6
Tél.: (514) 877-7110

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
Direction générale du Québec
715, Square Victoria
MONTREAL (Québec)
H2Y 2H7
Tél.: (514) 499-5432

BANQUE ROYALE DU CANADA
Secteur des consommateurs
Siège social
1, Place Ville-Marie
MONTREAL (Québec)
H3C 3A9
Tél.: (514) 874-2110

BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA
1001, boulevard de Maisonneuve Ouest
Bureau 650
MONTREAL (Québec)
H3A 3C8
Tél.: 1-800-361-5132
(514) 288-6015

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
Brochures, dépliants et revues distribués gratuitement dans sa localité

OU

CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC
100, avenue des Commandeurs
LEVIS (Québec)
G6V 7N5
Tél.: (418) 835-4372

ADRESSES UTILES (suite)

CANADA, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, CANADA
OTTAWA (Ontario)
K1A 0C5
Tél.: (613) 995-5880

CANADA, MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS
200 Ouest, boulevard René Lévesque
Tour Est, suite 502
MONTREAL (Québec)
H2Z 1X4
Tél.: (514) 283-5394

CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ETRE SOCIAL
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Unité des publications
5e étage, Immeuble Jeanne-Mance
OTTAWA (Ontario)
K1A 1B4

CENTRE D'INFORMATION SUR LE BOEUF
515, avenue Viger
MONTREAL (Québec)
H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141

COMPAGNIE D'ASSURANCE LA MÉTROPOLITAINE
99, rue Bank
OTTAWA (Ontario)
K1P 5A3
Tél.: (613) 560-7446

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ
1765, boulevard St-Laurent
OTTAWA (Ontario)
K1G 3V4
Tél.: (613) 521-6881

CONSEIL CANADIEN DU COTON
1466, rue Crescent
MONTREAL (Québec)
H3G 2B7

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE L'HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS
1401, 18e Rue
QUEBEC (Québec)
G1J 1Z4
Tél.: (418) 649-5555

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE LAVAL
2050, boulevard St-Cyrille Ouest
SAINTE-FOY (Québec)
G1V 2K8
Tél.: (418) 687-1090

EDUCATION DEPARTMENT
The McCall Pattern Co.
230, Park Avenue
NEW-YORK (N.Y.) 10017

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DU QUEBEC
95, Avenue des Commandeurs
LEVIS (Québec)
G6V 6P6
Tél.: (418) 835-2581

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUEBEC
555, Roland Therrien
LONGUEUIL (Québec)
J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'OEUFS DE CONSOMMATION DU QUEBEC
1355, boulevard Graham Bell
Parc Industriel Edison
BOUCHERVILLE (Québec)
J4B 6A1
Tél.: (514) 655-6410

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUEBEC
555, boulevard ROLAND THERRIEN
LONGUEUIL (Québec)
J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

ADRESSES UTILES (suite)

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUEBEC
555, boulevard ROLAND THERRIEN
LONGUEUIL (Québec)
J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

INSTITUT CANADIEN DES TEXTILES
1002, Maison du Commerce
1080, Côte du Beaver Hall
MONTRÉAL (Québec)
H2Z 1T6

LA MUTUELLE DU CANADA
WATERLOO (Ontario)
N2J 4C5

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION
200, Chemin Ste-Foy
QUEBEC (Québec)
G1R 4X6
Tél.: (418) 643-2500

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Direction des communications
845, avenue Joffre, 2e étage
QUEBEC (Québec)
G1S 3L8
Tél.: (418) 643-1640

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Service des programmes aux personnes toxicomanes
Gouvernement du Québec
1005, Chemin Sainte-Foy
7e étage
QUÉBEC (Québec)
G1S 4N4
Tél.: (418)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
20, Chauveau
QUÉBEC (Québec)
G1R 4J3
Tél.: (418) 691-2015

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
700, boulevard St-Cyrille Est
QUEBEC (Québec)
G1R 5H1
Tél.: (418) 643-6860

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET IDEACOM
700, boulevard St-Cyrille Est
QUEBEC (Québec)
G1R 5H1
Tél.: (418) 643-6860

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE
150, boulevard St-Cyrille Est
QUEBEC (Québec)
G1R 4Y1
Tél.: (418) 646-7059

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
400, boulevard Jean Lesage
QUEBEC (Québec)
G1K 8W4
Tél.: (418)
Québec, Direction générale des publications gouvernementales

RÉGIE DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DU QUEBEC
Direction des communications
1134, Chemin St-Louis
SAINTE-FOY (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-5650
(514) 873-8526

ADRESSES UTILES (suite)

RÉGIE D'ASSURANCE-MALADIE DU
QUÉBEC
Service des communications
1125, Chemin St-Louis
QUÉBEC (Québec)
G1S 1E7
Tél.: (418) 643-5069

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
SIMPLICITY PATTERN CO. INC.
200, Madison Avenue
NEW-YORK (N.Y. 10016)

SERVICE MÉNAGER LEVER DÉTERGENTS
LTÉE
1, Sunlight Park Road
TORONTO (Ontario)
M4M 1B6

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA
CROIX-ROUGE
1245, boulevard Charest Ouest
QUÉBEC (Québec)
G1N 2C9
Tél.: (418) 687-5062

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Télé-Université
Place de la Cité
2635, Hochelaga
SAINTE-FOY (Québec)
G1V 4V9
Tél.: (418) 657-2262

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-1535-01
8889-046